

PRINTEMPS 2015
PRIX : 4,95 \$

Rumeurs de paix : Stephen
Harper à la reconquête des
Anciens combattants PAGE 9

Vote stratégique :
Un guide pratique PAGE 13

Amour et désaccord
politique ? PAGE 16



Association nationale
des retraités fédéraux
National Association
of Federal Retirees

SAGE

LA REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

OPÉRATION PERSUASION

La campagne de marketing
politique de 2015

PAGE 6



Assurance habitation et automobile

SAISIR TOUTES LES OCCASIONS QUI S'OFFRENT À VOUS

Sur la route ou à la maison, bénéficiez des avantages offerts par Johnson. Les occasions sont infinies.

Johnson Inc. vous offre une gamme complète de produits et de services de pointe en matière d'assurance habitation et automobile pour que vous puissiez bénéficier de la protection dont vous avez besoin.

- > Tarifs spéciaux pour les membres d'une association professionnelle
- > Avantages complémentaires pour les titulaires d'une police d'assurance habitation âgés de 50 ans ou plus
- > Réalisez des économies supplémentaires lorsque vous combinez l'assurance habitation et l'assurance automobile*
- > Obtenez un rabais de 5 % sur l'assurance habitation lorsque vous avez souscrit à l'assurance voyage MEDOC^{MD**}

TARIFS SPÉCIAUX
POUR LES MEMBRES
D'UNE ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

JOHNSON

ASSURANCES HABITATION+
AUTOMOBILE+VOYAGE

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou une soumission sans frais et sans obligation de votre part, rendez-vous au www.johnson.ca/retraitesfederaux ou

composez le
1-855-516-5606

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire autorisé en assurance. Les polices d'assurance habitation et d'assurance automobile sont produites principalement par Unifund, compagnie d'assurance (« Unifund »). Johnson et Unifund sont des sociétés de propriété commune. L'assurance automobile n'est pas offerte en C.-B., en SK ni au MB. Un régime différent s'applique au Québec. * Les rabais d'assurance habitation et automobile ne sont offerts que pour les polices émises par Unifund. Des critères d'admissibilité, restrictions et exclusions pourraient s'appliquer et (ou) varier selon la province ou le territoire. **MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de Johnson. Les assurances MEDOC^{MD} sont souscrites par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et gérées par Johnson. Johnson et la RSA sont des sociétés de propriété commune. L'assistance voyage est fournie par Global Excel Management Inc.

NOUS PROTÈGERONS VOS PENSIONS

pendant et au delà des élections de 2015

Les élections fédérales représentent une occasion importante de faire un retour sur le bilan des partis politiques canadiens durant les 4 dernières années, du bon au mauvais à l'affreux des activités politiques partisans. Nous ne pouvons pas changer le passé – mais nous pouvons influencer positivement l'avenir. Aujourd'hui est donc le moment par excellence, de nous lever, parler et lutter pour ce en quoi nous croyons.

Dans le dernier numéro de *Sage*, je vous parlais de la campagne de plaidoirie que notre Association a développé dans le but de solidifier sa position politique et de mobiliser ses membres pour une meilleure protection des pensions de retraite. Tous les paliers de gouvernement et les employeurs du secteur privé ont ouvert la voie aux régimes de pensions à prestations cibles. Les régimes de retraites à prestations cibles constituent peut être une bonne alternative aux régimes d'épargne ou de cotisations déterminées, et lorsqu'il n'y a pas d'autres plans d'épargne retraite. Mais ils comportent aussi des risques potentiels, puisqu'ils permettraient aux employeurs de réduire les pensions ou d'en éliminer l'indexation, et ce, après que l'employé soit parti à la retraite.

Les employés travaillent conformément à l'entente – une promesse en effet – qu'ils recevront certains avantages au moment de la retraite. Il est donc injuste qu'un employeur, qu'il soit du secteur public ou privé, puisse se rétracter des promesses faits aux employés aujourd'hui à la retraite.

La prochaine élection fédérale est le moment opportun pour nous de défendre nos pensions de retraite et pour les employeurs d'honorer les promesses qu'ils ont faites. C'est pour cette raison que nous avons appelé notre campagne *Honorez votre promesse* – en écho à l'ancienne campagne contre les modifications au Régime de soins de santé de la fonction publique.

Au moment de mettre ce numéro de *Sage* sous presse, la date exacte de la tenue des élections n'est pas connue - le 19 octobre 2015 étant la date probable la plus tardive à laquelle les Canadiens peuvent se rendre aux urnes.

Toutefois, depuis le début de l'année, plusieurs enjeux politiques et économiques – notamment la chute des prix du pétrole, les menaces à la sécurité et bien sûr le fameux procès de l'ancien Sénateur Mike Duffy – semblent indiquer que la possibilité d'une élection anticipée n'est pas à écarter.

Toutes allégeances confondues, les experts politiques affirment qu'une élection est imminente et cela fait plusieurs mois que nos membres, nos bénévoles, et les dirigeants de l'Association y pensent et se préparent. Si l'on en croit les sondages préliminaires, c'est une course serrée qui s'annonce pour la prochaine campagne.

Nous devons être prêts à agir et à être la voix unie, forte et pertinente des retraités lors de la campagne électorale de 2015.

L'Association mettra en place plusieurs moyens afin de vous impliquer dans la campagne en tant que messagers efficaces au nom des retraités fédéraux – et déterminer les priorités de l'agenda électoral.

Dès que l'élection sera déclenchée, l'Association vous enverra un guide d'information pour vous préparer à parler pour la défense de la sécurité du revenu et la protection des pensions avec d'autres retraités. C'est par courrier postal que vous recevrez le '*Guide pratique de sensibilisation pour l'élection fédérale de 2015*', mais à la page 34 du présent numéro de *Sage*, vous trouverez un bref aperçu de la stratégie de l'Association afin de faire passer nos messages.

Dans ce guide, vous trouverez nos priorités électorales, des exemples de lettres et de messages clés que vous pourrez utiliser pour participer aux émissions radiophoniques ou pour engager la conversation avec les



Gary Oberg

politiciens durant la campagne électorale.

De plus, les médias sociaux joueront un rôle de premier plan dans la prochaine campagne électorale, ainsi nous avons mis à votre disposition de nouvelles ressources afin de vous préparer à participer aux conversations dans les médias sociaux comme Twitter et Facebook.

Les employés de l'Association ont assidument travaillé à développer les tactiques et outils de plaidoirie pour l'élection fédérale de 2015 – notre travail et passion pour les retraités fédéraux et leur cause continueront bien au delà de campagne.

Au déclenchement de l'élection, nous compterons dorénavant à notre équipe de bénévoles dévoués et à nos membres à travers le pays pour nous aider à traduire *Honorez votre promesse* dans les faits et d'être la voix des retraités durant la campagne.

Cette élection fédérale est porteuse d'optimisme et riche de possibilités. Je vous invite à vous joindre à moi, chers membres du conseil d'administration, chers bénévoles de chaque branche de l'Association à travers le Canada, pour lancer la campagne *Honorez votre promesse*.

Ensemble, nous relèverons les défis auxquels nous faisons face et atteindrons les objectifs que nous nous sommes fixés : protéger les retraités, et travailler fort pour une meilleure sécurité du revenu pour tous les Canadiens.

GARY OBERG
Président, Association nationale des retraités fédéraux



SAGE

LA REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

CONTENTS

- 3 UN MOT DE GARY OBERG, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION**
- 5 CHER SAGE**
- 6 ÉLECTIONS 2015 : L'HEURE DE LA GRANDE OFFENSIVE POLITIQUE EST ENFIN ARRIVÉE !**
Êtes-vous tannés des publicités politiques ? La prochaine campagne électorale sera essentiellement une campagne de marketing politique. **SUSAN DELACOURT**
- 9 ÉLECTIONS 2015 : SURVOL D'UN CHAMP DE BATAILLE**
Le Premier ministre Stephen Harper essaie de relancer les relations avec les anciens combattants. Trop peu trop tard ? **MICHAEL HARRIS**
- 13 'VOTE STRATÉGIQUE' : DE QUOI S'AGIT-IL VRAIMENT ? – UN GUIDE PRATIQUE**
Un indice : C'est plus difficile qu'on le croit. **PAUL BARBER**
- 16 AMOUR ET DÉSACCORD POLITIQUE**
Ne laissez pas une année électorale ruiner votre relation amoureuse. **SUE MCGARVIE**
- 18 VOUS, VOS IMPÔTS ET L'ÉLECTION FÉDÉRALE**
Les politiciens adorent distribuer des crédits d'impôts. Mais qu'en est-il réellement de tous ces 'cadeaux' ? **BERNARD SIMON**
- 20 CHEZ NOUS C'EST CHEZ VOUS : ÉCHANGER SA MAISON POUR LES VACANCES ?**
Les sites spécialisés dans la nouvelle tendance d'échange de maison bouleversent le marché touristique. **ELIZABETH THOMPSON**
- 23 VOYAGE AU PAYS DU ROI ARTHUR**
Un Canadien emprunte les sentiers romains du pays de Galles à la découverte de ses racines familiales et découvre un trésor médiéval. **MICHAEL WALTERS**
- 26 LAISSER PITOU SEUL À LA MAISON... EN TOUTE SÉCURITÉ**
On ne peut pas toujours amener son animal de compagnie en voyage. Mais avec un peu d'organisation, il y a moyen de rendre l'expérience le moins douloureuse possible pour vous deux.
- 27 APPRENDRE À AIMER LE MONDE DIGITAL : QUELQUES ASTUCES**
Faites un pas vers cette mer infinie de l'information. **PETER ATKINSON**
- 29 AVIS D'EXPERTS PHARMACIE**
Ne pas prendre ses médicaments selon les instructions du médecin met votre santé en danger.
- 30 VOUS DONNEZ DU SOUTIEN À UN PROCHE ? LE MOMENT EST-IL VENU D'ENVISAGER LA VIE EN RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS ?**
- 31 AVIS D'EXPERTS SANTÉ**
Comment puis-je éviter des mauvaises surprises lorsque je soumetts mes réclamations pour soins médicaux et dentaires ?
- 32 DEMANDEZ À L'AGENT DES PENSIONS**
- 33 AVIS D'EXPERTS VÉTÉRANS**
Qui est admissible à être inhumé au Cimetière militaire national ?
- 34 SENSIBILISATION EN ACTION**
Attachez vos ceintures — l'élection fédérale arrive !
- 35 NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS**
- 36 LES NOUVELLES DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX**
- 38 ANNONCES DE SECTIONS**
- 46 IN MEMORIAM**

ÉDITRICE

Rosemary Pitfield
Directrice des communications
et de la défense des intérêts

RÉDACTEUR EN CHEF

Doug Beazley

DIRECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES

John Butterfield

COORDONNATRICE À LA

RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Sayward Montague

CONSULTANTE EN CRÉATION

Sally Douglas

COLLABORATEURS

Susan Delacourt, Michael Harris, Paul Barber,
Sue McGarvie, Bernard Simon, Elizabeth Thompson,
Michael Walters, Peter Atkinson

SERVICES DE TRADUCTION

Alice Musabende

INFOGRAPHIE

Two Blonde Chicks Inc. Design + Marketing Group

IMAGE DE COUVERTURE

Patrick Corrigan

PHOTOGRAPHIE

Matthew Usherwood

IMPRESSION

St. Joseph Print Group

Pour écrire au rédacteur en chef ou pour
communiquer avec l'Association nationale
des retraités fédéraux :
613.745.2559 (sans-frais 1.855.304.4700)
1052, boul. Saint-Laurent, Ottawa ON K1K 3B4
sage@fsna.com

Le magazine Sage est publié sous licence.
Publication # 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être
retournés à l'adresse suivante :
Magazine Sage, 17, rue York, bureau 201
Ottawa ON K1N 9J6

Pour toute information publicitaire dans ce magazine,
veuillez communiquer avec :
Reid Savein : 416.898.9299 | info@searchlings.com

Pour devenir un partenaire d'affinité de l'Association
nationale des retraités fédéraux, communiquez avec
Rosemary Pitfield au 613.745.2559

Prix au numéro : 4,95 \$
L'abonnement annuel pour les membres est de
5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association.
L'abonnement annuel pour les non-membres
est de 14,80 \$.
Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association
nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

CHER SAGE

Des lettres... il nous arrive d'en recevoir ! Merci à vous tous, membres de l'Association, qui nous ont envoyé une lettre ou un courriel au cours de la première année de vie du Magazine Sage.

Merci pour vos messages et surtout, n'arrêtez pas de nous écrire. Vous pouvez nous envoyer une lettre postale à l'adresse suivante : Magazine Sage, Association nationale des retraités fédéraux, 1052 Boulevard St. Laurent, Ottawa, ON, K1K 2B4. Ou par courriel à l'adresse : sage@fsna.com

Les lettres peuvent avoir été révisées par souci de clarté et de longueur.

Cher Sage,

Je voudrais tout d'abord féliciter tous ceux qui ont joué un rôle essentiel dans la création de Sage. La page couverture est accrocheuse. Je suis membre de l'Association depuis trois ans et tous les numéros de Sage ont été très instructifs.

Je vous écris pour vous demander de publier un article portant sur « La fin de la livraison du courrier à domicile et au lieu de commerce ». Je joins une lettre que j'ai envoyée au journal *Times & Transcript* de Moncton, au Nouveau Brunswick, et qui a été publiée le 5 mars 2014. Je travaille sur cette question depuis l'annonce de la fin des services de livraison et j'ai dépensé beaucoup d'énergie et d'argent pour collecter et envoyer 150 pétitions à notre député à Ottawa. Je me demande si ces pétitions n'ont pas été simplement déchirées.

Postes Canada a fait des profits de 1,7 milliards de dollars sur les 15 ans précédant 2011, l'année durant laquelle Postes Canada a mis ses employés en lock-out et suspendu ses opérations, entraînant ainsi son premier déficit depuis plus de 15 ans d'existence.

Pour emprunter les mots de Nelson Mandela « Nous devons savoir utiliser judicieusement notre temps et savoir que le temps est toujours mûr pour faire la bonne chose ».

Je vous remercie en avance pour votre temps. Puisque Sage est distribuée partout au pays, espérons que quelque chose de positive naîtra de cet effort.

Très sincèrement,

— Florence McIntyre, Riverview, NB

Merci pour cette excellente édition de Sage.

Le magazine est bien rédigé, couvre une bonne rangée de sujets et est très instructif. Félicitations à tous ceux qui y ont contribué. Continuez votre bon travail !

— Beverley Holloway Lacasse, Ottawa

Bonjour,

Il y a quelques jours, j'ai renouvelé mon adhésion à l'Association. Hier, je recevais le dernier numéro de la revue Sage et je dois admettre qu'à la lecture de l'article de madame Kheiriddin, je commence sérieusement à regretter mon geste !

Madame Kheiriddin est une journaliste conservatrice inconditionnelle. Madame Kheiriddin est, à toutes fins pratiques, une des plus importantes portes-parole du Parti conservateur, tant à CBC qu'à RDI. Dans son article, madame Kheiriddin attaque bec et ongles messieurs Trudeau et Mulcair. Mais je ne vois aucun article de journalistes partisans libéraux ou néo-démocrates pour venir balancer ces attaques. Il n'est donc pas surprenant que j'en vienne à me questionner sérieusement sur le lien qui existe entre l'Association nationale des retraités fédéraux et le Parti conservateur fédéral ! Et si lien il y a, j'estime qu'il est essentiel que les membres de l'Association et les lecteurs de la revue Sage en soient informés.

Par ailleurs, j'ai lu avec intérêt l'article de madame Sylvia Ceacero (page 46) qui soulève des points intéressants. Par contre, je dois dire que j'ai été quelque peu estomaquée par la phrase : « Nous vivons dans l'ère

des médias sociaux, où les politiciens sont plus accessibles que jamais » À la Chambre des Communes, ils (les conservateurs) ont développé une approche de non-réponse aux questions des partis de l'opposition qui fait rager : les ministres nous relisent le même texte, préparé /approuvé par le Bureau du Premier Ministre ad nauseam ! Oui, messieurs Trudeau et Mulcair sont très accessibles, mais on peut difficilement en dire autant de l'équipe du Parti conservateur !!! Une nuance à la phrase citée plus haut aurait été de mise.

En conclusion, je compte lire avec attention les articles des prochains numéros de Sage. Si l'équipe de rédaction continue de permettre qu'on nous serve des articles biaisés et partisans pro-conservateurs, alors ma décision sera sans équivoque et je mettrai fin à mon adhésion à l'Association.

— Hélène Chevalier

Je voulais juste prendre une minute afin de vous féliciter pour une édition améliorée du magazine de l'association. L'édition de l'hiver 2015 est excellente. Le contenu, l'écriture, les graphiques sont de qualité supérieure à ceux des numéros précédents. Je l'ai lu du début à la fin.

Merci,

— Norman Hoyt, Squamish, B.C.

ÉLECTIONS 2015 : L'HEURE DE LA GRANDE OFFENSIVE POLITIQUE EST ENFIN ARRIVÉE !



Êtes-vous tannés des publicités politiques ?
La prochaine campagne électorale
sera essentiellement une campagne de
marketing politique.

SUSAN DELACOURT

Vancouver, mardi 13 octobre 2009 : Le Premier ministre Stephen Harper est encadrée dans un viseur d'une camera alors qu'il fait une annonce au port Metro Vancouver en Colombie-Britannique. LA PRESSE CANADIENNE/Jonathan Hayward

Les premières semaines de 2015 n'ont pas été particulièrement bonnes pour les commerçants de détail au Canada, ce qui a d'ailleurs forcé certains d'entre eux – petits et grands – à fermer boutique.

Pourtant, il y a une catégorie de vendeurs pour qui cette année sera une année record : ceux qui font le marketing politique.

Il ne serait pas présomptueux, si l'on s'en tient aux publicités politiques des dernières années, de dire que la campagne électorale de 2015 a déjà commencé – ou même que la guerre des publicités lors des dernières élections n'a jamais vraiment pris fin. Les publicités politiques en période non-électorale, autrefois rares, sont maintenant

monnaie courante. Elles sont devenues une des caractéristiques majeures de ce qu'on appelle maintenant un 'état de campagne électorale permanente'.

Au lendemain de l'élection de Thomas Mulcair à la tête du NPD en 2012, son parti avait une vidéo publicitaire prête pour la télévision, afin de présenter le nouveau chef au public canadien. À peine 24 heures après sa victoire à la chefferie du parti libéral, les conservateurs ont salué Justin Trudeau par un florilège des publicités négatives ; ils ont même lancé un site web, Justinpasalahauteur.ca où ils sollicitaient des dons pour financer plus de publicités. Les libéraux utilisent une stratégie similaire, ils envoient régulièrement des demandes de fonds afin d'aider Trudeau et son équipe à contrecarrer les attaques médiatiques de ses adversaires.

Rien n'indique que toute cette frénésie politico-publicitaire ralentira en 2015. Une année qui risque d'ailleurs d'être notoire, d'un point de vue historique, puisqu'elle promet d'être la première où les partis politiques auraient dépensé plus d'argent *avant* l'élection que durant l'élection même. La raison est simple : Les limites de dépenses imposées par la loi électorale ne sont applicables que lorsque la campagne électorale est officiellement lancée.

À ce sujet, on devrait donc s'attendre à voir les partis dépenser sans compter dans les semaines et mois à venir. « Tous les partis vont se lâcher complètement avec les publicités. Ils vont déployer le plus d'efforts possible avant la campagne » expliquait Keith Beardsley, ancien chef de cabinet adjoint du Premier ministre au journal the Hill Times en

janvier dernier. Les partis politiques adorent les publicités parce que la plupart des gens n'aiment la politique. La publicité politique n'est pas destinée aux gens qui suivent la politique de près ; ces gens savent déjà pour qui voter. En revanche, les publicités politiques sont faites pour les citoyens ordinaires, plus intéressés par l'iPhone de dernier cri que par les débats électoraux – le genre de personnes susceptibles d'être influencés par les messages de ces publicités.

Le marketing politique, c'est la manipulation politique des masses du 21^{ème} siècle – reconnaître que les électeurs constituent une masse importante mais inconstante, un troupeau tout autant capable d'affluer vers un magasin ou de le marginaliser au point de le pousser à fermer boutique, dure leçon qu'ont du apprendre les magasins comme Target, Mexx et Sonny au début de 2015.

Ces méthodes de manipulation politique de masse s'inspirent directement des stratégies du monde de la consommation, particulièrement en ce qui concerne l'importance de la publicité et du marketing. Ces deux termes sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais ils sont bien loin d'être synonyme l'un de l'autre et la distinction entre les deux est essentielle pour comprendre comment les partis politiques s'y prennent afin d'aller récolter les votes des 'électeurs-consommateurs' canadiens.

On pourrait résumer l'essence de ces stratégies en ces termes : la publicité c'est ce qu'on fait après que le produit soit lancé sur le marché, en vue de le rendre le plus désirable possible aux consommateurs ; le marketing, c'est ce qu'on fait *avant même* de fabriquer le produit – l'idée étant d'aller découvrir ce que les consommateurs veulent et le leur offrir d'une façon attrayante.

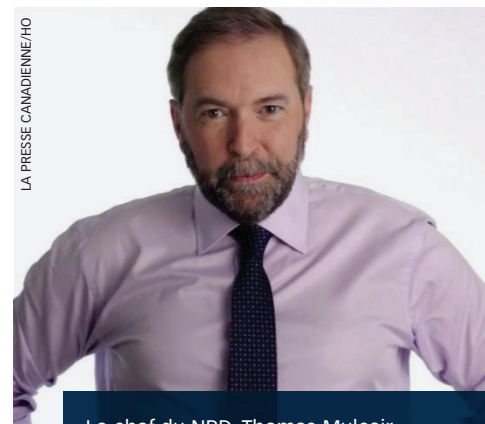
On parlera donc de publicité publicité, lorsqu'une compagnie automobile vous envoie un dépliant sur leur tout nouveau

modèle 2015. Mais quand elle vous envoie un sondage par courriel vous demandant ce que vous aimeriez avoir comme équipements de voiture en option, c'est du marketing.

On peut même dire que le marketing et la publicité sont deux revers de la même médaille dans l'art de vente politique. La publicité c'est ce que vous voyez les partis politiques faire, le marketing, c'est ce que vous ne voyez pas mais qui se passe en arrière plan. La publicité porte essentiellement sur les politiciens s'adressant aux citoyens. Le marketing, c'est les moyens par lesquels les politiciens s'informent de ce que les citoyens disent. La publicité parle, le marketing écoute.

En 2015, cet exercice d'écoute est sans doute en train de devenir plus important que celui de parler, surtout que de plus en plus d'électeurs se désintéressent des débats politiques. Mais voici l'ironie même de l'état actuel de la politique Canadienne : plus les électeurs se désintéressent de la politique, plus les politiciens seront agressifs dans leurs moyens de s'informer de ce que l'électorat veut.

Au Canada, les conservateurs ont une longue tradition dans ce domaine, ils se sont construits une base financée grâce aux petits dons, et ont mis en œuvre un système centralisé de gestion de l'information sur les électeurs (CIMS). Dans son dernier livre *Winning Power*, Tom Flanagan, ancien directeur de campagne des conservateurs, qui a supervisé la mise en œuvre de ce programme au début des années 2000, explicitait sur les ressources dédiées à la maintenance des informations sur les électeurs. Selon Flanagan, le Parti conservateur aurait dépensé 7,2 \$ millions de dollars dans les activités de sensibilisation de l'électorat avant de récolter 17,4 millions de dollars. La même année, le NPD décidait à son tour de financer une recherche approfondie sur les gens qui n'avaient pas voté pour le



LA PRESSE CANADIENNE/HO

Le chef du NPD, Thomas Mulcair, apparaît dans une publicité du parti le présentant aux Canadiens après sa victoire à la chefferie en 2012.

parti par le passé et leurs motifs, comme l'explique l'ancien directeur de campagne Brad Lavigne, dans son livre *Building the Orange Wave*.

Entre temps, les libéraux profitent pleinement des charmes de Justin Trudeau et de sa capacité d'attirer les foules, pour collecter les noms et coordonnées de ceux qui participent à ses rencontres afin de les amasser dans Libéraliste, l'outil digital de gestion des contacts et d'identification des électeurs du Parti libéral. D'ailleurs les libéraux se vantent que 75 % de leurs membres (un peu plus de 300,000 actuellement) sont nouveaux au parti libéral. En somme, le parti libéral a pu rallier cette masse d'électeurs, traditionnellement difficile à rejoindre.

On ne peut pas savoir exactement ce que contiennent les bases de données des partis politiques, puisqu'elles ne sont pas régies par la loi fédérale sur la protection de la vie privée. Mais pour un agent politique, toute information sur les électeurs est à la fois utile et importante. Par exemple, lorsque les conservateurs ont appris il y a une dizaine d'années que les propriétaires de motoneige tendait à voter à droite, le parti a décidé de porter plus attention à établir des relations avec les gens abonnés aux magazines de motoneige.

Avant la campagne de 2011, les Néo-démocrates étaient à la recherche d'informations sur les quartiers où vivaient les gens qui payaient les coûts les plus élevés pour l'usage de leurs factures de téléphone – du coup, le parti savait où envoyer les cartes de Jack Layton promettant de faire réduire les

Si l'on s'en tient aux publicités politiques, la campagne électorale de 2015 a déjà commencé – ou c'est peut-être une continuité de la guerre publicitaire des dernières élections.

Rien n'indique que toute cette frénésie politico-publicitaire ralentira en 2015. Une année qui risque d'ailleurs d'être notoire, d'un point de vue historique, puisqu'elle promet d'être la première durant laquelle les partis politiques auraient dépensé plus d'argent avant l'élection que durant l'élection même.

Ottawa, mercredi 8 octobre 2014 : Le chef libéral Justin Trudeau s'adresse aux médias à la sortie du caucus de son parti.



THE CANADIAN PRESS/Adrian Wyld

coûts. Les agents électoraux qui font du porte à porte sont également requis de prêter attention à la présence d'enfants ou de personnes âgées dans les foyers des électeurs ; si la plateforme du parti fait des promesses dans ce sens, le parti utilisera ses informations pour rejoindre sa population cible.

Cependant, toutes ces techniques ci-haut énumérées ne sont en réalité qu'une sorte d'échauffement avant le grand acte 'Elections à saveur de données massives de 2015'. Chaque parti politique dispose actuellement des outils d'analytique, les libéraux et les néo-démocrates ont appris et copié

beaucoup des stratégies utilisées par les démocrates américains lors de la dernière campagne. L'équipe d'Obama, qui ne se heurtait aucunement aux lois sur les limites de dépenses, a octroyé des millions de dollars et des ressources intellectuelles importantes dans un laboratoire de 'science électorale', portant sur les moyens de rejoindre et convaincre les électeurs à l'aide des données et outils digitaux.

Ils ont testé la meilleure formulation des appels de collecte de fonds ; ils ont ensuite classé les électeurs selon le facteur de 'persuabilité' ou la facilité de les convaincre. Il y a de bonnes

chances que l'importation de certaines de ces leçons en techniques de manipulation politique au Canada dans la campagne électorale de 2015 connaisse plus de succès que l'importation des magasins Target il y a un peu plus d'un an. C'est du moins ce que la classe politique compte le dessus.

L'un des plus puissants outils politiques découvert par les agents des campagnes électorales aux Etats-Unis n'est autre que Facebook. Apparemment, les choix électoraux de gens sont fortement influencés par leurs amis, familles, communautés et intérêts. Ces informations sont largement partagées, volontairement, par un bon nombre de gens, sur leurs pages Facebook. Au Canada, approximativement 70 % de la population a un compte Facebook, soit autour de 20 millions d'utilisateurs actifs. C'est donc une source de données importante au sein de laquelle les partis puisent de l'information et par extension sert de plateforme pour les publicités politiques. On n'est pas loin de l' 'Election fédérale Facebook' en 2015.

Ces publicités politiques pré-électorales risquent de contrarier certains électeurs. Mais on peut aussi voir comment ces techniques de marketing politique – particulièrement la recherche sur ce que les électeurs disent – a le potentiel positif de raviver le dialogue entre les électeurs et les élus.

Bien entendu, il y a une grande différence entre le marketing politique et le commerce de détail traditionnel : La politique est une affaire permanente, qui ne peut jamais fermer boutique même lorsque les électeurs manquent à l'appel aux bureaux de vote. L'élection de 2015 ne peut donc qu'être bénéfique à la démocratie la démocratie canadienne – elle sera tout autant un exercice d'écoute que de persuasion. ■

Susan Delacourt est une journaliste politique primée et chroniqueuse au journal *Toronto Star*. Son plus récent livre - *Shopping for Votes : How Politicians Choose Us and We Choose Them* (2013) – était en lice pour le prix littéraire Hilary Weston Writers' Trust de 2014.



ÉLECTIONS 2015: SURVOL D'UN CHAMP DE BATAILLE

Le Premier ministre Stephen Harper essaie de relancer les relations avec les anciens combattants. Trop peu trop tard ?

MICHAEL HARRIS

Mike Blais s'en va-t-en guerre. Armé cette fois de sa cane et d'une audace qui lui est devenue légendaire, cet ardent défenseur des anciens combattants va en guerre contre le gouvernement fédéral, qu'il accuse de ne pas bien prendre soin des anciens combattants blessés – une bataille qui promet d'être sans merci.

« Lorsque je débarque au Parlement et montre ma carte d'identité, le signal d'alarme se déclenche » dit Blais, qui représente l'Association de défense des anciens combattants et qui est devenu désormais l'éternel trouble-fête et emmerdeur de premier plan contre Stephen Harper et ses stratégies électorales. « Une lumière rouge s'est déclenchée lorsque les agents de sécurité m'ont vu, deux gars se sont dépêchés de me bloquer avant que je ne puisse entrer et assister à la Période des questions. Ils voulaient même me retirer ma cane, j'imagine

parce qu'un député conservateur avait peur que j'allais la lancer sur le plancher de la Chambre des communes. »

Blais dit qu'il est habitué au traitement dont il fait l'objet dans certains milieux du gouvernement Harper. Même son adjoint a été refusé le droit de participer aux réunions tenues par le ministère des Anciens combattants avec toutes les autres parties prenantes ; Blais a été admis dans la salle de réunion, mais il a dû remettre son cellulaire avant de participer.

Lorsque Erin O'Toole est devenu ministre des Anciens combattants en janvier 2015, Blais l'a contacté pour lui exposer sa cause et celle des anciens combattants qu'il représente : que la compensation pour les sacrifices faits au combat soit évaluée en vertu des prévisions de la Loi sur les pensions – et non cette somme forfaitaire offerte en vertu de la Charte des anciens combattants mise en place par le dernier gouvernement libéral.

En effet, les documents du Conseil du trésor montrent qu'entre 2009 et 2014, le nombre d'employés du ministère des Anciens combattants avait beaucoup diminué – allant de 4137 à 3188, au moment même où les soldats blessés rentraient d'Afghanistan. Plus de la moitié des postes coupés étaient dans les services de soins de santé et de la réintégration des soldats.

Au vu de la gravité de la situation, Blais est d'avis que la proposition qu'avance la Légion Royale Canadienne et d'autres organisations est de 'qualité nettement inférieure' que ce qui devrait être fait. Ces organisations demandent que les troupes blessées au combat soient compensées en utilisant le modèle ontarien sur la santé et la sécurité au travail.

Malgré tout, Blais se dit surpris par la réaction de O'Toole. « Il nous a traité d'organisation de propagande et nous a dit qu'on ne sera plus jamais invité aux réunions avec d'autres groupes d'intérêts des anciens combattants » explique Blais, avant d'ajouter « O'Toole a

dit que je n'avais aucune crédibilité et que je ne représente pas les membres de la Légion d'honneur et qu'on est pas une vraie organisation sans but lucratif ».

« Mais je vais te dire qui on est. On est la minorité qui veut s'assurer que le gouvernement s'acquitte de ses obligations sacrées envers les troupes. »

Au ministère des Anciens combattants, on considère « tous les groupes de défense des intérêts des Anciens combattants comme parties prenantes à juste titre, incluant M. Blais » — mais dans un message vocal que Blais a reçu de O'Toole (et qui a été publicisé dans les médias), le ministre lui-même suggérait à Blais de suivre l'exemple d'autres groupes d'anciens combattants dans sa manière de diriger son organisation.

En demandant l'équité sous les provisions de la Loi sur les pensions pour les soldats blessés, non seulement Blais confronte le gouvernement Harper mais aussi la Légion royale canadienne, d'autres associations d'anciens combattants et plusieurs autres groupes de l'OTAN.

« Je représente les blessés des champs de bataille, ces hommes sans jambes, sans testicules ou qui ont des blessures du cerveau. Je ne représente pas tous les anciens combattants – cette tâche incombe à la Légion. » dit Blais. « Les dirigeants de la Légion ont perdu leurs idéaux. Ni moi ni les milliers

d'anciens combattants comprenons ce que fait la Direction nationale de la Légion Royale Canadienne. Stephen Harper a failli dans sa mission sacrée et leurs membres le savent. »

Blais pense que le département d'Anciens combattants Canada a déçu les vétérans, mais il admet que d'autres secteurs de gouvernement Harper ont généralement appuyé les vétérans. Le ministre de la défense par exemple, dit Blais, a fait 'tout son possible' pour assister les anciens combattants, y compris en adoptant des mesures pour améliorer les services et autres ressources en santé mentale.

En 2014, le Brigadier général Jean-Robert Bernier, médecin général du Canada a présenté à Blais une médaille d'excellence pour son travail de plaidoyer au nom des anciens combattants. Blais est aussi respecté et écouté par plusieurs généraux de l'armée canadienne, et les ministres conservateurs comme Peter MacKay, Steven Blaney et Rob Nicholson lui ont été attentifs et utiles.

Selon Blais, le problème, ne réside pas ailleurs qu'au sein même d'Anciens Combattants Canada ; c'est un problème à fixer, peu importe à qui revient le mérite, dit-il. « J'ai eu des rencontres privées avec messieurs Mulcair (chef du NPD) et Trudeau (chef libéral), et ils ont dit que s'ils forment le prochain gouvernement ils honoreront la responsabilité sacrée envers les anciens combattants. Je serais heureux de me tenir aux côtés de l'un ou de l'autre lorsqu'ils le feront. Tout comme je serais honoré de me tenir à côté de Stephen Harper s'il décide d'agir correctement envers les vétérans. »

La fin de carrière de Julian Fantino, prédécesseur de O'Toole comme ministre des Anciens combattants était inévitable mais fut longue à venir. Fantino a été longtemps critiqué pour avoir fait preuve de mauvaise foi dans ses relations avec les anciens combattants – lui qui n'a pas manqué son coup de les écorcher vifs, (à la télévision en plus), en les accusant de faire le jeu des syndicats. On se rappellera également de la fameuse scène qu'a causée Fantino lorsqu'il avait refusé de s'arrêter pour parler avec une femme d'ancien combattant qui avait essayé d'attirer son attention dans le hall de la Chambre des communes. Pourtant, jusque vers la fin de 2014, le Premier ministre Harper avait toujours maintenu qu'il avait confiance en son ministre.



Ottawa, 19 septembre 2012 : Michael Blais, président de Canadian Veterans Advocacy, manifeste devant la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.

LA PRESSE CANADIENNE/Sean Kilpatrick

Mais le 23 novembre, quelques jours avant la sortie du rapport de l'Auditeur général critiquant le gouvernement et sa manière de traiter les anciens combattants, le gouvernement fit volte face en annonçant qu'il allait investir 200 \$ millions de dollars de plus dans les services d'aide en santé mentale pour les anciens combattants. C'était une excellente nouvelle, jusqu'à ce que les détails commencent à émerger : On apprit entre autre que cet argent devait être déboursé sur une période de 50 ans, et que de toute cette somme, seulement 19.1 \$ millions de dollars étaient destinés aux cliniques de soutien social aux victimes de stress opérationnel, et ce, pour les premiers six ans.

Ce n'était que le début de la chute pour Julian Fantino : En fin novembre, les anciens combattants ont appris que leur département avait remis 1.13 \$ milliard de dollars – de fonds non utilisés – dans les coffres du gouvernement depuis l'arrivée des conservateurs en 2006. Avec cette annonce, le rapport de Michael Ferguson avait détruit le bilan d'Anciens combattants Canada, en disant entre autres que certains anciens combattants ont du attendre pendant des longs mois sinon des années avant de toucher leurs prestations d'invalidité mentale.

Le jour du dépôt du rapport de l'Auditeur général, Fantino célébrait l'anniversaire de la campagne d'Italie. Harper décida immédiatement de nommer son assistant Stephen Lecce comme chef de cabinet du ministre Fantino, une décision qui ne porta aucunement fruit puisque de plus en plus de voix s'élevaient et demandaient la démission de Fantino. « Que dirait-il de se présenter au travail et de s'occuper des anciens combattants pendant qu'ils sont encore en vie ? » avait tonné Mulcair à la Chambre des communes.

Le coup final attendra les vacances de Noël : dans un rapport interne du ministère des Anciens combattants ayant fait objet d'une fuite, on y lisait que certains anciens combattants ont tendance à exagérer leurs blessures afin d'éviter de retourner au travail. Le 5 janvier, lors d'un petit remaniement ministériel, Harper décida de rétrograder Fantino et de faire remplacer par O'Toole.

Le choix de O'Toole a été dicté par les considérations électorales. Cet ancien avocat



Ottawa, lundi, 5 janvier 2015 : Julian Fantino arrive à Rideau Hall à Ottawa, quelques minutes avant de se faire retirer le portefeuille du ministère des Anciens combattants.



Ottawa, lundi, 5 janvier 2015 : Erin O'Toole, nouveau ministre des Anciens combattants, quitte Rideau Hall.

de la haute finance est aussi un ancien navigateur pilote au sein des Forces et il est co-fondateur de la Fondation True Patriot Love. Créé en 2009, sa fondation finance les programmes visant l'amélioration du bien-être et du moral des militaires canadiens et de leurs familles. À date, cette fondation a recueilli plus de 11 millions de dollars. O'Toole est sympathique et bien informé – une étoile montante au sein d'un parti politique qui a sérieusement besoin de nouveaux visages.

Cependant, Blais n'est pas encore totalement convaincu que l'arrivée d'O'Toole signale un vrai changement de cap. « Il ne suffit pas seulement de changer de messenger mais de changer de message au complet. » dit-il.

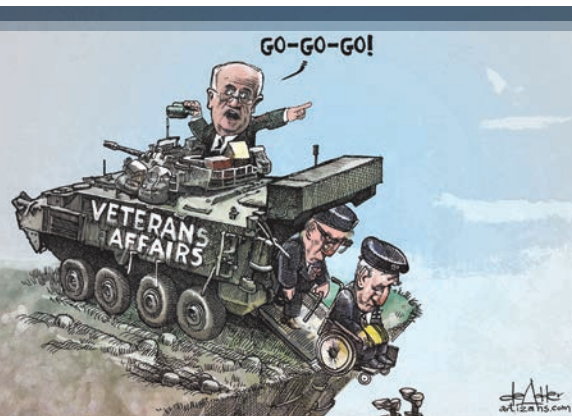
Blais n'est pas le seul à être si sceptique. Le général à la retraite Pat Strogan, ancien ombudsman des vétérans, dit qu'il a reçu des milliers de messages des anciens combattants critiquant la O'Toole pour avoir défendu la décision de son département de remettre les fonds non utilisés au gouvernement. À l'Alliance de la Fonction publique du Canada, on a même déjà demandé au ministre O'Toole de rouvrir les bureaux d'Anciens combattants que Fantino avait fermés.

Pour la majorité des anciens combattants, la dispute avec le département fédéral concerne ce qu'ils perçoivent comme des priorités incontournables, mais aussi l'épineuse lamentation que le gouvernement fédéral consacre davantage d'efforts aux soldats morts qu'à prendre soin de ceux qui sont encore vivants. Il est vrai que le gouvernement conservateur a dépensé sans compter lors

des célébrations des guerres historiques – les commémorations de la guerre de 1812 ont coûté 28 \$ million de dollars. Anciens combattants Canada a dédié 80 \$ millions de dollars aux commémorations, et presque en même temps, a fermé 9 bureaux satellites à travers le pays et qui assistaient les anciens combattants aux prises avec des troubles mentaux. Et comme si cela ne suffisait pas, pendant la saison des séries éliminatoires de hockey, le ministère a dépensé 4 \$ millions de dollars pour les publicités faisant la promotion des services aux anciens combattants – une somme de loin supérieure à celle que le département voulait épargner en fermant les 9 bureaux d'AC.

C'est une situation que Blais trouve scandaleuse. « Les anciens combattants sont fatigués de se faire dire que si on leur a refusé leurs prestations c'est parce qu'ils avaient mal rempli les formulaires. Nous avons des anciens combattants sans abris, des suicides et 252 personnes sont mortes sous Harper. Et son gouvernement ose retourner l'argent et fermer les bureaux dans ces circonstances ? »

La dispute entre les conservateurs et les anciens combattants va bien au delà du ressentiment qui habituel après qu'un gouvernement ait passé un temps relativement long au pouvoir. Les anciens combattants, c'est l'électorat traditionnel conservateur et le fait d'avoir rétrogradé Fantino est loin d'être suffisant pour réparer les pots cassés dans cette relation. Même les récents sondages montrent que le public canadien n'est pas heureux de la performance du gouvernement par rapport au dossier des anciens combattants.



En réaction, certains anciens combattants ont décidé d'attaquer les conservateurs là où ça va faire le plus mal. David MacLeod, un ancien militant conservateur qui a servi en Afghanistan, en Bosnie et au Kosovo, se présente comme candidat libéral dans la circonscription de Central Nova en Nouvelle Écosse, traditionnel bastion conservateur et comté du ministre Peter MacKay. MacLeod dit qu'il a de bonnes chances de gagner. « Je pense que Peter aura du mal à s'expliquer sur le dossier des anciens combattants. »

Sur la côte ouest du Canada, le major Mark Campbell mène le recours collectif visant à poursuivre le gouvernement fédéral sur la question épineuse de la Charte des anciens combattants ; la Charte a remplacé les pensions à vie que recevaient les anciens combattants blessés par une somme forfaitaire qu'ils reçoivent lors de leur départ des forces.

Campbell a été blessé lors de sa deuxième mission en Afghanistan dans une embuscade des talibans, alors qu'il essayait de secourir un camarade blessé. Il a perdu un testicule, ses deux jambes sont coupées au genou, son tympan est perforé et il souffre de stress post-traumatique. Après 33 ans de services dans les forces, Campbell a commencé une autre sorte de guerre, « la guerre contre mon propre gouvernement » dit-il.

Sa poursuite judiciaire n'a pas plu aux avocats du gouvernement, qui ont demandé son rejet au plus haut tribunal de la Colombie-Britannique, en arguant que sous aucune base juridique le gouvernement fédéral n'a d'engagement formel l'obligeant de maintenir un certain niveau de services aux vétérans blessés. C'est donc une affaire juridique qui risque de prendre dix ans ; heureusement les avocats des anciens combattants travaillent bénévolement.

Quant à Blais, il n'est pas convaincu que la voie légale est la meilleure façon d'agir. Il est plutôt de ceux qui croient que le débat sur les obligations du Canada envers les anciens combattants devrait se passer en public et au parlement canadien. « C'est une arme à double tranchant. Que l'on gagne ou perde au tribunal, il faut que le débat se fasse au parlement. L'enjeu est de taille pour les vétérans, parce qu'il ne s'agit pas seulement des blessures de combat mais aussi du stress post-traumatique, du suicide ou de la pauvreté. Il est aussi temps d'avoir un dialogue sur les dangers de toxicité qu'encourent les soldats : l'agent orange, l'exposition aux fossés de brûlage ou à l'uranium appauvri. Personne ne parle de ça ! »

Toutefois, les anciens combattants ne sont pas tous unis dans leur opposition contre Harper. À la Légion Royale Canadienne, une puissante organisation des anciens combattants, on a décidé de ne pas s'engager publiquement dans les débats électoraux. La Légion fait partie des groupes qui demandent depuis longtemps au gouvernement d'améliorer les prestations aux vétérans – pressant le gouvernement de remplacer les sommes forfaitaires que reçoivent les soldats blessés en vertu la Charte des anciens combattants par des dommages comparables à ce que les civils blessés au travail reçoivent en vertu des lois civiles. La Légion a aussi longtemps plaidé pour une amélioration des prestations de funérailles et d'inhumation lors du décès d'un ancien combattant.

Ce que la Légion ne partage pas avec Mike Blais, c'est son style de confrontation. « La Légion ne fait pas dans la protestation publique et même si c'était le cas, ce serait en de très rares situations, » a écrit dans un courriel Bruce Poulin, Bruce Poulin, porte-parole de l'organisation. « Au cœur de ce que fait la Légion, il y a le travail de plaidoyer. Pour mener à bien ce travail, la Légion collecte les faits grâce à des recherches approfondies. Nous parlons avec nos membres, avec d'autres anciens combattants et leurs familles et nous consultons des experts. Nous utilisons aussi les médias sociaux et l'internet et nous continuerons d'utiliser les médias sociaux pour établir le bien-fondé de notre cause. » a-t-il ajouté.

Mais Sean Bruyey, un ancien combattant et autre ardent défenseur des droits des soldats blessés déplore le fait que la Légion

ait avisé ses membres de ne pas manifester publiquement. « C'est tout de même ironique puisque la Légion a pu se développer et devenir puissante précisément parce qu'elle était prête à maximiser l'usage des libertés démocratiques des membres afin de mettre de la pression aux gouvernements pour mieux servir les vétérans. Aujourd'hui, elle ne défend nos camarades que par une bataille inefficace de communiqués de presse et de campagnes épistolaires occasionnelles. »

Fondé en 1926, la Légion a 1400 branches à travers le Canada. Mais de ses 300 000 membres – seulement 100 000 sont des anciens combattants. Bien que la Légion n'intervienne pas directement dans le domaine de la santé mentale, son Réseau du Bureau d'entraide offre l'assistance aux vétérans et les dirige vers les programmes et services appropriés. La Légion plaide pour « une amélioration immédiate et substantielle des programmes du gouvernement pour l'assistance en santé mentale, » et travaille en concert avec d'autres organisations d'anciens combattants qui luttent pour de meilleures initiatives en santé mentale – le tout sans l'activisme politique.

De plus, avec un budget d'un million de dollars, la Légion a établi en 2012 un programme national pour les anciens combattants sans abris appelé 'Laisser la rue derrière soi' (Leave the Streets Behind).

Mais le poids politique de l'organisation reste limité ; Bruyey affirme que 90 % des vétérans canadiens n'appartiennent à aucune organisation de défense des intérêts des anciens combattants et déplore le fait que la Légion « reste silencieuse en face de toutes ces attaques contre ceux d'entre nous qui osent parler, sans oublier les coupures profondes dans les services des anciens combattants dans les 60 dernières années. »

« C'est triste parce que la majorité des anciens combattants, de par leur culture d'obéissance militaire, ont intériorisé l'idée que lorsqu'on exerce ses droits démocratiques (soit en manifestant son opposition ou en allant dans les médias), on trahit son gouvernement et par extension le Canada et les Canadiens. » ■

Michael Harris est un journaliste primé, auteur et chroniqueur pour le journal en ligne *iPolitics*. Son dernier livre, *Party of One*, a été publié en 2014.

'VOTE STRATÉGIQUE' : DE QUOI S'AGIT-IL VRAIMENT ?

– *Un guide pratique*

Un indice : C'est plus difficile qu'on le croit.

PAUL BARBER

Plusieurs électeurs pensent que le voter libéral est le seul moyen de bloquer une victoire conservatrice dans leurs comtés. Ce n'est pas toujours le cas.

LA PRESSE CANADIENNE//Dave Chidley

S'il fallait faire le tour des faits saillants de l'année 2014, on se rappellerait tous du comportement bizarre de Rob Ford, l'ancien maire de la ville de Toronto. Avec ses aventures de toxicomane – lui qui a été filmé en train de fumer du crack ou de raconter des plaisanteries de mauvais goût – Ford a fait les manchettes partout dans le monde.

Pourtant, cette réputation douteuse ne semble pas avoir détourné les nombreux partisans de Rob Ford, qui sont restés à ses côtés jusqu'à la fin et qui le croyaient encore capable de se faire réélire aux élections municipales l'année dernière. Après un diagnostic de cancer, Ford a dû se retirer de la course et se faire remplacer par son frère Doug sur le ticket du scrutin. Curieusement, tout au long de ce périple politique, le sentiment populaire, en faveur ou contre les Ford, est demeuré inchangé.

Pour beaucoup des électeurs torontois, la question majeure de la campagne électorale était de savoir comment se débarrasser des Ford. La plupart de ces électeurs électeurs, qui

autrement auraient voté pour Olivia Chow — pour son penchant gauchiste — ont opté pour John Tory, l'ancien chef du Parti progressiste conservateur de l'Ontario. Même si au départ Tory n'était qu'un choix distant, ils ont dû se résigner à l'accepter, décidé à tout prix d'éviter un autre règne des Ford. Messieurs dames, c'est ça qu'on appelle un vote stratégique !

Au Canada, la pratique du 'vote stratégique' a régulièrement progressé durant les 15 dernières années. C'est en 1990, lors des élections provinciales ontariennes, que le 'vote stratégique' s'est fait remarquer de manière significative ; les coupes budgétaires sévères du gouvernement de Mike Harris avaient poussé beaucoup de

partisans du NPD à voter pour un candidat du parti libéral afin d'empêcher un autre mandat de Mike Harris (d'ailleurs dans certains cas, les électeurs libéraux ont voté pour un candidat NPD). Le vote stratégique n'a pas réussi à empêcher Harris de gagner une deuxième majorité, mais huit de ses députés ont perdu leurs sièges et son parti a dû se contenter d'un nombre réduit de sièges à l'assemblée.

Traditionnellement, les électeurs votent pour exprimer leurs convictions politiques et n'ont pas à se préoccuper de perspectives de réussite du candidat de leur choix. En revanche, un vote stratégique c'est quand l'électeur choisit un candidat en fonction de ses chances de gagner, même si ce dernier n'était pas le candidat préféré de l'électeur. Les raisons qui poussent un électeur à faire un choix stratégique sont généralement négatives : le vote stratégique est une démarche qui vise la défaite d'un autre candidat.

Il est vrai qu'il y a des divergences d'opinion d'ordre politique entre les libéraux et le NPD – mais pour la plupart des électeurs de ces deux partis, ces différences sont beaucoup moins importantes que leur dégoût à l'endroit des conservateurs de Stephen Harper. Cette situation ouvre donc la porte à la possibilité d'un vote stratégique de type 'Tout sauf les conservateurs' (TSC) lors de la prochaine élection fédérale.

Un sondage annuel réalisé par la firme Nanos Research pour le compte de l'institut des Politiques publiques, a conclu que 30 % de l'électorat pense que le gouvernement de Harper a eu une mauvaise performance en 2014 – ils étaient 38 % en 2013, une hausse significative avec le pourcentage de 12 % en 2011.

Le vote stratégique n'est pas aussi facile qu'il en a l'air. Lors de l'élection de 2011, cinq partis politiques ont gagné des sièges à la Chambre des communes, les parts du vote populaire varient considérablement d'une région à l'autre. Depuis, les changements de chefs des partis et d'autres facteurs ont affecté de façon significative les positions des partis à la Chambre des communes.

Pour voter stratégiquement, il ne suffit pas seulement de suivre ce que nous disent les sondages ; il faut être bien au courant de ce qui se passe dans votre province et dans votre comté. La majorité des électeurs anti-conservateurs votent simplement pour le candidat libéral local même quand un candidat NPD a de bien meilleures chances de gagner. Si vous ne faites pas votre part afin de mieux vous informer, vous risquez d'aider le candidat que vous ne voulez pas à se faire élire. C'est pour cette raison qu'il est essentiel de connaître son comté et sa région – ainsi que la performance actuelle des partis politiques et celle des dernières des dernières élections.

Depuis 2011, il y a eu un changement notoire qui concerne la portée du vote ; cette année, les Canadiens élitent 338 députés au fédéral dans un nouveau contexte électoral marqué par des modifications profondes du tracé des limites électorales des circonscriptions. Pour en apprendre plus sur le redécoupage – l'ancien et le nouveau – des circonscriptions fédérales, il faut visiter le site internet d'Élections Canada (<http://www.redecoupage-federal-redistribution.ca/map/pwt/pwt.html?lang=fr&>).

En suivant le lien 'Coin des cartes' sur la page d'accueil d'Élections Canada, vous trouverez des informations sur la distribution des résultats électoraux de 2011 par comté, et si vous prenez le temps le temps de surfer sur ce site, vous y trouverez pratiquement toute l'information que vous désirez. Bien entendu, lorsque la prochaine campagne électorale sera lancée, cette information sera accessible dans les médias.

Toutefois, il ne faut pas non plus présumer que chaque circonscription est adaptée à un vote stratégique ; certains sièges sont soit solidement encrés aux mains du parti que vous soutenez, ou encore à celles du député du parti adverse et le vote stratégique aurait du mal à contrecarrer cet avantage. Ceci n'empêche pas qu'il y ait de vraies opportunités de voter stratégiquement, le tout dépend de votre circonscription de résidence.

(Une mise en garde s'impose toutefois : Ces observations sont basées sur les résultats de 2011, les tendances électorales à long terme dans les régions, les récents sondages et les prévisions conçus en utilisant un modèle que j'ai développé il y a plus de 20 ans. Il faut donc se rappeler que comme toujours, les conditions sur le terrain sont susceptibles de changer rapidement et personne n'a une boule de cristal qui prédit l'avenir.)

Examinons maintenant la situation province par province...

Les Maritimes

L'histoire politique et les récents sondages dans les Maritimes suggèrent que la stratégie du 'Tout sauf les Conservateurs' (TSC) profitera plus aux Parti libéral du Canada. Cependant, le NPD a considérablement renforcé sa position dans la région depuis 1997. C'est vrai que le parti est en position plus faible que les libéraux mais rien n'empêche un changement de courant politique dans les mois à venir.

Les circonscriptions conservatrices d'Avalon (en Terre-Neuve) et Egmont (à l'île du Prince Édouard) sont susceptibles de passer aux mains des libéraux. Pour les 20 dernières années, la province de la Nouvelle Écosse a un système tripartite assez solide. Mais les récents sondages semblent suggérer que les circonscriptions de Cumberland-Colchester et West-Nova pourraient passer aux mains des libéraux. Cependant, le NPD détient trois circonscriptions et a de bonnes chances de remporter dans South Shore-St. Margarets.

Au Nouveau Brunswick, les libéraux ont de bonnes chances d'arracher des mains des Conservateurs les circonscriptions de Fredericton, Madawaska-Restigouche, Miramichi-Grand Lake et Moncton-Riverview-Dieppe. Le NPD pourrait changer la donne dans la circonscription de Saint-John Rothesay, qui semble actuellement se diriger vers une course à trois.

Québec

La 'vague orange' du NPD qui a soufflé sur le Québec en 2011 a surpris même les observateurs politiques les plus aguerris. Elle n'est plus aussi forte qu'à ses débuts, mais elle a certainement maintenu sa vigueur parmi les Québécois francophones. Sous Justin Trudeau, on observe une sorte de renaissance des fortunes libérales, ce qui en retour semble avoir replacé le parti dans ses domaines où il est traditionnellement fort – chez les Anglo-Québécois et les communautés immigrantes de la grande région de Montréal. En 2011, les conservateurs n'ont retenu que 5 sièges au Québec mais restent tout de même assez forts dans la ville de Québec et dans la région du Saguenay.

Autrefois dominant, le Bloc Québécois est maintenant relégué à l'arrière plan. C'est le NPD de Thomas Mulcair qui reste réellement le plus important adversaire des bloquistes et des conservateurs dans les régions francophones du Québec.

Ontario

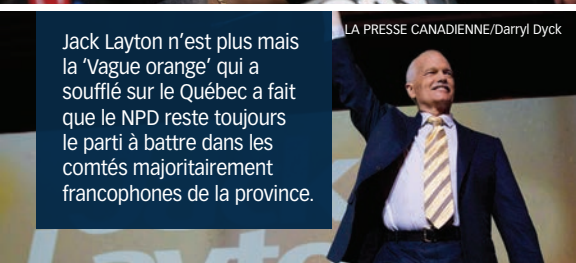
L'Ontario s'est fait remarquer en 2011 pour avoir été la scène du plus grand triomphe des conservateurs. C'est d'ailleurs ce qu'affirment Darrell Bricker et John Ibbitson, journaliste du Globe and Mail, tous deux auteurs du livre 'The Big Shift'. Ils disent que le Canada est en pleine transition politique vers la droite, entre autres suite au gain d'influence et de pouvoir croissant de la part de l'Ouest canadien et des immigrants de la classe moyenne qui tendent vers le conservatisme social et fiscal, et qui constituent une population particulièrement importante en Ontario. Les 15 sièges que les conservateurs ont gagnés en Ontario sont surtout concentrés dans le milieu suburbain où vit justement cette 'classe moyenne'.

Lors de l'élection de 2011, le Parti conservateur a en fait remporté la majorité des circonscriptions suburbaines entourant Toronto. Cependant, presque toutes ces circonscriptions ont élu a deux reprises des



LA PRESSE CANADIENNE/Michelle Siu

Plusieurs analystes attribuent l'échec de la campagne d'Olivia Chow à la mairie de Toronto en 2014, au vote stratégique contre les frères Ford.



LA PRESSE CANADIENNE/Darryl Dyck

Jack Layton n'est plus mais la 'vague orange' qui a soufflé sur le Québec a fait que le NPD reste toujours le parti à battre dans les comtés majoritairement francophones de la province.



LA PRESSE CANADIENNE/Chad Hipolito

La vigueur soutenue d'Elizabeth May dans Saanich-Gulf Islands fait de ce comté un des rares où un vote stratégique conservateur est un vote en faveur du Parti vert.

députés provinciaux libéraux (à l'exception du Nord de l'Ontario, le redécoupage des circonscriptions provinciales est identique à celui du fédéral). De plus, les 40 comtés qui ont voté conservateur en 2011 ont tous élu un député libéral provincial en juin 2014. Sept autres comtés conservateurs ont élu des néo-démocrates au provincial.

La plupart de ces circonscriptions ont changé de délimitations, mais auraient tout de même voté conservateur en 2011. Cependant, les deux dernières élections provinciales montrent que la politique dans la plus grande province de notre pays est loin d'être monolithique. Il faudra s'attendre donc à une forte compétition dans les comtés actuellement aux mains des conservateurs lors de l'élection de 2015, notamment dans la région suburbaine torontoise mais aussi dans l'Est et le Sud-Est de la province ainsi que dans la ville de Toronto elle-même. Ces comtés risquent de passer aux mains des libéraux, et quelques uns d'entre eux au NPD.

Manitoba

En 2011, les conservateurs ont remporté 11 des 14 sièges au Manitoba – sept d'entre eux à Winnipeg. Mais on observe une résurgence libérale dans la province, particulièrement dans l'Est et le Sud de Winnipeg, ce qui met en péril les sièges conservateurs au Manitoba. La montée des libéraux a été renforcée par le fait que le gouvernement provincial (NPD). Les libéraux pourraient donc récupérer jusqu'à 4 comtés actuellement conservateurs à Winnipeg.

Saskatchewan

Saskatchewan est la seule province au pays qui pourrait reproduire – ou presque – les résultats de l'élection de 2011, lorsque les conservateurs ont remporté 13 des 14 sièges de la province. Cependant, si les circonscriptions avaient les mêmes délimitations qu'aujourd'hui, le NPD aurait deux sièges, un à Saskatoon et un autre à Regina. Une bataille à trois s'annonce dans d'autres circonscriptions urbaines où, si les électeurs libéraux votent stratégiquement, les conservateurs pourraient bien perdre.

Alberta

L'Alberta, la province la plus frappée par la chute des prix du pétrole et province d'origine de Stephen Harper - est créditée d'avoir maintenu les conservateurs au pouvoir pour plusieurs élections passées. Mais il se peut que le vent soit en train de tourner pour les conservateurs ; certains sondages suggèrent même que le soutien des Albertains à l'endroit de Stephen Harper s'est effrité et que les libéraux menacent de lui enlever un certain nombre de sièges à Calgary et Edmonton. Quant au NPD, il semble qu'il a de bonnes chances de remporter à Edmonton, lui qui ne détient actuellement qu'un seul siège dans la province.

Colombie-Britannique

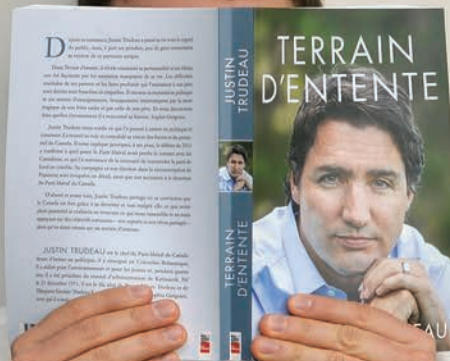
Tel le reflet de sa géographie hautement diversifiée, la Colombie-Britannique est une province à une multitude de microclimats, météorologiques et même politiques : les récents sondages révèlent que les trois partis fédéraux ont fait preuve de bonne performance.

Par contre, les conservateurs, qui étaient forts lors de l'élection de 2015, paraissent vulnérables, et pourraient perdre un bon nombre de comtés dans Vancouver et dans le Lower Mainland, au profit des libéraux. Le NPD, qui a gagné autour de 11 sièges lors de la dernière élection, a de bonnes chances d'en remporter plus aux dépens des conservateurs, notamment sur l'île de Vancouver et dans les régions intérieures de la province. C'est en Colombie-Britannique que se trouve le comté de Saanich-Gulf Islands, où un vote stratégique conservateur se transforme en vote en faveur du Parti vert. D'ailleurs tout indique qu'Elizabeth May, chef du Parti vert retiendra ce siège qu'elle avait gagné en 2011.

Le Nord

Les circonscriptions nordiques du Yukon, l'Arctique de l'Ouest (Western Arctic) et le Nunavut sont vastes mais moins peuplées. Ici, la politique a un caractère éminemment local ; le caractère individuel de chaque candidat est très important. Les conservateurs détiennent deux des trois comtés ; en 2011, ils ont gagné le Yukon mais avec une marge très petite contre le candidat libéral. Ils ont également retenu le Nunavut avec une large marge, loin devant le candidat libéral local. Le NPD détient l'Arctique de l'Ouest. Pour les gens du Nord, la connaissance des enjeux et acteurs politiques locaux sera cruciale à la planification d'un vote stratégique. ■

Paul Barber est un ancien fonctionnaire et producteur de télévision de CBC avec un intérêt pour la politique, les sondages, l'économie et les médias.



Amour et désaccord POLITIQUE



Ne laissez pas une année électorale ruiner votre relation amoureuse.

SUE MCGARVIE

C'est bien connu, nous les Canadiens sommes de type conventionnel, lorsqu'il est question d'aborder publiquement certains sujets. De peur de blesser notre interlocuteur, nous savons éviter les sujets qui fâchent ou soulèvent les passions, bien particulièrement lorsqu'on est en couple avec une personne qui ne partage pas nos opinions sur ces mêmes sujets.

Ainsi, quand le facteur 'politique' entre dans la conversation, les couples aux convictions opposées préfèrent se faire passer pour des êtres politiquement commodes ; ni de gauche ni de droite. Ils s'empressent de changer rapidement de sujet vers des thèmes moins dangereux comme le hockey ou le sexe.

Pourtant, derrière les portes closes de leurs maisons, les différences d'opinion entre les couples resurgissent et il arrive même qu'elles entraînent des chicanes. Alors, comment

réussit-on une relation amoureuse durable avec une personne ayant des convictions diamétralement opposées aux nôtres sur les sujets tel que l'environnement, l'économie, l'avortement, la prostitution, la santé ou encore le rôle du gouvernement dans la société ?

C'est vrai que les couples se forment et font route commune pour toutes sortes de raisons. Après tout, imaginez-vous combien ce serait si ennuyeux de tomber amoureux de notre jumeau idéologique qui voit la vie exactement

de la même façon que nous ! Dans la vie, il nous arrive des choses qui nous forcent de changer notre conception du monde. Et puis avec l'âge, nous nous épanouissons en tant qu'individus. Au fur et à mesure que nous assumons plus de responsabilités – les enfants, l'hypothèque, une carrière professionnelle – nos convictions politiques changent aussi. Une grande majorité d'entre nous est assez mûre pour savoir écouter et respecter les vues divergentes bien articulées; après tout rien ne vaut une bonne discussion pour garder la relation vivante. Ce qui importe le plus, c'est comment gérer les frictions qui se produisent une fois que les deux partenaires ont clairement indiqué que leurs avis resteront inchangés. Parfois, ces frictions sont minimales mais il arrive qu'elles

PHOTO CREDIT : Mat thew Usherwood

soient assez importantes et risquent de compromettre sérieusement la relation.

Si l'on s'en tient aux stéréotypes d'usage, les sympathisants conservateurs sont des hommes, alors que les femmes ont tendance à voter à gauche. Pourtant, l'exemple de Chantal et Geoff Piepers est la preuve que ce n'est pas toujours le cas. Couple heureux et ensemble depuis l'adolescence, ils ont quatre enfants et trois chiens.

Les Piepers ont des opinions politiques totalement opposées ; elle est conservatrice et lui vote Parti vert. « Je trouve que Stephen Harper fait un excellent travail et je soutiens le candidat conservateur local » renforce – t – elle. Ce qui provoque un roulement des yeux de la part de Geoff son époux. « Je ne suis pas du même avis du tout ! Je veux un premier ministre différent et c'est Elizabeth May qui aura mon vote » dit-il. « Je suis un homme de terroir, un entrepreneur et je pense que le programme du Parti vert reflète mieux les valeurs saines que je veux pour mes enfants » continue – t – il, avant de conclure « Et puis, c'est au tour des femmes fortes et brillantes de prendre le gouvernail du pays » en souriant à sa femme.

Je demande aux Piepers si les différences d'opinions politiques nuisent à leur relation. « Pas du tout » me rassurent – ils. « Nous sommes d'avis qu'un débat sain à table aide les enfants à développer leur propres capacités de jugement, et nous savons convenir d'être en désaccord » dit Geoff. « Ce serait si ennuyeux si on se contentait de répéter les opinions de l'autre. Notre relation est prioritaire, et malgré nos fortes personnalités, nos batailles sont réservées aux sujets qui affectent réellement notre vie de tous les jours ».

Voulez-vous savoir quelle est la différence entre les couples qui conviennent d'être en désaccord et ceux qui ne peuvent pas passer une période électorale sans grands cris ? Le respect. Parce que ce qui compte n'est pas d'être d'accord mais plutôt de savoir comment exprimer son désaccord. Les relations amoureuses saines sont fondées sur un témoignage de respect mutuel. Il ne faut pas présumer que tous les débats doivent finir lorsqu'on cède à l'autre personne. Ce n'est certainement pas parce que vous ou votre conjoint avez fortement exprimé des points de

vue sur un sujet politique quelconque que vous allez pouvoir convertir l'autre. D'ailleurs toute mission visant à convertir votre partenaire risque de ruiner votre relation amoureuse.

Au contraire, veillez à vous entendre sur ce qui unit votre couple, votre intimité et la vie que vous vous êtes construite ensemble. Vous n'êtes pas en train de monter une coalition et tout compte fait, ce n'est pas par un vote secret que vous allez régler quoi que ce soit. Alors détendez-vous !

En fait, être en couple c'est un peu comme vivre dans une démocratie : beaucoup dépendra de la façon dont vous exprimez votre désaccord vis à vis de l'autre. On ne va jamais l'admettre, mais la politique nous apprend que les adversaires peuvent devenir des alliés. Lorsque les temps sont durs ou que le pays est menacé, les partis politiques se rassemblent et collaborent. Le reste du temps, nous débattons constamment – pourtant si le Canada a maintenu la cohésion nationale pour près d'un siècle et demi, c'est parce qu'on s'entend sur nos valeurs nationales fondamentales.

C'est la même chose pour les relations amoureuses – seules survivent celles qui sont fondées sur des valeurs communes. En politique, il est courant que les gouvernements tombent ou soient déçus, mais le pays n'arrête pas de fonctionner. Une relation amoureuse saine est plus forte que la somme des disputes, et briser sa relation pour cause d'incompatibilité politique ne devrait être qu'un dernier recours. Ça ne devrait être envisagé seulement si les valeurs fondamentales ne sont plus les mêmes.

D'ailleurs, vous ne vous en rendez peut être pas compte, mais votre partenaire et vous ne sont pas si éloignés dans vos opinions. Voyez au delà des étiquettes et posez vous la question : pourquoi est-ce que cette personne aux avis politiques qui m'irritent, se trouve être la même personne qui m'attire si fort ? Dites-vous que s'il a le mérite d'être votre partenaire, c'est peut être parce que ses points de vue politiques sont tout aussi valides. Concentrez-vous donc plus à ce qui vous unit à cette personne, au lieu de vous attarder sur vos différences respectives. (Cette stratégie est similaire à celle des partis politiques, qui présentent leurs agendas comme une alternative claire. Si on en

PHOTO CREDIT : Sue McGarvie



Geoff et Chantal Piepers :
Accepter d'être en désaccord.

fait un examen approfondi on se rend vite compte qu'ils s'entendent sur les principes de base. Comme quoi, lorsqu'on va au-delà de la rhétorique, on trouve des valeurs fondamentales communes).

Avec sollicitude et respect, on peut parler de tout ou presque – aussi difficile que soit le sujet – sans nécessairement porter atteinte à notre relation amoureuse. Vous ne serez sans doute pas toujours d'accord, mais vous apprendrez à manifester vos désaccords comme deux personnes qui s'aiment. Le tout commence par l'écoute attentive de ce que votre douce moitié a à dire. ■



Sue McGarvie est sexologue clinicienne et thérapeute relationnelle depuis le début des années 1990. Elle a fondé la *Ottawa Sex Therapy and Libido Clinic*. Elle a animé *Sunday Night Sex with Sue* pour Astral Media dans divers marchés du Canada pendant plus de dix ans. Elle anime désormais une chronique à la radio intitulée *The Three Minute Therapist*. Consultez son blogue pour découvrir sa poésie divertissante à www.sexwithsue.com.

VOUS, VOS IMPÔTS ET L'ÉLECTION FÉDÉRALE

Les politiciens adorent distribuer des crédits d'impôts. Mais qu'en est-il réellement de tous ces 'cadeaux' ?

BERNARD SIMON

Vers la fin des années 1990, lorsque Scott Clark était sous-ministre adjoint aux finances fédérales, lui et ses collègues étaient constamment bombardés de messages de toute part, ou plutôt ce qu'il appelle 'des idées folles pour payer moins d'impôts'.

« Tout le monde veut une nouvelle réduction d'impôts ou un nouveau programme de dépense » explique Clark. On lui a d'ailleurs déjà proposé de mettre en place une réduction d'impôts pour les pompiers volontaires et des programmes de conditionnement physique pour les enfants. « Les politiciens ne voient pas du tout ces demandes de réductions d'impôts comme folles, puisqu'elles servent bien leurs électeurs. »

À l'époque, alors que le solde fiscal du gouvernement de Jean Chrétien commençait à enregistrer un excédent budgétaire, les politiciens attendaient au pied de la porte « Plusieurs ministres sinon tous nous disaient 'On peut y aller maintenant qu'on a de l'argent' » dit Clark. L'ancien sous-ministre félicite encore Jean Chrétien et Paul Martin, son ministre des finances, pour avoir refusé de céder aux demandes de distribution d'allègements fiscaux à ce moment là.

« Nous avons conseillé au gouvernement que c'était une mauvaise politique fiscale. Il y a de bien meilleurs moyens d'aider les familles



et c'est complètement ridicule d'envoyer des chèques aux gens pour des choses qu'ils peuvent déjà se payer » renforce Clark.

Contrairement à Clark et le gouvernement Chrétien, les conservateurs de Stephen Harper ne conçoivent pas les choses de la même manière. Pour eux, les allègements fiscaux ciblés sont un excellent moyen de plaire à l'électorat.

Il suffit d'ailleurs d'examiner le budget fédéral de 2014 pour comprendre comment les conservateurs s'y prennent. Ce budget contenait notamment :

- Un report du paiement de l'impôt pour les éleveurs de bétail des Prairies contraints de vendre leur bétail pour cause d'intempéries.
- Une nouvelle réduction d'impôts pour les bénévoles en recherche et sauvetage.
- Un généreux crédit d'impôt pour les familles qui adoptent les enfants.
- Une prolongation pour un an du crédit d'impôt temporaire pour exploration minière de 15 %.

Le véritable coup d'éclat de ce spectacle fiscal fut évidemment l'annonce de Stephen Harper en octobre dernier, qui offrait une autre série de « réductions d'impôts pour les familles », clairement destinées à plaire aux électeurs en préparatif de la prochaine élection fédérale.

Au cœur de l'annonce de Harper se trouve la mesure fiscale controversée de fractionnement du revenu. Cette dernière permettrait au contribuable de transférer jusqu'à 50 000 \$ de revenu imposable au conjoint se trouvant dans une tranche d'imposition inférieure. Les conservateurs ont également proposé d'autres mesures fiscales, notamment la bonification de la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), en la faisant passer de 100 \$ à 160 \$ par mois, ainsi qu'une augmentation de 1000 \$ sur les déductions pour frais de garde d'enfants.

« En intégrant les priorités comme la garde d'enfants et les programmes sportifs dans nos programmes, notre gouvernement démontre qu'il est résolument dédié à assister les familles canadiennes. » a dit Harper lors de l'annonce.

Ça rend fou les experts fiscaux qui doivent les examiner, mais les politiciens adorent ces

réductions d'impôts 'à la pièce'. Clark appelle ce stratagème 'un programme de dépense qui se fait passer pour une réduction d'impôt'. Selon lui, le fractionnement du revenu est une mesure particulièrement pernicieuse puisqu'il s'agit d'une réduction qui profitera plus aux foyers les plus riches « Elle est là pour rassurer la base conservatrice, et ça au dépens de tous les contribuables. »

Les experts en fiscalité et certains politiciens réclament depuis des années qu'un effort soit fait pour alléger la lourdeur que cause la multitude d'exemptions et de rabais sur notre système fiscal, et qui fait de lui l'un des plus complexes au monde. « Je suis en faveur d'un système fiscal uniforme » dit David Macdonald, économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives. « Ça permet d'alléger le fardeau de la conformité au code fiscal. Un système fiscal simple permet aux gens ordinaires de remplir leur propre formulaires d'impôts au lieu de devoir payer un comptable. »

D'autres experts vont plus loin et se demandent si la distribution des impôts est réellement utile pour les politiciens en campagne électorale. Larry Chapman est directeur exécutif de la Fondation canadienne de fiscalité, il est père d'une fille de 15 ans et son épouse ne travaille pas en dehors du foyer. Avec son salaire relativement élevé, et sa situation familiale, Chapman serait parmi ceux qui, en principe, bénéficieraient des avantages du fractionnement du revenu. Mais il est bien loin d'être enthousiasmé par la mesure fiscale conservatrice.

« Je ne suis pas certain que nous offrir à nous des réductions d'impôt était la meilleure chose à faire » dit Chapman. Les propos de Chapman démontrent le fait qu'il y a des problèmes associés à l'utilisation du code fiscal pour des fins partisans : contrairement à ce que les politiciens veulent nous faire croire, les déductions d'impôts ciblées ne sont pas si généreuses que ça et s'appliquent généralement à un nombre limité de personnes.

Le fractionnement du revenu par exemple, s'applique uniquement aux couples qui se situent dans certaines tranches d'imposition et qui ont des enfants de moins de 18 ans. De plus, les prestations sont limitées à 2000 \$ par an. L'institut C.D. Howe estime d'ailleurs que 85 % des foyers canadiens ne bénéficieront pas du tout de la mesure de fractionnement du revenu.

Il faut noter aussi que le récent effondrement du prix du pétrole n'a pas manqué de soulever un autre lot de questions sur le raisonnement derrière ces réductions d'impôts ciblées. Les conservateurs ont promis que le fractionnement du revenu et d'autres mesures fiscales ne compromettront pas l'excédent budgétaire préalablement projeté pour l'année 2015. Mais avec la baisse prévue des recettes fiscales provenant des compagnies du secteur de l'énergie, l'excédent prévu se trouve en situation précaire.

C'est un fait que les aînés sont l'un des groupes d'électeurs les plus favorisés du gouvernement Harper. En 2007, ils étaient les premiers à bénéficier des mesures de fractionnement du revenu, lorsque le gouvernement a permis aux couples de retraités de diviser les revenus de pension entre eux afin de baisser l'impôt sur le revenu du conjoint gagnant le revenu le plus élevé. Les provinces ont emboîté le pas au gouvernement fédéral en passant des lois dans le même sens.

Cette concession a été attribuée au fait que le gouvernement fédéral voulait apaiser les mécontentements des retraités suite à la décision fédérale d'imposer les fiducies de revenu alors que ces dernières constituaient une source considérable de revenu pour les retraités. Les contribuables plus âgés ont également profité de la mise en place des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) qui existent depuis 2009, ainsi que de l'augmentation ultérieure de la limite de contribution, de 5000 \$ à 5500 \$.

Puisque les aînés sont les plus susceptibles de manquer de temps et d'espace pour augmenter leurs REER, les CELI leur donne une marge de manœuvre plus flexible afin d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt.

Une étude menée par le ministère des finances en 2012 a démontré que près d'un tiers des contribuables canadiens avaient ouvert des comptes CELI. Selon les conclusions de l'étude, le taux de participation aux CELI était « relativement stable chez ceux qui ont entre 25 et 49 ans, et augmente avec l'âge par la suite, avec une plus forte participation chez les aînés. » D'ailleurs, même la participation des aînés ayant un faible revenu est plus forte que celle d'autres individus à faible revenu en général.



Jeudi, 30 octobre 2014 : Le Premier ministre Stephen Harper, au centre, salue le public après avoir annoncé des réductions d'impôt et l'augmentation des avantages sociaux pour les familles au campus de Vaughn du Centre communautaire juif Joseph et Wolf Lebovic.

Étant donné les avantages politiques impliqués, il est fort probable que le gouvernement actuel – ou même le prochain gouvernement, qu'il soit libéral ou NPD – continue d'ignorer les critiques à l'endroit des réductions d'impôts étroitement ciblées.

Armine Yalnizyan, un autre économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives, prédit même de nouveaux allègements fiscaux, destinés cette fois-ci aux soignants à la maison, et il n'a aucun doute sur cette mesure, peu importe le parti qui gagnera la prochaine élection.

« Les conservateurs semblent être en faveur des gens qui restent à la maison, principalement des femmes au foyer, et les libéraux demandent à ce que les femmes soient 'reconnues' pour le travail non payé qu'elles font à la maison. » nous explique Yalnizyan.

Dans un rapport publié en 2011, l'Association canadienne des comptables généraux accrédités, notait que « chaque règle fiscale est destinée à un électorat en particulier – autant pour les individus que pour les corporations – qui voient le système fiscal comme un moyen de livraison indirecte des dépenses publiques. Du coup, supprimer ces règles fiscales spéciales, surtout celles qui sont en place depuis de longues années et qui sont populaires chez certains groupes d'électeurs forts, n'est pas chose facile. »

Le Premier ministre Harper a lui-même souligné ce point au cours des derniers mois, lors qu'il affirmait que son parti mènera la prochaine campagne avec l'objectif de mettre « l'argent dans les poches des Canadiens. » ■

Chez nous c'est chez vous : ÉCHANGER SA MAISON POUR LES VACANCES ?

Les sites spécialisés dans la nouvelle tendance d'échange de maison bouleversent le marché touristique.

ELIZABETH THOMPSON

Est-ce que vous partez en vacances ? Est ce que ça vous dirait de les passer dans la Vallée de la Loire, dans un château avec lac privé et service de majordome, le tout au prix abordable de 2 200 \$ par nuit (en basse saison) ? Non ? Alors il y a aussi ce magnifique château anglais, le Tawstock Castle, situé dans le North Devon, parfait pour une famille et dont le prix commence autour de 700 \$ par nuit.

Ne vous en faites pas si vous avez moins que ça ; avec 50 \$ dollars vous pouvez vous payer une nuit dans un tipi sur le bord du Guadalupe River au Texas, avec air climatisé et Wi-Fi. La même somme peut aussi vous permettre de louer un canapé pour une nuit à Manhattan. Tandis que pour \$12 dollars, on peut se payer une nuit sur le divan lit dans un véhicule de plaisance (RV) à Portland en Oregon. Pour les plus traditionnels, il y a toujours des condos ou chalets à louer, avec vue sur la nature.

Dans le secteur touristique, les sites internet qui mettent en contact ceux qui ont besoin des services avec ceux qui offrent ces services sont en pleine augmentation. Certains appellent ça 'l'économie du partage'

ou encore 'la consommation collaborative', un modèle d'échange qui gagne de plus en plus en popularité. Certains de ces sites connectent les voyageurs aux personnes qui cherchent à louer leurs maisons ou chalets ou même leurs divans-lits pour un temps.

Les sites comme *Airbnb*, *TrocMaison*, *Home Away*, *VRBO* et *Flipkey* offrent souvent des alternatives abordables à l'hébergement traditionnel dans les hôtels. Louer sa maison ou même l'échanger contre un autre hébergement est une option particulièrement alléchante pour les retraités dont le budget vacances est limité. Ça permet entre autres de jauger une destination de retraite potentielle avant d'y aménager.

Cette formule connaît d'ailleurs un si grand succès que les autorités des villes comme New York, Québec et Victoria (en C.-B) sont en train d'examiner les moyens de taxer ce qu'ils nomment aujourd'hui 'une économie clandestine'.

C'est une initiative que soutient l'Association des hôtels du Canada dont le président Tony Pollard, assure que l'industrie ressent déjà les effets de la compétition que crée ces 'chambres d'hôtes privées'. « On sait par exemple qu'avec les grands événements en ville, les hôtels et autres lieux d'hébergement tendent d'afficher complet rapidement. Mais l'année dernière, alors que le Grand Prix était à Montréal, on pouvait encore se trouver une chambre. »

Pollard dit par ailleurs que son association a fait appel aux gouvernements afin de forcer ceux qui louent leurs chambres ou maisons pour des fins touristiques à obtenir un permis pour ces activités commerciales. Pollard avance que les municipalités et provinces à court de liquidités pourraient bénéficier des recettes potentielles de ce secteur d'activités. Il trouve aussi que ces sites n'offrent pas de garantie sûre aux voyageurs que leur lieu d'hébergement est couvert par les assurances ou qu'il a été inspecté par les autorités en respect aux règles d'inspection des chambres d'hôtels.

Les sites d'hébergement à bas prix ou d'échange de maison ne sont peut être pas en haute estime chez les hôteliers comme Pollard, mais chez les touristes, leur côte de popularité ne cesse d'augmenter. Lancé en 2008, le site *Airbnb* avait déjà atteint un million de réservations par 2012 ; aujourd'hui, les administrateurs du même site affirment avoir reçu plus de 25 millions de visiteurs et un million d'annonces à travers le monde. *Home Away* est un autre site avec un million d'annonces dans 190 pays aujourd'hui alors qu'il ne comptait que 60,000 annonces à ses débuts il y a dix ans.

Jon Gray, vice-président de *Home Away* (Amérique du nord) parle d'ailleurs d'un « changement rapide et drastique » ; sa compagnie, ainsi que son affilié VRBO (*Vacation Rental By Owner*) se vantent d'offrir un éventail d'options d'hébergements, des châteaux aux fourgonnettes. « La plupart des gens qui font appel à nos services sont plus âgés et économiquement stables, ils voyagent en groupe et sont en majorité des retraités, »

dit Gray. « Une bonne partie de nos propriétés sont des résidences secondes, mieux équipées pour être des maisons de vacances. » Un détail important selon Gray, puisqu'il affirme que les propriétés de location d'*Airbnb* sont plutôt des « résidences principales que les propriétaires laissent aux voyageurs pour un certain temps. »

Le modèle économique de *Home Away* consiste à charger les propriétaires de résidences des frais d'affichage des annonces. Selon Gray, les propriétés de vacances sont louées pour une durée de 18 semaines par mois en moyenne, ce qui assure une moyenne de \$27 000 en frais d'annonces à la compagnie.

En revanche, chez *Airbnb*, c'est aux voyageurs qu'incombent les frais de services – rangeant de 6 à 12 % du prix de la réservation. La personne en recherche d'hébergement paie *Airbnb*, qui se charge ensuite de débloquer les fonds au propriétaire dans les 24h suivant l'enregistrement du voyageur. Les voyageurs et propriétaires peuvent se jauger et vérifier leurs identités par Facebook et LinkedIn et les anciens visiteurs ont l'option d'effectuer des revues sur chaque propriété.

Le site *One Fine Stay*, est souvent décrit comme le '*Airbnb* pour les mieux nantis' mais selon la porte parole Madeleine Ito, il s'agit simplement d'un service de grande qualité pour les voyageurs les plus exigeants. La compagnie se vante d'être 'mieux qu'un vulgaire hôtel' et opère actuellement dans 4 villes – Londres, Paris, New York et Los Angeles.

Ito explique que les résidences sont collectionnées avec soin, basé sur le lieu, les conditions et autres services associés. Les propriétaires sont payés par la compagnie pour chaque nuit que leur maison est sous-louée, et *One Fine Stay* charge aux locataires des frais à un taux qui varie selon la demande.

Avant l'arrivée des locataires, *One Fine Stay* se charge du nettoyage de la maison, échange le linge de lit, les produits de soins personnels et serviettes de bain contre des produits hauts de gamme. Les locataires sont salués à l'arrivée par un employé de *One Fine Stay*, qui les fait visiter la maison afin de s'assurer qu'ils comprennent bien les instructions laissées par le propriétaire. Les locataires reçoivent aussi un iPhone pour la durée de leur voyage, avec toutes les informations sur le quartier, les

astuces sur les meilleurs restaurants ainsi que les numéros à appeler en cas d'urgence.

L'un des plus anciens services d'échange de maison est le *Home Exchange*, établi en 1992. Avec cette compagnie, l'hébergement est gratuit pour les participants à ce service qui compte aujourd'hui 60,000 résidences dans 150 pays, mais il faut payer des frais de membres.

Ça vous tente d'échanger votre maison pour les vacances ? Voici quelques sites pour vous servir de point de départ.

www.homeaway.com

www.vrbo.com

www.onefinestay.com

www.flipkey.com

www.homeexchange.com

www.airbnb.com



Place El Medio à Los Angeles, disponible via Onefinestay.

Source : Onefinestay.com



Source : HomeAway

Allure du Lac, luxueux château au bord du lac dans la Vallée de la Loire, disponible pour location via HomeAway (propriété numero 352015vb).

Selon Alexandra Origet du Cluzeau, porte parole de *Home Exchange*, les retraités constituent le segment de leur marché qui augmente rapidement. « Nous les appelons 'la population active retraitée' – ils ont un revenu fixe et ne disposent pas de ressources illimitées mais ont encore envie de voyager. »

La grande majorité des voyageurs sont heureux avec les services et options offerts par ces compagnies. Mais les choses peuvent parfois mal tourner, comme ce fut le cas pour Andrea Paine, juge de la citoyenneté au fédéral qui a utilisé *Airbnb* pour réserver un hébergement pour sa fille à New York.

La première fois, en 2013, c'était un lit superposable dans un appartement du Midtown pour 28 \$ la nuit. Mais une année plus tard, en optant pour une chambre de 69 \$ la nuit selon l'annonce en ligne, la vie de sa fille a vite viré au cauchemar. À son arrivée, non seulement le lit était dans un coin du salon de l'appartement, mais le copain de la propriétaire aménageait également dans l'appartement au même moment. « Il a commencé à habiter dans l'appartement, ils fumaient de la marijuana et ils veillaient très tard » raconte Paine.

Le comble fut le jour où, de retour à l'appartement, la porte était verrouillée et ses affaires étalés dehors. La compagnie pour laquelle elle travaillait l'a mis dans un hôtel le temps de finir sa semaine de travail. « Je ne dirais pas que je ne vais plus utiliser les services d'*Airbnb*, mais je vais être plus prudente et appeler la personne avant de décider si je vais ou non rester chez eux. » dit-elle.

Gray est d'accord avec Paine. « Il faut parler avec le propriétaire et poser beaucoup de questions. » La plupart des sites d'économie partagée instaurent la confiance entre les propriétaires et les locataires potentiels en permettant d'afficher des commentaires que les propriétaires ne peuvent enlever. « Voilà pourquoi il faut choisir une résidence qui a de bons commentaires. Même les commentaires qui ne sont pas positifs donnent une idée sur les résidences sur le marché et facilitent de faire son choix » ajoute Gray.

De plus, avant de s'engager, il y a toujours la possibilité de vérifier la qualité et le quartier de la résidence via les cartes Google Streetview. Si le propriétaire de la maison est absent lors de votre arrivée, il est important

de noter le nom et l'adresse d'une personne locale qu'on peut contacter en cas d'urgence. Les experts conseillent aussi de demander par écrit les instructions sur la résidence et de faire sa recherche avant de s'engager. « Mon avis serait d'être ouvert aux possibilités et de faire de la recherche sur les quartiers où vous désirez rester » dit Ito, qui explique que les villes comme Londres ont des quartiers magnifiques comme Hampstead mais qui restent encore inconnus des touristes.

Et enfin, si l'on veut limiter les dépenses, Gray dit qu'il vaut mieux éviter les hautes saisons. « Pensez par exemple visiter Disney en octobre plutôt qu'en juillet, les prix sont bien meilleurs. » Même si les cas de fraude sont rares et que les compagnies comme *Home Away* ont des mesures en place pour contrer les fraudeurs potentiels, Gray dit qu'il est nécessaire de se protéger. « Appelez avant pour confirmer la méthode de paiement, et si possible, payez par carte de crédit ou un autre moyen sécuritaire comme le service en ligne PayPal. C'est la meilleure façon d'éviter de devenir victime de fraude. » ■



VOYAGE EN CHINE

AVEC UN EXPERT

- Hébergement de luxe · Itinéraires détendus
- Passez des vacances sans souci
- Visitez les merveilles du monde
- Vivez la culture chinoise ancienne

Offre exclusive
à l'Association nationale
des retraités fédéraux

Épargnez
jusqu'à 400 \$

Essence de la Chine - 12 jours

18 avril, 9 mai, 19 sept., 17 oct.

Beijing · Xi'an · Shanghai · Suzhou · Wuxi

Forfaitaire par personne*
Tout compris
2,385 \$
+ 480 \$ (taxes)

La Chine classique et croisière sur le fleuve Yangtze - 16 jours

8 avril, 6 mai, 16 sept., 14 oct.

Beijing · Xi'an · Chongqing
Croisière sur le fleuve Yangtze ·
Yichang Shanghai · Suzhou · Wuxi

Forfaitaire par personne*
Tout compris
3,049 \$
+ 480 \$ (taxes)

Pour en savoir plus, appelez : 1-866-553-8989 Bureau de Toronto
1-888-285-5088 Bureau de Vancouver



* Basé sur un minimum de 24 personnes.
Compris dans ces programmes exclusifs : billet d'avion international aller-retour de Toronto/Vancouver, hôtel 5 étoiles, guide francophone/anglophone, billets d'avion en Chine, transport en autobus climatisé, repas quotidiens au programme, prix d'entrée aux attractions. Nexus Holidays est un grossiste et un détaillant agréé du TICO et du BPCPA.



VOYAGE AU PAYS DU ROI ARTHUR

Un Canadien emprunte les sentiers romains du pays de Galles à la découverte de ses racines familiales et trouve un trésor médiéval.

MICHAEL WALTERS

Le château de Cardiff, vue du ciel.

© Crown copyright (2015) Visit Wales

Lorsque j'étais un gamin vivant à Sarnia dans les années 50, je passais mes dimanches chez mon grand-père. Pendant que je jouais avec mes frères et mes cousins, mon grand-père, mon père et d'autres membres de la famille évoquaient avec nostalgie le bon vieux temps... dans une langue qui nous était inconnue.

Ma famille est d'origine galloise. Mon père, ses parents et ses 14 frères et sœurs ont émigré au Canada en 1929 grâce au programme d'attribution des terres et se sont installés dans le sud-ouest de l'Ontario. Avec ses petits-enfants, mon grand-père abandonnait le gallois au profit de l'anglais pour nous raconter son épopée comme soldat dans la deuxième guerre d'Afrique du Sud, comme cordonnier et mineur à Cross Hands, le village où naquit mon père. Il nous parlait du pays de Galles du XIXe siècle, avec son paysage verdoyant et vallonné, ponctué de petites fermes familiales ; il nous parlait de la vie d'antan, bien avant la découverte du charbon, agent déclencheur de la grande révolution

industrielle. J'ai toujours voulu savoir ce qui restait du pays d'enfance de mon grand-père.

Un bond dans le temps jusqu'à aujourd'hui et je suis un retraité qui célèbre son 40^{ème} anniversaire de mariage. Pour l'occasion, mon épouse Brenda et moi avons décidé de faire un voyage au pays de Galles, terre de mes ancêtres. Nous avons opté pour les promenades en voitures de 8 jours organisées par le Royal Scottish Tours : départ de Cardiff vers l'ouest jusqu'à St. David pour remonter la côte jusqu'à Aberystwyth ; ensuite, direction nord vers Llandudno, traversée des montagnes Brecon vers le sud jusqu'à Brecon et retour à Cardiff. Cette tournée est un retour aux sources, au village d'enfance de mon père.

Cardiff est la capitale et la métropole du pays de Galles. C'est une charmante agglomération avec en son centre le magnifique château de Cardiff. Elle est aménagée comme une roue dont le château est le moyeu, et les allées piétonnières bordées de boutiques forment les rais. Les véhicules circulent autour des allées et du château. Les résidents de Cardiff ont baptisé leur ville « la ville de 20 minutes », vantant l'efficacité du système de transport rapide d'une destination à l'autre.

En 1913, lorsque l'industrie du charbon au pays de Galles était à son point fort, plus de douze millions de tonnes de charbon partirent de Cardiff pour des destinations étrangères. Mais vers les années 1970, le marché de charbon avait commencé à stagner. Ainsi, lorsque Margaret Thatcher ferma définitivement les mines au pays de Galles, la ville de Cardiff avait dû se réinventer en un carrefour des services régionaux du gouvernement et un centre touristique. Aujourd'hui, Cardiff et ses célèbres architectures variées – couvrant l'époque



© Crown copyright (2015) Visit Wales

Vue panoramique de la ville côtière de Llandudno.



Au Moyen Âge, deux pèlerinages à la Cathédrale St. David étaient considérés comme l'équivalent d'un pèlerinage à Rome.

Source: Author

médiévale jusqu'à l'ère victorienne – sont devenus l'une des destinations touristiques les plus populaires du Royaume-Uni. En 2011, Cardiff se classait au sixième rang des destinations voyage du National Geographic.

Remodelées en 1980, les berges de Cardiff sont un éclatant exemple de sa transformation d'austère centre de distribution en attraction touristique. Des acres de quais et d'entrepôts abandonnés ont cédé le terrain à des quartiers résidentiels. D'élégants restaurants et magasins bordent Cardiff Bay, la magnifique baie qui longe la rivière Taff. La BBC y a d'ailleurs établi son siège social et c'est là qu'ils filment l'indémoudable série Dr Who.

De Cardiff, nous avons emprunté l'autoroute vers l'ouest en direction de la côte sud-

.....

Il nous parlait du pays de Galles du XIX^e siècle, avec son paysage verdoyant et vallonné, ponctué de petites fermes familiales ; il nous parlait de la vie d'antan, bien avant la découverte du charbon, agent déclencheur de la grande révolution industrielle.

.....

ouest et de Pembrokeshire. Nous avons fait une première escale dans une auberge à St. David, un village baptisé en l'honneur du saint patron des Gallois. En chemin pour St. David, nous avons fait un crochet par le village natal de mon père. Il nous avait averti que beaucoup avait changé ; nous n'avons pas pu retrouver l'ancienne maison familiale de Cross Hands et avons repris notre chemin vers le village de St. David.

Les routes au pays de Galles ont tendance à rétrécir sans avertissement. À l'ouest de Swansea, la vaste autoroute est soudainement devenue une route à deux voies, pour ensuite se transformer en route de campagne dans le comté de Pembrokeshire. À St. David, les rues étaient tellement étroites que les automobiles stationnées empiétaient sur la moitié des trottoirs, ce qui n'a pas facilité la tâche du conducteur. Nous y avons passé deux nuits dans un hôtel patrimonial et avons beaucoup aimé notre visite de la cathédrale St. David flanquée du palais de l'évêque et d'une tour datant du XIII^e et XIV^e siècle. St. David a été un important centre de pèlerinage au Moyen Âge ; à l'époque deux visites à St. David étaient considérées comme l'équivalent d'un pèlerinage à Rome. Nous avons aussi eu l'occasion de tremper nos mains dans le puits d'eau bénite, réputé pour ses pouvoirs de guérison (j'y ai aussi trempé mon front, mais les résultats se font attendre)

De là, nous avons pris la direction nord en longeant la côte vers Aberystwyth, un village côtier isolé et pittoresque bâti autour d'un ancien château, le long d'une vaste plage. Cette ville est reconnue pour son université

et est bâtie dans un des plus beaux paysages du pays de Galles. Les rues sont parallèles au littoral et une promenade côtière s'étire du château au nord vers les montagnes sauvages de Cambrian. Notre chambre d'hôtel avait vue sur le houleux océan Atlantique.

La journée suivante, nous sommes partis plus au nord, destination Llandudno. Conduire dans les zones rurales du pays de Galles n'est pas chose facile, surtout pour un conducteur nord américain, mais je commençais enfin à m'habituer à conduire du mauvais côté de la route. Dans ce coin de pays, les routes sont étroites et sinueuses, nichées dans des pentes abruptes, souvent le long d'un précipice, avec peu d'endroits pour s'arrêter et prendre une photo. Nous avons traversé des collines et des vallons verdoyants ; mieux adaptés aux déplacements à cheval ou à pied, et non aux trains et automobiles d'aujourd'hui. Ce fut un véritable casse-tête que de trouver une simple place de stationnement dans les minuscules allées des hameaux que nous avons visités.

Un chaud dimanche de septembre, nous sommes arrivés à Llandudno, une autre ville côtière dotée d'une magnifique promenade le long de la mer. Nous avons planifié de conduire jusqu'à Snowdonia le lendemain afin de prendre un vieux train jusqu'au sommet de la montagne, mais la pluie et un dense brouillard en ont décidé autrement. Nous avons donc continué notre chemin vers l'ouest en direction de Conwy, une ville de commerce fortifiée, bâtie autour d'un château datant de la fin des années 1280. Conwy, c'est comme un voyage dans le temps : le château a été érigé par le roi Édouard I pour mieux



Les randonneurs gravissent une des collines de Brecon Beacons au sud du pays de Galles.

dominer les Gallois, et les tours surplombent les routes sinueuses où l'on entend encore les échos de la langue galloise. Trois ponts enjambent la rivière qui se jette dans un magnifique port construit dans les années 1800 afin de transporter de l'ardoise, du cuivre et de l'étain dans la région pendant la grande ère industrielle du pays de Galles.

Après avoir passé deux nuits dans le Nord, nous avons repris la route vers Brecon. Avant de quitter notre hôtel, nous avons

reçu un excellent conseil : le voyageur nous recommandait d'emprunter l'autoroute est en direction de Chester et ensuite vers le sud jusqu'à Brecon en longeant la frontière anglo-galloise. Cela nous semblait un peu long et nous avons décidé d'y aller plus directement, c'est-à-dire par Brecon Beacons et le centre du pays de Galles, contre les conseils de la préposée à l'hôtel.

Elle nous avait expliqué que la route centrale est très étroite et ponctuée de hameaux et de carrefours, les vestiges du combat des Gallois au fil des siècles alors que les nationalistes gallois se réfugiaient dans cette région montagneuse pour y combattre les envahisseurs Romains, Saxons, Norvégiens, Irlandais, Écossais et Normands. La leçon du jour : en visite au pays de Galles, faites comme les Romains et suivez la côte.

Notre hôtel situé en périphérie de Brecon était également une ancienne résidence de la haute bourgeoisie. La rivière Usk coule directement derrière la propriété et nous avons pu faire de longues promenades le long des berges. Brecon est une ville commerciale offrant une vue imprenable sur Brecon Beacons, une chaîne de hautes collines au cœur d'un parc national. Un

vieux château norvégien surplombe la ville qui a longtemps été une zone militaire stratégique, car c'est l'un des rares endroits de la rivière Usk qui peut être traversée à gué. Nous avons repris le chemin de Cardiff le jour suivant.

Le pays de Galles est un écrin de grande beauté naturelle avec ses escarpements rocheux qui cèdent la place à des coteaux aux pâturages verdoyants et ses longues plages de sable. Mais ce sont les gens qui en font un endroit exceptionnel. Lorsque j'étais petit, mon père me disait que les membres de notre famille étaient tous des « bons parleurs ». Je sais maintenant d'où vient ce talent : le pays de Galles, c'est le fief du roi Arthur, et aux quatre coins du pays les gens sont très fiers de leur histoire, de leurs légendes, de leur langue et de leurs traditions. Les racines des habitants y sont aussi profondes que les montagnes elles-mêmes et ils vous régaleront d'histoire familiale remontant à plusieurs générations.

Le passé reste vivant dans la mémoire des Gallois. « Bienvenue chez vous » m'ont-ils dit lorsque je leur ai parlé de ma famille paternelle. Grâce à eux, notre voyage a été mémorable. ■

Aidez à faire de la sécurité de la retraite un enjeu de l'élection fédérale de cette année.

Remplissez le sondage. Dites votre mot. Faites une différence.

www.Respectezvotrepromesse.ca/sondage



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

Laisser pitou seul à la maison ... EN TOUTE SÉCURITÉ

On ne peut pas toujours amener son animal de compagnie en voyage. Mais avec un peu d'organisation, il y a moyen de rendre l'expérience le moins douloureuse possible pour vous deux.

Les voyages nécessitent beaucoup de préparation, pour les gens, comme pour les animaux de compagnie. Même si nous aimerions amener nos animaux avec nous partout où nous allons, ce n'est pas toujours possible. Mais si vous êtes contraint de laisser votre animal à la maison, vous avez quelques options.

La famille, les amis et les amateurs d'animaux

C'est formidable d'avoir des gens dans votre vie qui sont disposés à prendre soin de votre chat ou de votre chien pendant votre absence. Toutefois, que vous décidiez d'envoyer votre animal chez quelqu'un pendant la durée de votre voyage, ou que vous demandiez à un proche de passer chez vous pour vérifier si votre animal va bien, assurez-vous que cette personne comprend l'importance de leur engagement. La personne qui a accepté de s'occuper de votre chat, est-elle disposée à venir souvent et à rester un petit moment pour jouer avec l'animal ? Et si l'animal reste chez eux, avez-vous déjà convenu des mesures à prendre si votre animal brise quelque chose ou abîme le tapis (vous pensez que ce genre de chose n'arrivera pas...) ? Lorsque tout le monde s'entend sur les attentes, l'expérience a de bonnes chances d'être positive.

Choisir un chenil

Le fait de mettre votre animal en pension dans un chenil comporte beaucoup d'avantages. Vous savez que votre animal recevra des soins, le jour comme la nuit, dans un environnement sûr et sécuritaire. Vous ferez également affaire avec des professionnels, qui ont de l'expérience avec toutes sortes d'animaux. Cependant, faites votre choix judicieusement : chaque animal de compagnie a des besoins différents. Vous devriez donc vous assurer que l'établissement que vous choisissez convient bien à votre animal et que vous laisserez votre chat ou votre chien en de bonnes mains.

Commencez par vous renseigner. Une recommandation personnelle peut s'avérer précieuse. N'oubliez pas que le prix ne doit pas être le facteur principal à prendre en considération : les bonnes affaires peuvent être trop bonnes pour être vraies.

Effectuez quelques vérifications : le chenil est-il propre et bien entretenu, réchauffé en hiver et bien aéré en été ? L'espace est-il suffisant pour que l'animal puisse faire de l'exercice ? Comment se comporte le personnel ? Visitez l'établissement, de préférence, à l'improviste. Vous verrez alors à quoi ressemble l'établissement dans des conditions normales de fonctionnement.

Si vous comptez partir pour un long voyage en laissant votre animal dans un chenil avec lequel vous n'avez jamais fait affaire auparavant, laissez-y d'abord votre animal pour une fin de semaine. Vous aurez ainsi l'occasion de faire un essai, sans prendre d'engagement important.

Gardiens d'animaux de compagnie professionnels

Si vous avez plusieurs animaux de compagnie où qu'il n'existe aucun chenil convenable dans les environs, un gardien d'animaux de compagnie professionnel peut s'avérer une excellente solution pour vous. Si vous ne connaissez pas très bien la personne, assurez-vous de vérifier ses références. Plusieurs gardiens d'animaux de compagnie sont membres d'organisations comme Pet Sitters International ou le Better Business Bureau. Les gardiens d'animaux de compagnie doivent également avoir une assurance responsabilité civile et peuvent même être agréées et cautionnées. N'oubliez pas de demander des références. Après tout, si la personne reste dans votre maison avec vos animaux, vous voulez vous assurer de choisir quelqu'un qui a bonne réputation.

Avant de prendre une décision définitive, demandez au gardien potentiel de venir chez vous pour faire connaissance. Observez comment le gardien interagit avec votre animal. Vous voulez vous assurer que votre animal recevra une attention personnalisée pendant que vous serez en vacances.

Laissez une liste

Aidez vos gardiens à faire un excellent travail en laissant une liste comprenant des renseignements qu'ils devraient connaître. Voici quelques renseignements que vous voudriez peut-être y inclure :

- Les coordonnées de votre vétérinaire ;
- Les numéros auxquels vous joindre ;
- Votre itinéraire (les dates et heures de votre départ et de votre retour) ;
- Les médicaments, le cas échéant, et comment et quand les administrer ;
- La routine de votre animal : quand promener le chien ou nourrir le chat ;
- Toute directive particulière concernant votre maison ou vos préférences.

Problèmes de santé

Si votre chien ou votre chat souffre de problèmes de santé, il peut avoir besoin de soins particuliers pendant votre absence. Avant de partir, parlez avec votre gardien ou le responsable du chenil pour vous assurer qu'il a entièrement compris comment prendre soin de votre animal. Il n'y aura probablement aucun problème, mais assurez-vous de connaître les mesures qui seront prises par le gardien si votre animal tombe malade ou se blesse.

N'oubliez pas : si vous avez pris les mesures nécessaires et que vous êtes persuadé que votre chat ou votre chien recevra de bons soins pendant votre absence, vous pourrez tous profiter pleinement des vacances et vous réjouir de vous retrouver en bonne santé. ■

Cet article est une gracieuseté de Johnson Inc. Johnson est un fournisseur d'assurance qui se spécialise dans les assurances habitation, automobile, voyages et animaux de compagnie, ainsi que d'avantages sociaux collectifs. Pour obtenir de plus amples renseignements sur Johnson : www.johnson.ca

APPRENDRE À AIMER LE MONDE DIGITAL : QUELQUES ASTUCES

Faites un pas vers cette mer infinie de l'information.

PETER ATKINSON

Vous l'avez bien deviné, je suis un grand amateur des technologies de l'information. Non, je ne suis pas un 'nerd', je ne sais pas écrire du code et je ne pourrais vous dire la résolution de l'écran de mon moniteur. Mais j'adore la technologie et surtout comment elle rend notre vie meilleure. Je sais bien sûr qu'elle peut aussi empirer les choses – mais cela dépend souvent de la manière dont elle est utilisée plutôt que de la technologie elle-même. Si on prend les précautions nécessaires, on limite considérablement ses aspects négatifs.

Dans cette édition, je veux vous aider à comprendre comment vous pouvez utiliser la technologie de l'information pour améliorer la qualité de votre vie. Vous ne le savez peut-être pas, mais la technologie peut contribuer à rendre votre vie plus agréable, moins stressante et plus simple.

Venez avec moi et aventurez-vous courageusement dans un nouveau territoire – virtuel – je vais pour équiper pour que vous puissiez le naviguer en toute sécurité.

Commençons par le début : Puisqu'il vous est souvent demandé de créer un nom d'utilisateur et un mot de passe, ce sera notre point de départ.

Utiliser un gestionnaire de mots de passe comme LastPass est une excellente idée, puisqu'il vous permet de rester organisé et protégé en ligne. J'ai déjà écrit sur LastPass et je ne retournerais pas dans les détails ici, mais je vous rappellerai que c'est un service en ligne gratuit et sécurisé qui permet de stocker et conserver les mots de passe en ligne. Je l'utilise depuis longtemps et je n'ai plus peur d'oublier mes mots de passe avec LastPass.

Lorsque vous vous enregistrez sur un nouveau site, c'est mieux d'utiliser un courriel secondaire et non votre adresse courriel principal. Les services gratuits comme Gmail (de Google) ou Outlook (de Microsoft) sont parfaits pour ce genre de courriels. Si plus tard vous décidez que votre courriel secondaire est préférable, vous pourrez toujours le transformer en adresse principale. Plusieurs personnes utilisent différentes adresses courriel pour magasiner en ligne ou s'abonner aux journaux en ligne.

Parlant de magasinage – même s'il arrive parfois que les sites soient piratés, les risques directs au consommateur sont très minimes. Il faut bien entendu vérifier avec votre banque ou fournisseur de carte de crédit, mais la majorité des compagnies de cartes de crédit offrent une protection contre la fraude sans aucune responsabilité assumée par le détenteur tant et aussi longtemps qu'elles auront été avisées dans un délai raisonnable. (Raison pour laquelle il est important de vérifier régulièrement sa facture de carte de crédit, que l'on ait magasiné en ligne ou pas.)



Maintenant que vous avez LastPass et une adresse secondaire en place, on peut commencer notre exploration virtuelle.

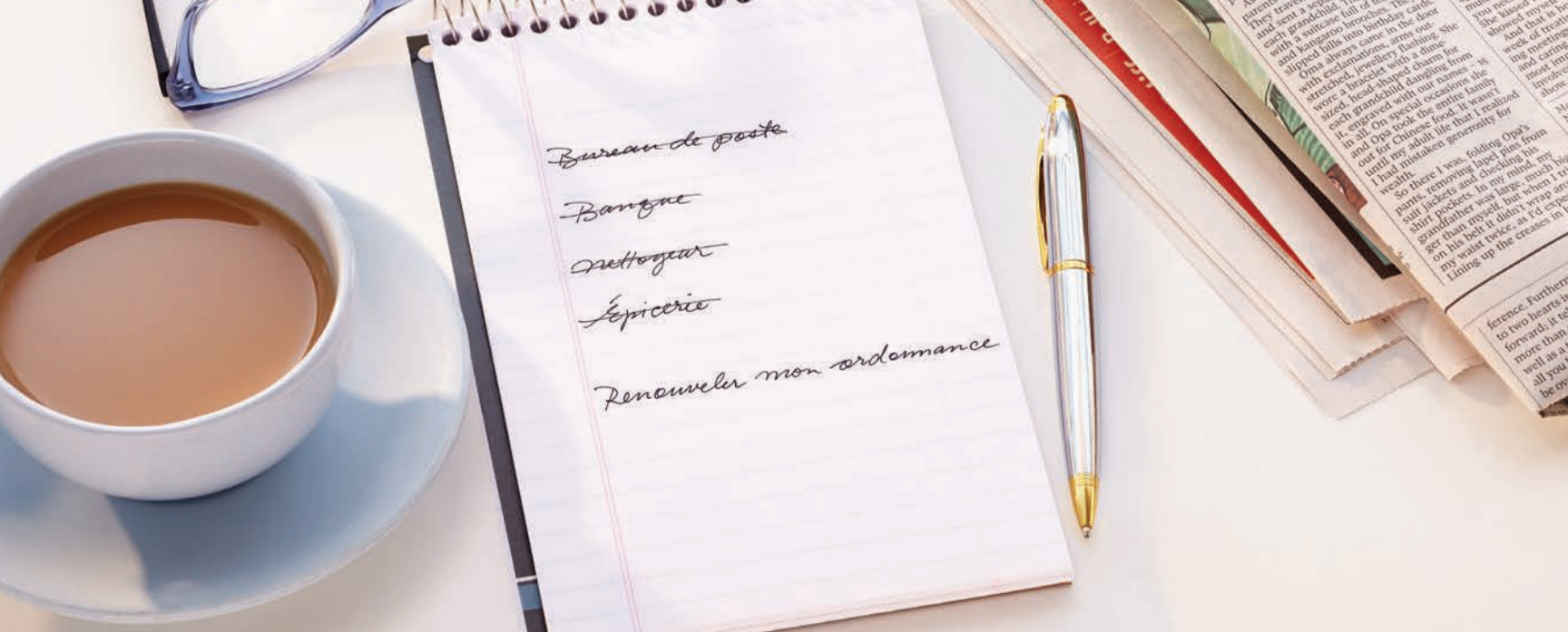
La majorité des sites ne demandent qu'une adresse courriel et un mot de passe. Mais si un site vous demande plus de détails, et que vous craignez de partager vos informations personnelles, ne partagez que le minimum requis. S'il y a une case d'information obligatoire mais que vous ne désirez pas remplir, tapez un 'x' ou deux, cette information suffit pour convaincre le code du site que le formulaire a été complété.

Pour choisir un système qui vous convient le plus, créez des comptes gratuits avec plusieurs systèmes. Les programmes comme Evernote et Dropbox peuvent vous aider à gérer vos sites favoris, les photos, les documents et d'autres fichiers. Vous pouvez aussi essayer SuperCook pour créer des recettes, Calm pour relaxer et Duolingo pour apprendre une autre langue. TryDisqus et Gravatar vous permettent de créer une identité sur internet et commenter sur les articles des journaux, mais vous pouvez aussi devenir contributeur sur les sites comme HistoryPin et Wikipedia. Enfin, puisque vous serez si occupé que vous n'aurez pas beaucoup de temps pour lire tous ces articles intéressants en ligne, Pocket vous aidera à les sauvegarder pour une lecture ultérieure.

Pour commencer, le plus simple est d'aller dans votre page Google et de rechercher 'les meilleurs sites pour...' ou 'meilleurs outils...' et voir où ça vous mène. Utilisez votre adresse secondaire pour créer des comptes dans ces autres sites. Entrez votre nom d'utilisateur et surfez le site pour voir si vous l'aimez. Si ça ne vous plaît pas, ne revenez plus. Si le site vous intéresse, LastPass retiendra votre mot de passe et vous aidera à y rentrer plus tard.

La dernière astuce et peut-être la plus importante : si vous êtes nerveux que vous allez briser votre ordinateur ou autre gadget électronique en l'utilisant beaucoup, soyez sans crainte, ils ne se brisent pas si facilement. Alors allez-y, cliquez, cliquez !

Avec un peu de votre temps pour commencer, vous trouverez que la technologie est particulièrement utile et peut faire la différence dans votre vie. ■



Plus de 50 % d'entre nous ne prenons pas nos médicaments tels que prescrits.

Il est essentiel de bien prendre vos médicaments pour rester en bonne santé et bien vivre.

Visitez la pharmacie Shoppers Drug Mart la plus proche et demandez-nous ce que nous pouvons faire pour vous aider.

Votre santé. Rendue plus facile.^{MC}

Obtenez
2 000

points prime Shoppers Optimum^{MD} à l'achat de colorant capillaire d'une valeur de 10 \$ ou plus.*

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants. Le bon doit être présenté au moment de l'achat, ainsi que la carte Shoppers Optimum^{MD}. L'offre s'applique au total des achats de produits admissibles après les rabais et les échanges, et avant les taxes. Offre unique; limite d'un bon par transaction, par client. Aucun bon d'achat différé. Shoppers Drug Mart^{MD} se réserve le droit de mettre fin à cette offre en tout temps. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni offre de points Shoppers Optimum^{MD}. Offre non transférable. **Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 2015.** Détails à la caisse.

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40031, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL.
Date d'expiration : Le 30 juin 2015

Obtenez
750

points prime Shoppers Optimum^{MD} à l'achat de savon à main, liquide ou en pain d'une valeur de 5 \$ ou plus.*

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants. Le bon doit être présenté au moment de l'achat, ainsi que la carte Shoppers Optimum^{MD}. L'offre s'applique au total des achats de produits admissibles après les rabais et les échanges, et avant les taxes. Offre unique; limite d'un bon par transaction, par client. Aucun bon d'achat différé. Shoppers Drug Mart^{MD} se réserve le droit de mettre fin à cette offre en tout temps. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni offre de points Shoppers Optimum^{MD}. Offre non transférable. **Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 2015.** Détails à la caisse.

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40032, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL.
Date d'expiration : Le 30 juin 2015

Obtenez
5 000

points prime Shoppers Optimum^{MD} à l'achat de presque tous produits en magasin d'une valeur de 40 \$ ou plus (du lundi au vendredi seulement).*

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants. Limite de 5 000 points prime par offre, quel que soit le montant total de la transaction. L'offre s'applique au total des achats de produits admissibles d'une valeur de 40 \$ ou plus, après les rabais et les échanges, et avant les taxes, sur présentation d'une carte Shoppers Optimum^{MD} valide. Sont exclus les médicaments d'ordonnance, les produits non admissibles aux points, les produits contenant de la codéine, les produits du tabac (s'il y a lieu), les billets de loterie, les photos de passeport, les timbres, les billets et cartes de transport en commun, les billets de spectacles, les cartes-cadeaux, les cartes d'appel, les produits de cartes prépayées et les articles des magasins Shoppers Home Health Care^{MD}. Shoppers Drug Mart^{MD} se réserve le droit de mettre fin à cette offre en tout temps. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni offre de points Shoppers Optimum^{MD}. Aucune reproduction ne sera acceptée. Offre unique; limite d'un bon par client. **Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 2015.** Détails à la caisse.

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, puis sur F3, entrez le NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU BON : 40033, appuyez sur ENTRÉE, puis sur TOTAL.
Date d'expiration : Le 30 juin 2015

AVIS D'EXPERTS PHARMACIE

Ne pas prendre ses médicaments selon les instructions du médecin met votre santé en danger.



Sachez comment fonctionnent vos médicaments

Il est sage de vous renseigner sur votre condition, votre médicament et l'effet qu'il exerce sur votre organisme ainsi que sur ses effets secondaires potentiels. Le savoir est la clé de votre santé et de votre bien-être.

Renseignez-vous sur les effets secondaires auprès de votre pharmacien

Les effets secondaires peuvent vous décourager de prendre vos médicaments tel que prescrit. Si vous éprouvez des effets secondaires, demandez à votre pharmacien d'ajuster votre posologie afin d'en diminuer les désagréments.

De plus, le pharmacien pourrait recommander un changement de médicament, offrir des conseils ou recommander des produits qui vous aideraient à maîtriser les effets secondaires.

Suivez-vous les recommandations de votre médecin ? Comme la plupart des gens, vous avez sûrement le réflexe de répondre oui, mais en réalité, la plupart d'entre nous ne suivons pas la posologie des médicaments.

Le hic c'est qu'en sautant une dose par-ci par-là ou en cessant de prendre vos médicaments avant la fin du traitement, vous risquez de nuire gravement à votre santé en ne prenant pas vos médicaments comme il se doit.

Votre santé est importante, faites-en votre priorité.

C'est-à-dire :

Renouvelez vos ordonnances

C'est pourtant simple, mais parfois les aléas de la vie nous empêchent de faire un crochet par la pharmacie. Demandez à votre pharmacien comment vous pourriez faciliter de renouvellement de vos ordonnances.

Respectez la posologie

Certaines conditions comme l'hypertension, un taux élevé de cholestérol et le diabète ne donnent pas nécessairement l'impression d'être malade. Même si vous vous sentez bien, il importe de bien prendre vos médicaments comme le recommande le médecin afin d'éviter les complications futures.

Parfois, certaines personnes cessent de prendre leurs médicaments dès qu'elles se sentent mieux. Or, manquer des doses ou ne pas renouveler une ordonnance peut avoir de graves conséquences sur votre santé.

Parlez à votre pharmacien avant de cesser de prendre un médicament.

Ne sautez jamais une dose

Si vous devez prendre un certain nombre de médicaments plusieurs fois par jour, il n'y a rien de surprenant à ce que vous oubliiez occasionnellement une dose. Un oubli pur et simple n'a rien d'inhabituel pour quiconque.

Quant à ceux qui prennent leurs médicaments religieusement, il n'est pas rare qu'ils le prennent au mauvais moment, se trompent de posologie ou ne les prennent pas bien, et ce, sans même s'en rendre compte. Cela aussi pourrait gravement taxer votre santé.

Votre pharmacien peut également préparer un horaire de prise des médicaments qui s'harmonisera avec votre quotidien et recommandera des façons d'organiser vos médicaments à l'aide d'un pilulier ou d'un organisateur de médicaments. ■

Cet article est commandité par Shoppers Drug Mart.

VOUS DONNEZ DU SOUTIEN À UN PROCHE ?

Le moment serait-il venu d'envisager la vie en résidence pour retraités ?

Les inquiétudes à l'égard d'un proche qui avance en âge et vivant seul constituent une préoccupation croissante pour bon nombre de personnes, en particulier ceux qui assument le rôle d'aidant. Ce rôle peut comprendre des tâches domestiques telles que l'épicerie ou les travaux extérieurs, la coordination des rendez-vous chez le médecin ou des visites régulières visant à apporter de la compagnie et à s'assurer que tout va bien.

Selon une étude menée par Chartwell, 47 % des enfants adultes responsables d'aider à répondre aux besoins de leurs parents au quotidien affirment que sans aide supplémentaire, ces responsabilités additionnelles constituent une source importante de stress.

Pour bon nombre de personnes, les résidences pour retraités constituent une option intéressante pour ceux qui ont besoin de

soutien, pour le ménage et les repas par exemple, mais qui souhaitent par ailleurs conserver une vie active et autonome. Si vous envisagez la vie en résidence pour retraités pour un de vos proches, nous pouvons vous faciliter la tâche.

Les besoins varient selon chaque personne et il n'y a aucun âge déterminé auquel il faut envisager la vie en résidence, mais il convient de surveiller certains signes au moment de décider si la résidence pour retraités est la bonne solution.

Pour savoir s'il convient d'envisager la vie en résidence pour retraités pour un de vos proches, répondez à notre sondage Est-ce le moment ?

Pour calculer vos résultats et obtenir une recommandation personnalisée, visitez www.chartwell.com/fr/aidez-moi-à-choisir/sondage-est-ce-le-moment. Article proposé des résidences de retraite Chartwell.

EST-CE LE MOMENT ?

- 1. À quelle fréquence vous inquiétez-vous au sujet de votre proche âgé lorsqu'il est seul à la maison ?**
 - Jamais
 - Parfois
 - Souvent
- 2. Votre proche a-t-il récemment souffert d'un problème de santé qui vous a inquiété ?**
 - Non
 - Non
 - Non, mais que cela puisse se produire m'inquiète
- 3. Êtes-vous de plus en plus stressé en raison de responsabilités additionnelles que vous devez assumer pour prendre soin de votre proche ?**
 - Non
 - Oui
 - Non, mais je crains que cela se produise un jour ou l'autre.
- 4. Votre proche a-t-il commencé à être distrait, à négliger les tâches ménagères ou à ne pas payer ses factures ?**
 - Non
 - Oui
 - Parfois
- 5. Croyez-vous que votre proche peut se sentir seul et qu'il en bénéficierait s'il pouvait profiter d'opportunités plus étendues afin de socialiser ?**
 - Non
 - Oui
 - Peut-être
- 6. Un professionnel de la santé estime-t-il que la recherche d'une résidence pour retraités puisse être bénéfique pour votre proche ?**
 - Non
 - Oui
 - Pas encore, mais il anticipe que cela sera le cas à l'avenir
- 7. Est-ce que de vivre dans une résidence offrant un soutien de base pour la lessive, les tâches ménagères et la sécurité aiderait grandement votre être cher et réduirait ainsi le fardeau de ses aidants naturels ?**
 - Non
 - Oui
 - Peut-être dans un avenir prévisible
- 8. À quelle quantité d'activité physique votre être cher a-t-il accès et quelles sont celles auxquelles il participe activement ?**
 - Il a accès à la pratique d'activités physiques et s'y adonne également
 - Quelques-unes, mais il pourrait bénéficier de plus d'options
 - Aucune, et il bénéficierait grandement d'une résidence qui lui offrirait ce service
- 9. Votre proche a-t-il rencontré des problèmes liés à la conduite automobile, notamment être moins à l'aise pendant la conduite, la perte de son permis ou de la difficulté à trouver un moyen de transport pour se rendre à ses rendez-vous ?**
 - Non
 - Oui
 - Non, mais il y a de fortes chances que cela se produise dans le futur
- 10. Auriez-vous l'esprit plus en paix en sachant que votre être cher vit dans une résidence où son bien-être est observé et suivi au quotidien ?**
 - Non
 - Oui
 - Non, mais ce pourrait être le cas à l'avenir

AVIS D'EXPERTS SANTÉ

Comment puis-je éviter des mauvaises surprises lorsque je soumetts mes réclamations pour soins médicaux et dentaires ?

QUESTION : J'ai récemment soumis des réclamations au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) et au Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP) et j'ai été choqué d'apprendre que dans les deux cas, je ne serais pas remboursé. Comment puis-je m'assurer que ceci ne se reproduise pas à l'avenir ?



RÉPONSE : Il faut prendre le temps de lire et comprendre les modalités de votre régime d'assurance maladie ou dentaire. La plupart des membres d'un régime d'assurance médicale pensent qu'un médicament, un traitement, ou un équipement médical est couvert par les assurances simplement parce qu'il a été prescrit par un médecin. Mais toute prescription ou recommandation médicale n'est pas automatiquement remboursable sous les provisions du RSSFP ou du RSDP.

Prendre le temps de lire les polices d'assurances peut vous aider à prendre des décisions informées. Je suis souvent surpris que la plupart des membres adhérents aux régimes d'assurances connaissent peu les limites de leurs assurances. Savoir ce que couvre votre assurance peut vous aider

particulièrement si vous vous retrouvez dans une situation où il faut prendre une décision rapide concernant votre santé. Vous saurez quels services, traitements, médicaments ou équipements médicaux auxquels vous avez accès. Si ça ne vous tente pas de lire les longues directives relatives à votre régime d'assurance, même un petit examen rapide peut vous être utile dans la compréhension de votre régime d'assurance.

Saviez-vous par exemple que vous avez accès aux services des professionnels de la santé comme les chiropraticiens, les massothérapeutes, les ergothérapeutes et psychologues ? Vous pouvez aussi vous procurer les équipements médicaux tel un lit d'hôpital ou des fauteuils souleveurs.

Il est très important d'avoir des détails sur votre assurance maladie d'urgence à l'étranger, ça vous épargnera à la fois la panique, au cas où vous tombez malade loin de chez vous, et les coûts onéreux lors de votre retour de voyage.

La majorité des membres ne savent pas non plus que la soumission des réclamations au RSSFP et au RSDP pour des services non-couverts fait monter les coûts d'administration du régime d'assurance. Toutes les réclamations faites à Sun Life doivent être examinées, même lorsqu'elles ne sont pas éligibles au remboursement. Ces coûts extra sont absorbés par le régime, ce qui en retour fait augmenter les contributions pour tous les retraités membres de ce régime d'assurance.

Connaître ce que contient votre police d'assurance est bon pour vous, ainsi que pour les autres membres. Vous pouvez faire votre part en visitant le RSSFP au <http://www.rssfpc.ca/> et le RSDP au <http://www.tbs-sct.gc.ca/hr-rh/bp-rasp/benefits-avantages/pdsp-rsdp/pdsp-rsdp-fra.asp> et en apprendre plus sur les détails de votre régime d'assurance.

Une autre bonne chose à faire est d'ouvrir un compte personnalisée pour votre RSSFP et le RSDP en allant vous enregistrer ici : <https://www.sunnet.sunlife.com/signin/csi/pshcp/e/home.wca>. Vous aurez besoin de deux comptes pour chacun des régimes d'assurance. Pour en savoir plus sur les comptes personnalisés de Sun Life, veuillez suivre ce lien : <http://www.sunlife.ca/static/canada/sunlifeCA/ETutorial/English/index.html>.

Un compte personnalisé peut vous aider à explorer et gérer l'historique de vos réclamations, vous dire quand vous pouvez réclamer une autre paire de lunettes ou plus d'information sur votre assurance et plein d'autres détails.

La connaissance, c'est le pouvoir ! ■

DEMANDEZ À L'AGENT DES PENSIONS

QUESTION : Mon conjoint et moi nous marions cette année. Est-ce que mon nouvel époux est admissible à une prestation au survivant ? Est-il couvert par mon régime de soins de santé et mon régime de soins dentaires ?

RÉPONSE : Tout d'abord, toutes nos félicitations! Cette question a été soulevée à quelques reprises récemment... on dirait que le printemps arrive!

L'éligibilité de votre nouvel époux à la pension de survivant et aux bénéfiques des assurances santé et dentaires dépend d'un certain nombre de points.

Étiez-vous marié ou en union de fait avant votre retraite ? Si vous étiez marié avant de prendre votre retraite du service public, votre partenaire serait éligible à une prestation au survivant.

Si vous n'êtes pas marié mais en union de fait, et que vous avez vécu dans une 'relation de nature conjugale' pour au moins un an avant votre décès, votre conjoint pourrait être éligible à une prestation du survivant. Pour être admis, il faut faire une déclaration solennelle au Centre des

pensions du gouvernement du Canada, sur l'existence d'une union de fait en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP). Les formulaires se trouvent en ligne au lien suivant : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/remuneration-compensation/form/html/2016-fra.html>

En revanche, si vous vous mariez après votre départ à la retraite (ou après l'âge de 60 ans pour les membres des forces canadiennes), votre époux n'aura pas droit à la pension du survivant. Ceci étant dit, vous avez d'autres options : Vous pouvez choisir de procurer à votre conjoint une prestation de survivant en acceptant une réduction de votre propre pension de retraite. Mais il faut savoir que cette option n'est accessible que durant l'année qui suit votre mariage ou durant votre première année d'admissibilité à une pension, la date la plus tardive étant retenue. Cette décision doit aussi être faite au moins une année avant votre décès.

D'autres bonnes nouvelles : Votre nouveau conjoint pourrait être couvert par vos régimes d'assurance. Le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) couvre les services médicaux que reçoivent les membres y souscrivant et leurs familles admissibles, alors que le Régime des soins dentaires pour les pensionnés (RSDP) est une assurance facultative couvrant les services dentaires non couverts par les régimes de soins de santé provinciaux pour les retraités éligibles et les membres de leurs familles (y compris les survivants).

Cependant, pour être éligible, il faut s'assurer que votre nouveau conjoint s'enregistre dans les délais prévus par chaque régime d'assurance. Il ne faut pas non plus oublier que lorsque le pensionné décède, si le nouvel époux n'est pas éligible à la pension du survivant, il ne sera pas admissible aux avantages des régimes de soins de santé et de soins dentaires (RSSFP & RSDP).

Si vous avez des questions par rapport à votre situation individuelle ou concernant l'administration de votre régime d'assurance, vous pouvez contacter le Centre des pensions du gouvernement au numéro gratuit 1-800-561-7930 (Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (votre heure locale)).

Si vous êtes en dehors du Canada et des États-Unis, veuillez composer le 509-533-5800 (Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (heure de l'Atlantique)).

Vous pouvez aussi visiter Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/>. Pour les retraités de la GRC, appelez le numéro gratuit 1-855-502-7090 (Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (votre heure locale) ou envoyez un courrier à : pensioncentrercmp.centredespensionsgrc@pwgsc-tps-gc.ca

Pour les Anciens combattants, appelez le 1-800-267-0325 (numéro gratuit au Canada et aux États-Unis) or envoyez un courriel au : pensioninquiries@forces.gc.ca ■



AVIS D'EXPERTS VÉTÉRANS

Qui est admissible à être inhumé au Cimetière militaire national ?

QUESTION : J'ai récemment assisté aux funérailles d'un ami âgé au cimetière militaire national à Ottawa. C'était un beau et digne service, avec une petite garde d'honneur. Est-ce que tous les anciens combattants étaient éligibles à l'inhumation dans ce cimetière.

RÉPONSE : C'est le ministère de la Défense nationale (MDN) en collaboration avec la Fondation du Cimetière Beechwood qui opère Cimetière militaire national des Forces canadiennes (CMN) d'Ottawa. C'est un cimetière unique au Canada puis qu'il est dédié aux membres des forces canadiennes qui ont fidèlement servi leur pays, en temps de paix comme en temps de conflit.

Seuls sont éligibles à l'inhumation au CMN :

- Les membres actuels ou libérés honorablement des FAC (Force régulière et Première réserve) et ceux d'une ancienne armée.
- Les anciens combattants canadiens des Guerres mondiales ou de la Guerre de Corée
- Les anciens combattants de la Marine marchande
- Un membre désigné de la famille immédiate des militaires admissibles, qui peut être enterré dans la même concession.

Vous ou un membre de votre famille pouvez faire une demande d'inhumation au CMN avant le décès. La demande doit être adressée au Directeur de la gestion du soutien aux blessés ; et les formulaires se trouvent en ligne au lien suivant : http://forces.gc.ca/assets/FORCES_Internet/docs/fr/communaute-fac-services-soutien-soutien-aux-blesses/d2277-fm.pdf.

Vous pouvez aussi contacter la Direction – Gestion du soutien aux blessés directement. Une fois le formulaire rempli, il peut être envoyé par la poste, par courriel ou déposé en personne.

Lorsque la demande est approuvée, le Cimetière Beechwood peut alors arranger une pierre tombale. Les frais associés à l'inhumation et aux services connexes sont établis annuellement selon les taux publiés par le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs de l'Ontario. Les FAC couvrent les frais associés aux funérailles des membres morts en service, conformément aux directives du

Secrétariat du Trésor. Les frais d'inhumation pour les militaires dont le décès n'était pas lié à leur service militaire, ainsi que l'inhumation des membres de leurs familles, seront assumés par le demandeur ou sa succession familiale. Le cimetière de Beechwood offre des options de prépaiement ; les taux sont publiés sur le site internet du CMN.

Pour le service d'un membre des FAC décédé, (armée régulière ou la réserve) la famille peut demander gratuitement une garde d'honneur, un aumônier militaire, un joueur de cornemuse ou de clairon. Les membres de la famille immédiates mais qui ne sont pas membres des FAC ne sont pas admissibles pour ce service.

Pour avoir plus d'information, contactez la Direction – Gestion du soutien aux blessés au Téléphone (sans frais) 1-800-883-6094, ou au 613-992-0307.

Vous pouvez aussi leur envoyer un courriel au : jpsu@forces.gc.ca.

Pour plus d'informations sur le Cimetière national militaire, veuillez visiter ce lien : <http://forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-soutien-soutien-aux-blesses/cimetiere-militaire-national.page>

Pour la Cimetière Beechwood, appelez directement au 1-866-990-9530 ou au 613-741-9530. Vous pouvez aussi les rejoindre par courriel a : mbourbeau@beechwoodottawa.ca

Un autre programme qui est disponible aux vétérans est le Fonds du souvenir (Last Post Fund). Ce Programme d'Anciens Combattants Canada vient compléter le Programme de Funérailles et d'inhumation d'Anciens Combattants Canada, qui fournit des prestations de funérailles et d'inhumation, y compris stèles funéraires pour les Anciens combattants admissibles.

La mission du Fonds du souvenir est de veiller à ce que tout ancien combattant reçoive des funérailles convenables et une inhumation dans la dignité.

Les anciens combattants éligibles doivent satisfaire à des critères relatifs aux états de service et à la situation financière, et doivent remplir une des conditions suivantes :

- Un ancien membre des Forces canadiennes ainsi que des Forces navales, des Forces de l'armée ou des Forces aériennes du Canada ou de Terre-Neuve qui les ont précédées ; ou
- Un vétéran de la Marine marchande ayant servi durant la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée ; ou

- Un vétéran des Forces alliées ayant servi durant la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée, s'il a vécu au Canada pendant au moins 10 ans, ou s'il vivait au Canada au moment de s'enrôler et vivait au Canada au moment de son décès.

L'admissibilité au programme peut être déterminée de deux façons :

Admissibilité de plein droit : Lorsque le décès de l'ancien combattant est attribuable à un état de santé en lien avec son service militaire et pour lequel il recevait une compensation d'invalidité d'Anciens Combattants Canada, l'admissibilité est accordée de plein droit (sans critère des actifs).

Admissibilité liée à l'évaluation des ressources : Le critère des actifs tient compte de son statut marital, du nombre de ses personnes à charges et de ses avoirs nets.

Avant d'offrir de l'assistance, un représentant du Fonds du Souvenir procédera à une brève entrevue téléphonique avec le plus proche parent de l'ancien combattant, son exécuteur testamentaire ou toute autre personne responsable afin d'établir l'admissibilité. Au moment de communiquer avec le Fonds du Souvenir pour faire une demande d'aide pécuniaire, nous vous recommandons d'avoir en main les renseignements sur les états de service et la situation financière de l'ancien combattant, ceci afin d'accélérer le traitement de votre demande.

Veuillez noter que les demandes d'assistance se font seulement dans l'année suivant le décès du vétéran.

Pour de plus amples information, veuillez appeler le numéro (sans frais) 1-800-465-7113 ou envoyer un courriel à : info@lastpost.ca

Le Cimetière commémoratif national de la Gendarmerie royale du Canada

L'Association des Anciens de la Gendarmerie royale du Canada, section d'Ottawa, avec l'appui et la collaboration de la GRC et de la Fondation du Cimetière Beechwood, a officiellement inauguré le Cimetière commémoratif de la GRC en octobre 2004. Au début, le Cimetière était ouvert aux membres actifs ou retraités de la GRC, aux civils et agents spéciaux, ainsi qu'aux membres de leurs familles. En 2006, l'admissibilité a été élargie de manière à inclure les fonctionnaires ayant servi dans la GRC pendant 20 ans ou plus de façon ininterrompue.

Pour en savoir plus et faire une demande, visitez www.beechwoodcemetery.com ou appelez le bureau de liaison du Cimetière commémoratif de la GRC au 613-741-9530. ■

Sensibilisation en action

LES ÉLECTIONS ARRIVENT À GRANDS PAS !

Ça s'en vient : l'élection fédérale de 2015 est à nos portes. Les retraités fédéraux sont prêts à s'exprimer et à marquer de leur empreinte le paysage électoral national.

Lorsque l'élection sera déclenchée, les membres de l'Association recevront un 'Guide pratique de sensibilisation pour l'élection fédérale de 2015'. Vous trouverez dans ce guide toutes les informations sur les outils de campagne à la disposition de nos 185 000 membres à travers le pays pour toute la durée de la campagne électorale.

La prochaine élection est une occasion idéale pour nos membres de créer un dialogue avec les politiciens et les candidats directement : rencontrer les députés et les candidats aux élections, débattre avec ceux qui sont en campagne électorale sur les sujets prioritaires aux retraités fédéraux.

Ce guide équipera donc nos membres et les préparera à être des voix actives dans nos communautés. Les assemblées publiques et les débats de tous les candidats sont des occasions d'engager la conversation sur les préoccupations des retraités. Nous vous conseillons vivement d'y participer et de poser des questions ; plus les politiciens entendent parler de nos priorités et préoccupations, plus ils seront disposés de les incorporer dans leurs programmes politiques et ainsi d'en faire des sujets du dialogue national.

En tant que membre de l'Association, vous aurez aussi l'opportunité de vous démarquer tant dans les médias traditionnels que dans les médias sociaux. Nous encourageons nos membres, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de plonger dans l'univers des médias sociaux de Twitter et Facebook et de prendre part à la conversation du moment, et qui sans doute déterminera l'évolution des prochaines élections fédérales.

De nos jours, les médias sociaux jouent un rôle important en politique, surtout en

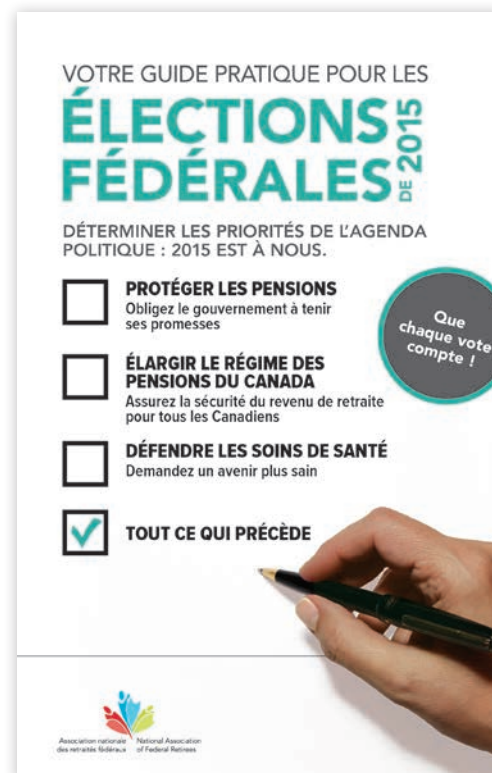
politique fédérale – pour les candidats, partis politiques, et même les Canadiens ordinaires, c'est le moyen par excellence de suivre le rythme de l'élection au fur et à mesure de son déroulement. Sur une base journalière, 14 millions de Canadiens se connectent sur Facebook, 6 autres millions se connectent sur Twitter par mois et puis tous les partis politiques sont actifs sur les médias sociaux ; vous ratez vos chances si vous ne faites pas partie de ces conversations. Il est donc temps de rejoindre le village virtuel de Twitter et de commencer à suivre les utilisateurs et les mots clés qui alimenteront le dialogue électoral de 2015.

Le hashtag #ou le mot-dièse est utilisé sur Twitter par convention pour entamer une conversation sur une thématique particulière et permet d'identifier facilement les tweets qui font partie du même sujet. Facebook a aussi rendu possible l'usage du hashtag mais ils sont plus recommandés sur Twitter. Les sujets portant sur le thème de la politique canadienne incluront le

hashtags comme #cdnpoli, et comme on entre en période électorale, le hashtag #elxn42 sera désormais de la partie.

Pour participer à la conversation sur Twitter, vous aurez besoin d'un nom de compte, appelé aussi 'twitter handle'. Il s'agit du nom par lequel les gens et les entreprises s'identifient sur Twitter. Il est toujours précédé par le signe '@' sans espace. Par exemple, l'identifiant Twitter de Stephen Harper est @premierministre et @pmharper (en anglais). Le compte Twitter de l'Association est @retraitesfed.

Lorsque vous aurez rejoint l'univers fascinant de Twitter, recherchez et commencez à suivre les principaux partis politiques canadiens et les chefs de partis (La liste se trouve à ci-dessous). Souvent, les députés et candidats sont aussi sur Twitter. Vous pouvez aussi suivre les tendances de la politique canadienne sur Twitter en visitant le site internet <http://politwitter.ca/page/canadian-politics-hash-tags> (en anglais). ■



Partis politiques

Bloc Québécois :	@BlocQuebecois
Parti Conservateur :	@PCC_HQ
Parti Vert :	@LesVertsCanada
Liberal Party :	@parti_liberal
Le Nouveau Parti démocratique du Canada (NPD) :	@NDP_HQ

Chefs des partis politiques

Bloc Québécois :	@Mario_Beaulieu
Parti Conservateur :	@premierministre
Parti Vert :	@ElizabethMay
Parti Libéral :	@JustinTrudeau
NDP :	@ThomasMulcair

Les mots-dièse (hashtags) des partis politiques

Bloc Québécois :	#BlocQc
Parti Conservateur :	#PCC
Parti Vert :	#gpc
Parti Libéral :	#PLC
NPD :	#NPD

NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

Communiquez avec nos partenaires d'affinité pour savoir de quelle manière votre adhésion à l'Association nationale des retraités fédéraux peut vous aider à économiser du temps et de l'argent. Des conditions et des exclusions peuvent s'appliquer.

Alamo Location de voiture

Appelez au 1-888-233-8749 ; utilisez le numéro d'identification 7016453

AlarmCare

Composez le 1-800-267-2001 ou visitez www.myalarmcare.com

Canadian MoneySaver magazine

Composez le 519-772-7632 ou visitez www.canadianmoneysaver.ca et utilisez le code « Retraités fédéraux »

Les résidences pour retraités Chartwell

Composez le 1-855-461-0685 ou visitez www.chartwell.com

Choice Hotels Canada

Composez le 1-800-BOREVES (1-800-267-3837) ou visitez le site www.choicehotels.ca ; indiquez le numéro 219420

Collette

Composez le 1-866-413-3762 ou visitez le site www.gocollette.com ; indiquez le code de promotion R841-AX1-918

Delta hôtels et villégiatures

Composez le 1-800-268-1133 et mentionnez le code d'identification « Retraités fédéraux » ou visitez le site <https://www.deltahotels.com/fr/Corporate-Landing-Page/Retraites-federaux>

Enterprise location d'autos

Composez le 1-800-736-8222 ou visitez la succursale Enterprise la plus près de chez vous en donnant le code de client « NAC3013 », ou visitez le site www.enterprise.com/fsna

L'assurance habitation-automobile de Johnson

Composez le 1-855-516-5606 ou visitez le site www.johnson.ca/fsna

Assurance santé-voyage MEDOC^{MD}

Composez le 1-866-606-3362, ou visitez le site www.johnson.ca/fsna

National Location de voiture

Appelez au 1-800-227-7368 ; utilisez le numéro d'identification 5030905

Nexus Holidays

Composez le 1-866-553-8989 ou visitez le site www.nexusholidays.ca

Le Groupe de Relogement RSG

Composez le 1-866-865-5504 ou visitez le site www.relocationservicesgroup.com/retraitesfederaux

Pharmaprix/Shoppers Drug Mart

Propose aux membres de l'Association des offres Optimum exclusives. Visitez Shoppers Home Health Care pour obtenir une réduction de 15 % sur divers articles pour le confort et la sécurité à domicile. Composez le 1-855-701-3762 pour en savoir davantage sur le programme d'aide au remboursement du Réseau de santé spécialisé Pharmaprix/Shoppers Drug Mart.

VIA Rail

Composez le 1-888-VIA-RAIL (1-888-842-7245) et citer le tarif d'entreprise 810962 ou visitez le site www.viarail.ca/fr/retraitesfederaux



Aidez les membres de votre famille à économiser et à demeurer en sécurité.
Ils vous en seront reconnaissants.



Tirez profit de notre Programme familial et faites-en bénéficier les personnes qui vous sont chères :

- Couverture exceptionnelle, grâce à l'assurance santé voyage MEDOC^{MD}
- Économies pouvant atteindre 5 000 \$ la première année d'un nouveau bail avec les résidences pour retraités Chartwell
- Économies exceptionnelles offertes par nos partenaires privilégiés



Inscription au service YouRNurse : les membres abonnés au Programme familial sont inscrits gratuitement au service YouRNurse pour une période d'un an. YouRNurse est un service téléphonique de type guichet unique, doté d'un numéro sans frais, qui vous donne accès à de l'aide médicale spécialisée lorsque vous êtes aux prises avec un problème de santé ou un problème lié à la prestation de soins.

Demandez de l'abonnement au Programme familial dès aujourd'hui !

Visitez : www.programmefamilial.ca
Ou appelez-nous au : 1-855-304-4700



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

LES NOUVELLES DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

Les opportunités de siéger sur le Conseil d'administration de l'Association

Le conseil d'administration de l'Association est composé d'hommes et de femmes chefs de files, dévoués à la mission première de notre association ; par un travail assidu de sensibilisation et de provision de services directs, ils s'appliquent à améliorer la qualité et la sécurité du revenu de retraite de nos membres et de tous les Canadiens.

Puisque l'Association est la principale voix des retraités fédéraux et des anciens combattants, le calibre des membres de notre conseil d'administration est important pour notre crédibilité et notre voix comme association. En ce sens, faire parti du conseil d'administration de l'association est une occasion extraordinaire pour ceux qui rêvent de diriger une organisation réunissant presque 185 000 membres répartis dans 83 branches à travers le Canada.

Notre conseil d'administration, une équipe forte et cohésive, milite pour la sécurité des retraites. En plus des rôles et responsabilités traditionnelles des membres du conseil, ceux qui font partie du conseil d'administration sont également vulgarisateurs et ambassadeurs de l'Association, pleinement impliqués dans la promotion de notre mission commune.

Domaines de compétence

Nous sommes à la recherche des membres du conseil pour se joindre à une équipe dynamique et unie, dévouée à la mission de l'association. D'excellentes aptitudes au travail d'équipe ainsi qu'en réflexion stratégique sont requises. Pour soutenir les activités de l'association, nous recherchons particulièrement des personnes ayant une bonne connaissance des enjeux touchant la santé, les régimes de retraites, l'analyse environnementale et le recrutement.

Responsabilités des membres du conseil d'administration

Tout membre du conseil d'administration se doit de comprendre la mode de gouvernance de l'Association et la mettre en pratique.

Les membres du conseil doivent connaître les enjeux importants de l'association et se tenir informés des changements susceptibles d'affecter l'Association dans son travail de sensibilisation. De plus, les membres du conseil doivent lire et comprendre les états financiers de l'Association et aider l'association dans ses responsabilités fiduciaires.

Les membres du conseil doivent participer en personne aux cinq réunions du conseil, ainsi qu'aux éventuelles téléconférences et autres conférences en ligne additionnelles. Ils doivent aussi lire les documents afin de se préparer aux questions et pouvoir participer aux discussions. Les membres du conseil doivent également servir sur un ou plusieurs comités du conseil et participer activement au travail des comités.

Et enfin, les membres du conseil de l'Association doivent représenter l'association et soutenir le travail de sensibilisation ainsi que les positions politiques de l'association.

Processus de présentation de candidature

Si vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration de l'Association et prêter votre voix à la défense de la sécurité du revenu de retraite, ou si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez contacter le comité chargé des nominations à l'adresse électronique suivante : elections@fsna.com.

Ian Gray reconduit au conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'Association, Ian Gray a été reconduit comme directeur

du district de l'Ontario au conseil d'administration de l'association. Le conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux se réjouit vivement de continuer de travailler ensemble en tant qu'équipe dynamique et unie, dévouée à la mission de l'association, soit celle d'améliorer la qualité et la sécurité du revenu de retraite de nos membres et de tous les Canadiens.

Vous partez en voyage aux États-Unis ? Quelques détails à ne pas oublier

Si vous ne le saviez pas, le temps que vous passez aux États-Unis a un impact sur votre statut fiscal dans ce pays. Par conséquent, il faut prendre des mesures pour éviter tout litige avec l'Internal Revenue Service (IRS) des États-Unis.

L'IRS, dans ses décisions de taxer les 'retraités migrants', se base sur un 'test de présence substantielle' pour évaluer la durée de votre présence sur le territoire américain des trois dernières années. Si vous avez passé en moyenne 4 mois sur une période de trois ans, vous êtes considérés comme un résident étranger.

Les résidents étrangers sont ces étrangers qui passent 183 jours ou plus par année sur le territoire américain et dont le revenu global entier (peu importe la source) est taxé par l'IRS. Les étrangers non-résidents sont ceux qui passent 182 jours ou moins aux États-Unis et dont l'unique revenu à être taxé par l'IRS est celui qui provient des sources de revenus américaines (y compris le revenu locatif, la vente ou l'échange des propriétés, les intérêts, les dividendes, et les rentes).

La complétion du formulaire 8840 de l'IRS, aussi appelé le '*Closer Connection form*', peut vous aider à retenir votre statut d'étranger non-résident et vous protéger des complications légendaires de l'IRS. Ce formulaire vous aidera à expliquer à l'IRS que votre résidence principale se trouve au Canada, que vous avez passé moins de 183 jours sur le territoire américain et que vous avez conservé des liens plus étroits avec le Canada qu'avec les États-Unis durant l'année. Le formulaire doit être complété avant le 15 juin de chaque année.

Bientôt, un nouveau système d'entrée/sortie connu sous le nom de 'Entry Exit Initiative' permettra aux autorités de déterminer combien de jours les Canadiens passent aux États-Unis. Ce programme binational suppose donc que les informations sur les entrées et sorties des voyageurs seront partagées entre le Canada et les États-Unis. L'expansion de cette initiative avait été prévue pour le 30 juin 2014, pour inclure les citoyens américains et canadiens, mais les ajustements législatifs et réglementaires nécessaires ne sont pas encore opérationnels. Pour ne pas enfreindre les règlements de l'IRS, contactez-les chaque année et informez-vous sur la complétion du formulaire 8840, surtout si vous passez beaucoup de temps aux États-Unis.

Le temps que vous passez en territoire américain affecte aussi les conditions d'éligibilité pour la couverture offerte par les régimes provinciaux d'assurance-maladie. Avant de voyager, informez-vous auprès de votre province pour savoir quelles sont les conditions requises, vérifiez votre Régime de soins de santé de la fonction publique et achetez une assurance de voyage qui répond mieux à vos besoins.

À propos de votre carte de membre de l'Association

Vous avez sans doute reçu votre nouvelle carte de membre, avec le nouveau nom de l'association (en anglais), le nouveau logo et bien sûr notre nouvelle présentation. Ces cartes, en plus de faire partie de notre nouveau kit d'abonnement pour membres, elles sont plus épaisses au toucher et donc plus durables.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles nous avons choisi ces cartes. Chaque carte a désormais une date d'expiration au verso, et vous recevrez une étiquette de renouvellement chaque année. Certains de nos membres qui paient leur frais de membres directement de leurs pensions (retenue des cotisations à la source) ont sans doute remarqué que la date d'expiration a changé pour passer de mars à décembre. Ceci ne change rien pour vous, ils ne gagnent ni ne perdent rien puisque les paiements sont mensuels ; ce n'est qu'un changement administratif qui nous permet d'harmoniser les dates d'expiration et nous aide à maintenir les coûts administratifs au plus bas.

Ces nouvelles cartes épargnent à l'organisation des centaines de milliers de dollars d'imprimerie et d'affranchissements postaux

– des sommes qui seront désormais redirigées directement dans les activités de plaidoyer en vue de protéger vos pensions et vos avantages.

Notre nouvelle image de marque est là !

En 2013, l'Association s'est lancée dans un exercice important de reconfiguration et de revalorisation de son image de marque. Lors de l'assemblée générale annuelle de 2014 qui a eu lieu en juin 2014, les délégués nous ont choisi une nouvelle appellation qui faisait l'accord de tous nos membres — l'Association nationale des retraités fédéraux — et ont décidé de maintenir notre logo actuel et de le rendre plus coloré et dynamique, ce que vous avez peut-être remarqué. Nous sommes donc très heureux de vous présenter, sur cette page même, notre nouveau logo, que vous avez peut-être déjà remarqué sur la page couverture du présent numéro de Sage ou ailleurs.

Dans les prochaines semaines, l'Association changera complètement de look. Restez à l'écoute et visitez régulièrement notre site internet pour en savoir plus sur la stratégie de l'image de marque de notre association.

Vous déménagez?



Si vous songez à déménager, découvrez pourquoi vous devriez utiliser les services de professionnels de déménagement et les avantages que cela vous donnera.

Approuvé et recommandé par
l'Association nationale des retraités fédéraux.

1-866-865-5504

www.relocationservicesgroup.com

Appelez d'abord le GRS.

DU DÉMÉNAGEMENT EN GRAND, ET DE L'IMMOBILIER CHEVRONNÉ.

Que vous déménagiez dans une autre maison, une copropriété, un appartement, etc., tous les détails seront soigneusement coordonnés par votre coordonnateur personnel du Groupe relocation services.

Cela garantit que vous et votre famille recevez le meilleur service, à prix concurrentiel.

Grâce à son service de courtage immobilier à l'interne qui offre des rabais en argent comptant, le Groupe relocation services fait aussi de la coordination immobilière.

Les membres de l'Association nationale des retraités fédéraux et leur familles obtiennent un « rabais en comptant » sur les transactions de biens immobiliers.



GROUPE RELOCATION SERVICES
PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.

Pour en savoir plus sans frais ni obligation,
appelez aujourd'hui.

ANNONCES DE SECTIONS

COLOMBIE-BRITANNIQUE

CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER (BC01)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 12 mars 2015, à 13 h 30. Assemblée ordinaire, au foyer de l'église APA, au 3145 ch. Gladwin, Abbotsford. Un conférencier abordera des sujets intéressants pour nos membres. Ensuite, il y aura une brève réunion sur les affaires de la section.

Jeudi, 9 avril 2015, à 13 h 30. Assemblée ordinaire, au foyer de l'église APA, au 3145 ch. Gladwin, Abbotsford. Un conférencier abordera des sujets intéressants pour nos membres. Ensuite, il y aura une brève réunion sur les affaires de la section.

Jeudi, 7 mai 2015, à 13 h 30. Assemblée ordinaire, au foyer de l'église APA, au 3145 ch. Gladwin, Abbotsford. Un conférencier abordera des sujets intéressants pour nos membres. Ensuite, il y aura une brève réunion sur les affaires de la section.

Pour en savoir plus, communiquez avec le président de la section, Randie Scott, au 778-344-6499 ou à randiescott@hotmail.com. Si vous n'avez pas encore envoyé votre adresse de courriel à la section ou si vous avez une nouvelle adresse de courriel, veuillez en informer la section, à fsna-cfv@shaw.ca.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section du Centre de la vallée du Fraser recherche des bénévoles souhaitant travailler au sein de son Comité sur la défense des intérêts, qui préparera et réalisera un plan d'initiatives et de séances d'information dans ce domaine, en prévision des élections fédérales de 2015. La section recherche aussi un membre qui serait disposé à travailler avec notre agent de prestations de santé en titre, pour le remplacer de temps à autre. On fournira de la formation et des ressources. Nous avons besoin d'autres bénévoles pour diverses fonctions au sein de comités spéciaux. Pour en savoir plus, communiquez avec le président de la section, Randie Scott, au 778-344-6499 ou à randiescott@hotmail.com.

CHILLIWACK (BC02)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 10 févr. 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle au Seniors Recreation Centre, rue College, Chilliwack. Élection de dirigeants. Pour des précisions, appelez le bureau de la section, à 604-795-6011.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE

La section de Chilliwack a un besoin urgent de bénévoles pour siéger à son CA. Voici les postes vacants : secrétaire ; soutien aux membres ; rédacteur du bulletin ; gestionnaire du site Web de la section ; personnel de bureau ; membre du Comité téléphonique ; président du Comité de compassion. Appelez le bureau de la section, au 604-795-6011. Courriel : regdaws.fsna.bc02@shaw.ca

DUNCAN ET DISTRICT (BC03)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 16 avril 2015, à 11 h. Assemblée générale annuelle et dîner au Travelodge à Duncan. La conférencière Janelle Lacroix, une avocate établie à Duncan, parlera des changements récents en matière de testaments. Les invitations seront envoyées par courriel ou faites par téléphone. Pour en savoir plus et obtenir notre liste de contact, veuillez visiter notre site Web, à <http://www.fsnabc.org>, et suivre le lien à la section de Duncan.

OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER (BC04)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 19 mars 2015, à 11 h 30. Assemblée générale annuelle au Newlands Golf & Country Club, à Langley (C.-B.). À l'ordre du jour : nouveaux règlements administratifs de la section, questions financières, communications de la section, stratégie des envois postaux, envoi postal de nos bulletins trimestriels imprimés. Pour connaître le coût du dîner ou faire des réservations, communiquez avec Heather Smith, à hsmith1853@shaw.ca ou au 604-574-1853 d'ici le 12 mars 2015.

Tous les premiers jeudis du mois. Cafés-rencontres au restaurant ABC sur le boul. King George près de la 22^e av. à South Surrey.

NANAIMO ET DISTRICT (BC05)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 26 mars 2015, à 11 h. Assemblée générale au centre des congrès Tigh Na Mara, 1155 ch. Resort, à Parksville (C.-B.). Accueil à 10 h, réunion à 11 h. À l'ordre du jour : approbation des règlements administratifs révisés, élections des dirigeants. Suivi d'une conférence de Sylvia Ceacero, DG de l'Association, et d'un dîner. RSVP d'ici le 21 mars 2015 auprès du registraire, Jim Gahr, à 250-754-0989. Pour en savoir plus et connaître les prix du repas, communiquez avec Rick Roberts, directeur des programmes, au 250-248-7171. Notre prochain bulletin donnera plus de précisions ou

visitez notre site Web, à www.fsna-nanaimo.org. Nous commencerons les appels téléphoniques deux semaines avant l'assemblée.

Lundi, 11 mai 2015, à 11 h 30. Dîner des bénévoles à la Légion de Lantzville. Dîner à 12 h 30. Pour en savoir plus, communiquez avec le contact ci-dessus.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Les bénévoles sont toujours les bienvenus. Pensez à donner un coup de main à votre section, pour l'aider à servir ses membres. Pour en savoir plus, téléphonez au 250-468-0260 ou envoyez un courriel à Bobwillisbc@shaw.ca

VANCOUVER (BC08)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 5 mars 2015, à 11 h 30. Assemblée générale annuelle et dîner, à l'église Broadway, au 2700 Broadway E., Vancouver (C.-B.). Présentation des états financiers de 2014, appel de mise en candidature et élections d'un vice-président, d'un directeur des adhésions, d'un trésorier et de deux administrateurs. RSVP d'ici le 25 février, au 604-681-4742 ou à fsnavan@shaw.ca.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE

La section recherche des bénévoles venant au bureau une ou plusieurs journées par mois de 10 h à 14 pour offrir notre service d'information et de référence aux membres actuels et potentiels. Pour en savoir plus, communiquez avec Bob Anderson, au 604-681-4742 ou à fsnavan@shaw.ca.

VICTORIA-FRED WHITEHOUSE (BC09)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 5 mai 2015 à 11 h 30. Dîner printanier au Gorge Vale Golf Club, à 1005 ch. Craigflower, Victoria (C.-B.). Conférencière Isobel Mackenzie, protectrice des aînés de la C.-B., à 11 h 45. Coût : 15 \$ pour les membres, 33 \$ pour les invités. RSVP d'ici le 17 avril 2015 auprès de Jacquie Savard, au 250-590-8755 ou à jacquie.savard@yahoo.ca.

SUD DE L'OKANAGAN (BC10)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Vendredi, 27 mars 2015, à 10 h. Assemblée générale dans l'auditorium de la bibliothèque-musée de Penticton, 785 rue Main, à Penticton. Café servi à 9 h. Présentation de Scott Austin (Art Knapp) sur « le jardinage en contenant et sur les balcons ».

Pour information sur les deux événements, visitez www.fsnasouthokanagan.ca, téléphonez au 250-493-6799 ou envoyez un courriel à fsnabc10@telus.net

NORD DE L'OKANAGAN (BC11)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 9 avril 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle au hall Elks. Élections pour tous les postes. Veuillez prévoir d'y participer. Du café sera servi. Pour en savoir plus, composez le 250-542-2268 ou envoyez un courriel à fsna11@telus.net.

SIDNEY ET DISTRICT (BC14)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Samedi, 9 mai, à 10 h. Assemblée générale trimestrielle à l'église St. Elizabeth, 3^e rue, Sidney. Café servi à 9 h, assemblée débutant à 10 h. Le conférencier Steve Wallace, un moniteur d'auto-école à Victoria, parler des aînés et de la conduite automobile en C.-B., et des exigences d'obtention d'un permis après l'âge de 80 ans.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE

L'exécutif de la section est toujours à la recherche de bénévoles. Si vous avez quelques heures libres chaque trimestre, communiquez avec le président, David Stinson, au 250-654-0244, ou à federalretirees.sidneybc@gmail.com.

PRINCE GEORGE (BC15)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 12 mars 2015, à 10 h 30. Assemblée générale reportée au Spruce Capital Seniors Centre. L'assemblée générale prévue pour le 12 février a été annulée, en raison des Jeux d'hiver du Canada de 2015. Pour en savoir plus, communiquez avec Marg Briault, à mabriault@gmail.com.

ALBERTA

CALGARY (AB16)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Vendredi, 24 avril 2015, à 10 h 30. Dîner et assemblée générale annuelle, à Fort Calgary, au 750 de la 9^e av. S.-E., à Calgary (Alta). RSVP d'ici le 13 avril 2015. Coût de 25 \$ pour les membres. Conférencier : Gary Oberg, président de l'Association, qui présentera « les toutes dernières nouvelles du Bureau national ». Si vous avez des questions ou souhaitez réserver, communiquez avec le bureau de la section de Calgary, au 403-265-0773 ou à fsnocalg@telusplanet.net, avant le 13 avril 2015.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Les élections des administrateurs du CA de la section de Calgary AB16 (Alb.) auront lieu le 24 avril 2015, lors de l'AGA à Fort Calgary, au 750 de la 9^e S.-E., Calgary (Alb.). Le Comité de reconnaissance et d'appréciation de la section de Calgary examine, recommande et soumet le nom des membres aux divers prix annuels de reconnaissance et d'appréciation décernés par les sections et le Conseil d'administration national. Les recommandations doivent être soumises d'ici le 1^{er} mars 2015, par courriel à fsnocalg@telusplanet.net, à l'attention du Comité de reconnaissance et d'appréciation avec vos coordonnées ou en appelant le bureau de la section au 403-265-0773 et en laissant vos coordonnées qui seront transmises au Comité. Un membre du comité vous répondra. Notre bureau a besoin d'un bénévole ayant des connaissances en tenue de livres comptables pour aider notre trésorier. Notre bureau a aussi toujours besoin de bénévoles.

EDMONTON (AB17)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 6 mai 2015, à 15 h 30. Assemblée générale annuelle des membres, à la section Kingsway (175) de la Légion royale canadienne, au 14339 50^e Rue. Accueil à 15 h 30, souper à 18 h (20 \$ à verser à la porte). Pour les personnes qui ne viennent pas au repas, la réunion commence à 19 h. Nous tiendrons des élections pour les postes de secrétaire et de 1^{er} vice-président. Nos réunions fournissent un service de transcription instantané s'affichant à l'écran pour les membres malentendants. Pour les plus récents renseignements sur les activités et services de la section, veuillez visiter le site Web, à www.fснаedm.ca

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Nous avons besoin de bénévoles pour téléphoner aux membres trois fois par an, pour confirmer leur présence aux assemblées générales des membres. Il s'agit d'un service essentiel, pour le nombre de sièges et la préparation du repas.

Nous avons aussi besoin de bénévoles pour le CA. Veuillez communiquer avec n'importe quel membre du CA actuel ou cliquez sur l'hyperlien « Quick Contact » sur le site www.fснаedm.ca pour nous contacter. Nous vous inviterons à venir observer une réunion de CA (ou 2 ou 3), pour voir si vous pensez que vous aimeriez en faire partie.

Aidez-vous à réduire le travail de nos bénévoles et à améliorer la prestation des services de la section en communiquant avec à Lillian June, en

l'appelant au 780-476-9803 ou en lui écrivant au fsnaedm@shaw.ca. Veuillez inclure votre nom et votre numéro de téléphone dans toutes vos correspondances.

SUD DE L'ALBERTA (AB18)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 23 avril 2015, à 18 h 30. Souper printanier des membres au Country Kitchen. Le prix demeure 15 \$ par personne. Venez échanger dans un esprit de camaraderie et bénéficier des présentations des divers conférenciers.

RED DEER (AB19)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 7 avril 2015, à 13 h. Assemblée générale annuelle à la Légion de Red Deer, 2610, av. Bremner. Nouvel emplacement.

MEDICINE HAT ET DISTRICT (AB20)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 23 avril 2015, à 18 h. Assemblée générale annuelle au club de golf de Medicine Hat, 947 rue Pigeon N.-E., Medicine Hat (Alb.). La réunion commencera à 18 h, avec un souper de style buffet. À l'ordre du jour : approbation du rapport financier vérifié de la section pour l'année 2014, du budget de 2015 et des nouveaux règlements administratifs ; mises en candidature et élection des postes de vice-président, de trésorier et de jusqu'à trois administrateurs supplémentaires. On communiquera avec vous par courriel ou par téléphone avant la réunion, pour savoir si vous prévoyez y participer. Pour plus d'information, envoyez un courriel à la section, à fsna.ab20@gmail.com, ou appelez le président Provost, au 403-527-8672.

LAKELAND (AB92)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 17 mars 2015, à 9 h 30. Réunion du CA et des comités, dans les locaux de l'escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, au 5319 48^e Av. S., Cold Lake (Alb.). RSVP d'ici le 12 mars 2015. Communiquez avec Lou, au 780-594-3961 ou à louethel@telus.net.

Mardi, 12 mai 2015, à 9 h 30. Réunion du CA et des comités, dans les locaux de l'escadre 784 de l'Aviation royale canadienne, au 5319 48^e Av. S., Cold Lake (Alb.). RSVP d'ici le 9 mai 2015. Communiquez avec Lou, au 780-594-3961 ou à louethel@telus.net.

Cafés-rencontres satellites Avis aux membres de St. Paul, Bonnyville, Lac La Biche et les communautés des environs qui vivent trop loin pour participer aux réunions régulières. Que diriez-vous de nous rencontrer pour prendre un café de

ANNONCES DE SECTIONS

temps à autre dans un de vos cafés locaux ou une salle de réunion facilement disponible pour vous ? Veuillez nous dire si c'est possible. Appelez-nous pour en parler. Communiquez avec Lou, au 780-594-3961 ou à louethel@telus.net.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section Lakeland recherche des bénévoles pour son comité téléphonique. Si cela vous intéresse, communiquez avec Ethel, au 780-594-3961 ou à ethellou@telus.net, ou avec Lou au 780-594-3961 ou à louethel@telusplanet.net

SASKATCHEWAN

REGINA ET DISTRICT (SK24)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Lundi, 9 mars 2015, à 12 h. Assemblée générale annuelle à l'église anglicane All Saints, 142 route Massey, Regina. Dîner servi à 12 h, assemblée ensuite. Gratuit pour les membres. RSVP d'ici le 23 févr. 2015 ou dès que possible, au 306-359-3762 ou à fsna@sasktel.net.

Agente de prestations de santé – Judy Mazur a accepté d'assumer ce rôle pour notre section. Vous pouvez communiquer avec Judy en laissant un message au 306-359-3762 ou par courriel à fsna@sasktel.net.

SASKATOON ET DISTRICT (SK25)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 8 avril 2015, à 12 h. Dîner des membres, chez Smiley's Buffet sur le chemin Circle. Un représentant de Collette Travel se joindra à nous pour parler des avantages offerts à nos membres lorsqu'ils utilisent les services de cette agence de voyages. Vous en saurez plus sur une réunion spéciale pour voter sur les changements qui viseront la section cet automne, ainsi que sur la conférence régionale annuelle qui aura lieu à North Battleford, les 3 et 4 mai 2015. Nombreux prix de présence, mets délicieux et occasion de revoir d'anciennes connaissances ou de nouer de nouvelles amitiés. Joignez-vous à nous pour profiter de ce bel après-midi, mais n'oubliez pas de confirmer votre présence. Coût de 10 \$ par membre, 20 \$ par invité.

Pour ces événements, RSVP auprès de Joan Morrison au 306-493-3016 ou de Loretta Reiter at 306-374-5450.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE

La section Saskatoon et district réserve bon accueil aux membres qui sont disposés à donner quelques heures par année pour donner un coup de main pour diverses tâches, comme aider à organiser nos événements sociaux ; faire des appels ou siéger à

des comités administratifs. Tous les gestes comptent. Si vous souhaitez nous aider, communiquez avec Anne, à sktnpres@saskfsna.ca ou au 306-242-4835. Les bénévoles sont toujours les bienvenus.

SWIFT CURRENT (SK29)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 12 mars 2015, à 12 h. Assemblée annuelle des membres au restaurant Houston Pizza, route 323 N. Service O., Swift Current (Sask.). Points importants de l'ordre du jour : Approbation des nouveaux règlements administratifs et élection du CA et des administrateurs. Si vous avez des questions, communiquez avec Albert (Al) Kildaw, au 306-784-3475 ou à SK29.Pres@outlook.com

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE

Lors de l'assemblée annuelle des membres du 12 mars 2015, la section de Swift Current recevra les candidatures et élira les candidats aux postes suivants du CA : président, vice-président, trésorier et secrétaire, ainsi que sept administrateurs. De plus, il y a aussi trois sièges vacants au comité téléphonique.

Si vous êtes disposé à siéger au CA ou à occuper une autre fonction bénévole, ou connaissez une personne qui serait intéressée, veuillez communiquer avec le président Albert (Al) Kildaw, au 306-784-3475 ou à SK29.Pres@outlook.com. Comme il y a six réunions (ou moins) au cours de l'année, cela exige très peu de temps. Des connaissances en informatique seront un atout.

MANITOBA

OUEST DU MANITOBA (MB30)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 26 mai 2015, à 11 h 30. Assemblée générale annuelle. Dîner à la Seniors for Seniors Co-op, 311 av. Park E., Brandon (Man.). Coût du dîner : environ 5 \$ pour les membres et 12 \$ pour les non-membres. Pour en savoir plus, communiquez avec le président Terry Gunnlaugson, au 204-728-9786 ou par courriel à tgunn1ster@gmail.com.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section Ouest du Manitoba (MB30) est à la recherche d'un administrateur bénévole pour son assemblée générale annuelle du 26 mai 2015. Si le poste vous intéresse, communiquez avec Rhonda Mathers, au 204-728-1276 ou à sneakers@mts.net

CENTRE DU MANITOBA (MB32)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 15 avril 2015, à 12 h. Assemblée générale annuelle et élection des sections Centre du

Manitoba, Portage, Morden et district, au centre Herman Prior, 40, route Royal Nord, Portage La Prairie (Manitoba). Dîner à 12 h (midi), assemblée à 13 h. RSVP d'ici le 9 avril. Pour en savoir plus ou poser des questions, envoyez un courriel à Marianne Abbors, à marianne643@gmail.com.

Mercredi, 29 avril 2015, à 12 h. Réunion par satellite au centre d'amitié Morden, 306 rue Railway Nord, Morden (Manitoba) R6M 1S7. Dîner servi à 12 h, réunion ensuite. RSVP d'ici le 23 avril. Pour en savoir plus ou poser des questions, envoyez un courriel à Lorne McNeice at lorne@mccasaenterprises.ca.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section a besoin de candidatures de bénévoles pour les postes suivants : président ou vice-président, directeur des adhésions et trésorier. Il est impératif que des bénévoles posent leur candidature, car d'autres sections de petite taille ont cessé d'exister, à cause de la pénurie de bénévoles.

EST DU MANITOBA (MB91)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 30 avril 2015, à 12 h. Assemblée générale annuelle (AGA) à l'église Pinawa Alliance, route Burrows, Pinawa. Dîner, suivi de l'AGA. Appel de candidatures à tous les postes du CA. Il y aura des élections. La conférencière invitée Angela Chen de Nexus Holidays fera une présentation sur des circuits de voyage en Chine et dans le sud-est de l'Asie. Gratuit pour les membres, 10 \$ pour les invités. Communiquez avec Chuck Vandergraaf, à ttveiv@mts.net.

ONTARIO

VALLÉE DE L'ALGONQUIN (ON33)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Dimanche, 1^{er} mars 2015, à 12 h 30 : assemblée annuelle de la section à la Légion royale canadienne, au 3583 boul. Petawawa, à Petawawa. RSVP d'ici le 16 février pour le dîner gratuit. Pour RSVP ou poser des questions, communiquez avec Paul Ballantyne, au 613-687-2259. À l'ordre du jour : mise à jour sur les événements de la section, rapport financier de 2014 et élection de l'exécutif de 2015. Séance d'information sur les questions liées à la planification successorale, dont les procurations, les testaments et des stratégies concernant des fonds fiduciaires, ainsi que des tactiques d'homologation pour réduire l'impôt à verser avant de transférer les avoirs aux bénéficiaires. Présentée par : Dilia Ayala-Mayost et Heather Richardson, de Gestion du patrimoine TD, fonds privés, Ottawa.

Vendredi, samedi et dimanche, du 17 au 19 avril 2015 : Expo printanière 2015 de Petawawa, au centre civique de Petawawa, 16 ch. Civic, Petawawa. Entrée gratuite pour le public. Les membres de l'exécutif y seront, pour répondre aux questions sur les pensions et les prestations fédérales, sur les programmes des partenaires privilégiés et distribuer de la documentation. Venez nous voir à notre stand.

Mardi, 14 avril 2015, à 12 h : Dîner-conférence à la Légion royale canadienne, 43A rue Main, à Cobden. Pour confirmer votre dîner, RSVP d'ici le 10 avril. Coût : 10 \$ pour les membres. Le conférencier Leo Buckley de l'Association parlera de la complémentarité de l'ASO, du RSSFP et de MEDOC. Pour poser des questions ou RSVP, communiquez avec Art Plume au 613-401-7173.

Mercredi, 13 mai 2015, à 12 h : Dîner-conférence au restaurant Danny's, 3432 boul. Petawawa, à Petawawa. Pour confirmer votre dîner, RSVP d'ici le 8 mai. Coût : 10 \$ pour les membres. Le conférencier Leo Buckley de l'Association parlera de la complémentarité de l'ASO, du RSSFP et de MEDOC. Pour RSVP ou poser des questions, communiquez avec Paul Ballantyne, au 613-687-2259.

Pour en savoir plus sur ces événements, visitez notre site Web, à www.fснаalgonquinvalley.com

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section Vallée de l'Algonquin recherche des bénévoles pour prendre des photos et rédiger des avis sur nos activités pour notre publicité sur notre page Web, de même que des retraités de l'armée pour donner un coup de main avec nos programmes destinés aux vétérans. Si cela vous intéresse, communiquez avec Paul Ballantyne, au 613-687-2259.

SECTION PEEL-HALTON (ON34)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 6 mai 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle au centre des congrès et des banquets de Mississauga, 35 ch. Brunel, à Mississauga (Ont.). Conférencier à déterminer. Les précisions supplémentaires sur cette assemblée vous seront fournies directement par le CA de la section. Les membres du CA vous prient de participer à cette assemblée, car elle comporte l'élection annuelle des administrateurs du CA de votre section.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Il est très important d'ajouter de nouveaux membres au Conseil d'administration, pour

remplacer les administrateurs sortants et apporter de nouvelles perspectives sur la façon dont l'Association peut représenter vos besoins avec efficacité, lorsqu'elle transige avec notre ancien employeur. Si vous souhaitez poser votre candidature, veuillez communiquer avec les membres de votre CA pour plus de précisions. Des connaissances sur l'utilisation du courriel et d'un logiciel de traitement de texte seraient utiles. Pour en savoir plus sur cette possibilité et vous renseigner sur d'autres sujets qui pourraient vous intéresser, communiquez avec n'importe quel membre du CA et visitez le site Web de la section, à www.fснаapeelhalton.org

HURONIA (ON35)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 6 mai 2015, à 11 h. Assemblée générale au Sheba Shrine, à l'angle des rues John et Anne, à Barrie. Café servi à 10 h 30. La conférencière Jane Meadus, du Centre de défense des intérêts des aînés, parlera de ce que vous devez savoir sur la législation et l'admission à des soins prolongés. Dîner par la suite, au coût subventionné de 7 \$ par personne. Les précisions sur l'assemblée, ainsi que des renseignements sur les points nécessitant un vote, seront publiés sur le site Web national de l'Association, à la rubrique « Nos sections ». Si vous avez des questions ou des préoccupations, communiquez avec le bureau de la section Huronie, au 705-792-0110 ou à fsnahuronia@rogers.com.

BLUEWATER (ON36)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 15 avril 2015, à 12 h. Assemblée générale annuelle au Baldoon Golf Course, Wallaceburg. Veuillez prendre note qu'il y aura un vote sur les règlements administratifs de la section Bluewater. Élection de l'exécutif. Conférencier à déterminer.

Mardi, 31 mars 2015. Échéance du renouvellement des adhésions. Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion d'ici cette date, vous ne serez plus membre.

HAMILTON ET DISTRICT (ON37)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Lundi, 27 avril 2015, à 11 h. Assemblée générale annuelle au Michelangelo's, 1555 rue Upper Ottawa, Hamilton (Ont.). Dîner servi à 12 h 15 précises. Coût : 15 \$ pour les membres, 20 \$ pour les invités. Conférencier(s) à confirmer.

Dîner de juin à l'hôtel Erie Beach, Port Dover (Ont.). Nous confirmerons la date, la salle et les coûts, de même que les coordonnées pour l'inscription dans notre bulletin estival, et sur le site Web de la section, à www.fсна-hamilton-on37.com.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Lors de l'assemblée générale annuelle du 27 avril, l'exécutif doit être réélu. Les candidatures des membres souhaitant occuper un poste à l'exécutif devraient être envoyées à Wayne Honsberger (waynhons@yahoo.com), président sortant, qui recevra les candidatures et dirigera l'élection des administrateurs.

KINGSTON ET DISTRICT (ON38)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 21 avril 2015, à 17 h. Assemblée annuelle des membres (AAM) et souper au restaurant Mimos Village, 2762 rue Princess, Kingston (Ont.). Coût : 15 \$. Préinscription obligatoire d'ici le 14 avril. Veuillez indiquer votre choix de plat principal (saumon, poulet ou chiche-kebab). Envoyez vos questions à kolinlee@sympatico.ca. Envoyez les chèques d'ici l'échéance, à E. Lee, 1061 croiss. Hickorywood, Kingston (Ont.) K7P 2E6.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

L'élection des dirigeants du CA de la section Kingston et district aura lieu le 12 avril 2015, lors de l'AAM. Les formulaires de candidature sont disponibles sur demande. Ils sont envoyés par courriel ou par Poste Canada aux membres qui souhaitent présenter une candidature à un poste du CA. Les formulaires de candidature remplis doivent être reçus d'ici le 10 avril 2015.

La section recherche des bénévoles pour le Comité téléphonique. Si vous voulez donner un coup de main, appelez-nous sans frais au 1-866-729-3762 ou appelez Marilyn Quick, au 613-634-1652.

KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT (ON39)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 21 avril 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle à Conestoga Place (anciennement Knights of Columbus Centre), au 110 ch. Manitou, Kitchener (Ontario). La réunion comprend une élection à certains postes et un conférencier. Coût du dîner : 8 \$ pour les membres, 10 \$ pour les non-membres. RSVP d'ici le jeudi 16 avril 2015, au 519-742-9031 ou à fsna39@gmail.com

LONDON (ON40)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 17 mars 2015, à 13 h 30. Assemblée générale au hall de la Légion de la duchesse de Kent, 499 rue Hill, London.

Mardi, 21 avril 2015, à 11 h. Assemblée générale annuelle au Best Western Lamplighter Inn, 591 route Wellington Sud. Billets : 15 \$ pour les membres, 20 \$ pour les invités.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section de London recherche des bénévoles disposés à aider le Comité téléphonique à communiquer avec ses membres. Il s'agit d'une fonction importante, pour informer les membres des réunions et des événements à venir. Nous cherchons aussi des membres disposés à poser leur candidature aux élections de divers postes au CA. Les élections auront lieu lors de notre AGA, le 21 avril 2015, au Lamplighter Inn. Nous recherchons des candidatures pour les six postes suivants : trésorier, secrétaire, agent des avis de décès, directeur des deuils et des adhésions, directeur du marketing et du recrutement et 1^{er} vice-président.

Veuillez communiquer avec Gerry Filek, au 519-439-3762 ou à gerryfilek@gmail.com.

PÉNINSULE DU NIAGARA (ON41)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 15 avril 2015, à 11 h : Réunion dîner au Holiday Inn, 327 rue Ontario, St. Catharines. Le conférencier parlera des résidences pour retraités. Coût de 19 \$ par membre, 19 \$ par invité. Pour réserver, RSVP auprès de Minda Reyes, au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

Mardi, 12 mai 2015 : Voyage à Stratford pour assister au spectacle « The Sound of Music ». Coût : 126 \$/personne (autobus luxueux, dîner, entrée, taxes).

Mercredi, 20 mai 2015. Banquet de reconnaissance au Holiday Inn, 327 rue Ontario, St. Catharines, à compter de 17 h. Coût de 19 \$ par repas. Pour réserver, RSVP auprès de Minda Reyes, au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

OSHAWA ET DISTRICT (ON42)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 21 avril 2015, à 11 h 30. Assemblée générale annuelle au Moose Lodge, 731 ch. Wilson S., Oshawa (Ontario). Dîner suivi de l'assemblée à 13 h. Coût de 6 \$. Conférencière : Sandra Hicks, des résidences pour retraités Chartwell.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section Oshawa et district recherche des candidatures aux postes clés de président, de vice-président, de secrétaire et de directeur des adhésions, car les titulaires quittent leur poste après l'AGA du 21 avril 2015. Si vous êtes disposé à occuper l'un de ces postes ou tout autre poste de l'exécutif, ou connaissez une personne qui serait intéressée, communiquez avec Ron Jessup, au

905-728-7185. Nous cherchons aussi des capitaines d'appels téléphoniques. Si cela vous intéresse, communiquez avec Jim Arnold, au 905-721-1729.

OTTAWA (ON43)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 5 mai 2015 à 8 h 30. Assemblée générale annuelle des membres, au Centre RA, 2451 ch. Riverside, Ottawa. Café et marché de l'information à 8 h 30, assemblée annuelle à 9 h 30. Un conférencier parlera des pensions. Il y aura une période de questions. À l'ordre du jour : approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente, élection de membres du CA, dépôt des états financiers annuels vérifiés, élection du vérificateur pour l'exercice 2015 et période de questions. Apportez votre carte de membre comme preuve d'identité.

PETERBOROUGH ET DISTRICT (ON44)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 22 avril 2015, à 12 h. Assemblée générale annuelle à la Légion royale canadienne, 1550 rue Lansdowne, à Peterborough (Ont.). Il y aura une élection à des postes.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section est toujours à la recherche de candidatures pour les membres de l'exécutif. Si vous voulez donner un coup de main, communiquez avec Brian Wakelin, au 704-324-4688 ou à bswakelin@hotmail.com, ou avec Lois Gehan, à 905-372-6449. Cela exige très peu de temps et les membres de la section sont très chaleureux.

QUINTE (ON45)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 5 mai 2015, à 11 h 30. Assemblée générale annuelle et dîner, avec élection de dirigeants, à l'église Maranatha, 100 rue College O., Belleville (Ont.). Entrée gratuite (pour les membres de l'Association). RSVP d'ici le vendredi 24 avril 2015, au 613-968-7212 ou à fsnaon45@gmail.com. Il y a des postes vacants à l'exécutif. Nous devons confirmer le nombre de membres qui prévoient participer. Conférencier à déterminer. Les membres de Belleville qui ont besoin d'un mode de transport peuvent communiquer avec Bluebird Taxi et la course sera facturée à la section.

QUINTRENT (ON46)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 21 avril 2015, à 12 h 30. Assemblée générale du printemps, à la Légion royale canadienne de Trenton. Dîner gratuit servi de 12 h 30 à 13 h 15, avant l'assemblée.

Nous demandons aux membres qui ont une connexion Internet de nous envoyer votre courriel, pour nous aider à communiquer avec nous. Notre courriel est federalsupernat@bellnet.ca

APPEL DE MISES EN CANDIDATURE

Nous cherchons un directeur du Comité téléphonique. Si cela vous intéresse, appelez le 613-394-4633 et laissez un message.

TORONTO ET DISTRICT (ON47)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Lundi, 4 mai 2015, à 11 h 30. Assemblée générale à l'église unie St. Andrews, 117 rue Bloor E., Toronto (Ont.). Accueil à 11 h 30 pour l'inscription. Dîner à 12 h.

Le député provincial Han Dong de la circonscription de Trinity Spadina s'est déclaré intéressé à rencontrer les membres de l'Association. Si cela est possible, il sera conférencier à l'assemblée générale. Les membres de cette circonscription recevront une invitation à venir rencontrer leur député.

RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section a besoin de bénévoles pour des fonctions administratives. Veuillez téléphoner au 416-463-4384 ou envoyer un courriel à fsna@on.aibn.com

WINDSOR (ON49)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 15 avril 2015, à 12 h. Assemblée générale annuelle et élections, section 143 de la Légion, 1573, Marentette. Veuillez m'indiquer si vous y participerez dès que possible. Sharon McGovern, 519-972-1448. Veuillez répondre d'ici le 5 avril 2015.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour donner un coup de main au CA. Si vous pouvez donner 2 heures par mois, communiquez avec n'importe quel membre du CA. VEUILLEZ DEVENIR BÉNÉVOLE, SVP.

ALGOMA (ON52)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 29 avril 2015, à 11 h 30. Assemblée générale annuelle au Seniors Centre, 615 rue Bay, Sault Ste. Marie (Ont.). Dîner, suivi de l'élection des dirigeants pour 2015-2016. Conférencier (à déterminer). Communiquez avec Lise Hotchkiss, au 705-942-1489 ou à hotchkiss@shaw.ca.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section recherche des mises en candidature pour les postes de trésorier et de secrétaire

des adhésions pour son assemblée annuelle générale (AGA) du 29 avril 2015. Si vous souhaitez présenter votre candidature ou en savoir plus sur ces postes, veuillez communiquer avec la présidente Linda MacDonald, au 705-248-3301 ou à lm.macdonald@sympatico.ca. Formation fournie. Des connaissances en informatique seraient un atout.

CORNWALL ET DISTRICT (ON54)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 6 mai 2015, à 10 h. Assemblée annuelle des membres, à la Légion royale canadienne, 415 Deuxième rue Ouest, Cornwall (Ontario). Les membres et leur conjoint ou conjointe sont cordialement invités. « Emmenez un fonctionnaire à la retraite ». Rafraîchissements servis après l'assemblée. Conférenciers invités : Jean-Guy Soulière et Konrad von Finckenstein, administrateurs, district d'Ottawa.

Mardi, 19 mai 2015, à 10 h. Réunion d'information à la Légion royale canadienne, 100 croiss. Reuben, Kemptville (Ontario). « Emmenez un fonctionnaire à la retraite ». Dîner léger servi après la réunion. Conférenciers invités : Bob Slack, président, Association canadienne des « snowbirds » et Jean-Guy Soulière, administrateur, district d'Ottawa.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Lors de l'assemblée annuelle des membres du 6 mai 2015, la section Cornwall et district fera un appel de candidatures et tiendra une élection. Nous avons besoin de bénévoles pour occuper les postes suivants au conseil d'administration : secrétaire, agent des services aux membres, agent des prestations de retraite et directeur des communications. Si aucun membre ne se porte volontaire, ces postes seront vacants l'an prochain.

YORK (ON55)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 21 avril 2015, à 10 h 45. Assemblée générale annuelle au Richvale Community Centre, 160 av. Road, Richmond Hill. Il s'agit d'une assemblée importante, car elle traitera des candidatures et des élections aux postes de président et de trois administrateurs, de l'approbation du budget et de l'acceptation des règlements administratifs de la section qui ont été revus. Un conférencier du Centre d'accès aux soins communautaires donnera des renseignements les soins à domicile, les établissements de soins prolongés et d'autres services offerts dans la communauté. Un dîner chaud sera servi ensuite. Pour en savoir plus, communiquez avec Tom Nichols, au 905-751-0745 ou à fsna.york@gmail.com

QUÉBEC

QUÉBEC (QC57)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Vendredi, 10 avril 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle, au Patro Roc-Amadour, 2301, 1^{re} av., Québec. L'assemblée devrait se terminer vers 15 h. Un repas chaud sera servi gratuitement. Vous trouverez l'ordre du jour sur notre site Web www.anrf-sq-com. Il y aura des élections pour 3 postes d'administrateur. Les personnes intéressées à postuler pour un de ces postes doivent remplir le formulaire à cet effet et le faire parvenir au bureau. Pour en savoir plus, appelez le 418-661-4896 ou sans frais au 1-866-661-4896.

Premier mercredi du mois, à 9 h 30. Déjeuners mensuels, au restaurant L'Académie la Capitale, 5401 boul. des Galeries, salle 205-206, Québec.

Mardi après-midi, à 13 h. L'activité des quilles a lieu au Centre Mgr Marcoux, 1885, ch. de la Canardière, Québec. Vous pouvez vous joindre à une équipe en communiquant avec Louise Mager au 418-527-0668 ou René Andrews au 418-634-5197.

23 mai, 2015, à 18h. Soirée annuelle à la Corporation des salles du SFPQ, 5100, boul. des Gradins, Québec. Animation musicale par Jacques Proulx. Coût est de 15 \$ pour les membres, 25 \$ pour les invités. Veuillez compléter le formulaire au www.anrf-sq.com et le faire parvenir avec votre chèque à 162-660, 57 Rue Ouest, Québec, G1H 7L8. Téléphonnez le 418-661-4896 pour détails.

BAS ST-LAURENT/GASPÉSIE

Mardi, 12 mai 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle au Centre des Congrès de Rimouski, 225 boul. René-Lepage E., Rimouski. Nous offrirons un dîner à midi.

Lundi, 6 avril 2015, à 9 h. Déjeuner au Café aux Délices, 109 rue St-Jean, Matane. Veuillez communiquer avec Suzanne Gauthier, au 418-562-4840.

SAGUENAY/LAC ST-JEAN

Jeudi, 7 mai 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle au Centre de Congrès et Hôtel La Saguenéenne, 250 rue des Saguenéens, Chicoutimi. Un dîner sera servi gratuitement. La conférencière Hélène Morin, de Service Canada, parlera de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément du revenu garanti.

Mercredi, 25 mars, 29 avril et 27 mai 2015, à 8 h 30. Déjeuner (Alma) au restaurant Le Coq Rôti, 430 rue Sacré-Cœur Ouest, Alma.

Premier mardi du mois, à 9 h. Déjeuner (La Baie) au restaurant Chez Mike, 285 boul. de la Grande Baie Nord, La Baie.

MONTRÉAL (QC58)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 30 avril 2015, à 13 h. Deux conférences seront offertes la même journée : A) Comment choisir une résidence et éviter les surprises. B) Entendez-vous bien ? Si ce n'est pas le cas, venez découvrir les services disponibles pour remédier à votre perte auditive possible. Emplacement : 5000, Sherbrooke E., Montréal (hôtel Universel, angle Viau). 40 places disponibles.

Mercredi, 6 mai 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle au hall de réception de l'hôtel Le Rizz, 6630 rue Jarry E., Saint-Léonard. Des précisions, dont l'ordre du jour et la marche à suivre pour présenter des candidatures, seront publiées sur le site Web de votre section à compter du 1^{er} avril 2015. www.anrfmontreal.ca

Notre site Web a été mis à jour récemment. Nous vous invitons à le consulter pour avoir les dernières nouvelles au sujet de la section. Nous aimerions en savoir plus sur vos expériences de bénévolat. Prenez quelques minutes pour nous en faire part par courriel, à info@anrfmontreal.ca.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section a présentement besoin de deux administrateurs et certains mandats devront être renouvelés lors de la prochaine assemblée générale annuelle du 6 mai 2015. La marche à suivre pour présenter une candidature sera bientôt publiée sur le site Web.

CANTONS DE L'EST (QC59)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 30 avril 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle à l'hôtel Le Président, 3535 rue King O., à Sherbrooke (Québec). Suivie d'un cocktail et d'un buffet. Coût : 15 \$ pour les membres et 20 \$ pour les conjoints non membres. Réservations et paiements avant le 24 avril. Contact : 819-829-1403. En plus des questions habituelles, l'ordre du jour comprend un point sur les modifications aux règlements administratifs de la section.

Tous les deuxièmes lundis du mois, à 9 h : petits déjeuners mensuels au restaurant Eggsquis, 3143 boul. Portland, Sherbrooke.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section est à la recherche de membres pour siéger au CA à titre d'administrateurs. Si cela vous intéresse, communiquez avec nous à anrf_cantons@hotmail.com ou au 819-829-1403.

OUTAOUAIS (QC60)**ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Mercredi, 15 avril 2015, à 9 h. Assemblée générale annuelle au cinéma des Galeries Aylmer, 400 boul. Wilfrid Lavigne, Gatineau (Québec). Café et muffins servis avant l'assemblée. Léger buffet servi à midi après l'assemblée. Veuillez confirmer votre présence en appelant au 819-776-4128 ou en envoyant un courriel à admin@anrf-fsnaOutaouais.qc.ca

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Lors de l'AGA du 15 avril, la section doit pourvoir plusieurs postes vacants d'administrateurs au CA. Si cela vous intéresse, communiquez avec le bureau à 819-776-4128 (ou sans frais à 1-888-776-4128), pour avoir des précisions et obtenir un formulaire de proposition de candidature. Comme il y a dix réunions par an, cela exige très peu de temps.

MAURICIE (QC61)**ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Mercredi 15 avril 2015 à 9h, Assemblée générale annuelle à l'Espace VIP : 450, rue Saint-Laurent Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

En plus des sujets habituels, les membres seront appelés à voter l'adoption de nouveaux règlements pour notre section locale. Notre conférencier invité, M. Yvan Vigneault, Agent de liaison provincial de l'Association, secteur de la santé, nous parlera des enjeux gouvernementaux en regard de la santé et des retraités ainsi que des changements apportés au rôle des agents de liaison au niveau des districts.

Mercredi 13 mai 2015 à 9h, Déjeuner du mois au Restaurant Chez Théo : 4485, boul. Gene-H. Kruger Trois-Rivières. Le conférencier M. Michel Letarte, Agent des relations publiques, Sécurité publique de la Ville de Trois-Rivières, nous parlera du Programme PAIR, un programme de prévention et de sécurité à domicile.

Pour info : M. Claude Rochette 819-694-4287

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section Mauricie tiendra un appel de candidatures et des élections pour les postes de président, trésorier, directeur des adhésions et directeur des communications à l'occasion de son Assemblée générale annuelle le 15 avril 2015. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Lyse Gervais 819-378-9305.

HAUTE YAMASKA (QC 93)**ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Mardi, 14 avril 2015, à 9 h 30. Assemblée

générale annuelle, au Loblaws, 80 rue St-Judes Nord, Granby, dans la salle communautaire au 2^e étage. À l'ordre du jour : résultat annuel et bilan des activités, bilan financier de la section et élections pour les postes suivants : président et 2 administrateurs. Un buffet sera servi aux membres après la réunion. RSVP d'ici le 6 avril 2015, au 450-372-1114 ou sans frais à 1-877-370-1114, ou à Anrf.haute-yamaska@videotron.ca.

NOUVEAU-BRUNSWICK**FREDERICTON ET DISTRICT (NB62)****ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Mardi, 5 mai 2015, à 17 h. Souper et assemblée générale annuelle de 2015, au hall de la paroisse St. Francis of Assisi, 2130 Route 102, Lincoln (N.-B.). Au menu : dinde rôtie et tarte au citron et aux pommes maison. Coût : 12 \$ par membres et conjoints, 17 \$ pour les autres invités. Vous devez payer d'avance lorsque vous vous inscrivez. Pour vous inscrire, postez le formulaire ci-dessous à la section 62 de l'Association. Veuillez noter la nouvelle adresse postale. Nous n'envoyons pas les billets lorsque vous vous inscrivez. Prix de présence habituels et remise d'un chèque-cadeau de 50 \$ à chacun des deux membres qui s'inscrit d'ici le vendredi 17 avril. Pour annuler, veuillez téléphoner au bureau de la section, au 506-451-2111. Aucun remboursement après le 30 avril.

MONCTON (NB64)**ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Vendredi, 27 févr. à 10 h. Assemblée générale annuelle au hall no 6 de la Légion, à Moncton. Pour en savoir plus, appelez le bureau de la section, au 506-855-8349.

Vendredi, 24 avril 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle au hall no 6 de la Légion, à Moncton. Pour en savoir plus, appelez le bureau de la section, au 506-855-8349.

Lundi, 11 mai 2015, à 1 h 30. Banquet annuel au Sheraton Four Points Inn (anciennement Future Inn), salle Rendez-vous, 40 boul. Lady Ada Moncton (N.-B.). Accueil à 17 h. Souper servi à 18 h. Coût : 15 \$ pour les membres et 45 \$ pour les non-membres. Billets en vente lors de l'AGA du 27 févr. 2015. S'il en reste, ils seront vendus le 24 avril 2015. Les membres qui seront dans le Sud pendant cette période peuvent appeler Norma Jeanne Lavoie au 854-8336 prendre des arrangements pour leurs billets.

SAINT JOHN (NB65)**ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Jeudi, 16 avril 2015, à 16 h : Assemblée annuelle à l'église St. Marks, ch. Pettingill, Quispamsis (N.-B.). Souper de côte de bœuf, 15 \$ par personne.

Envoyez les chèques pour couvrir les frais du souper à C. P. 935, Saint John (N.-B.) E2L 4E3, d'ici le 10 avril. On demande aux membres d'arriver avant 15 h 45, pour s'inscrire. Souper servi à 17 h, suivi d'une conférence (à déterminer). Pour en savoir plus, communiquez avec Lorraine Scott, au 506-849-2430 ou à fsna65@gmail.com.

SUD-OUEST DU NOUVEAU-BRUNSWICK (NB66)**ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Mercredi, 6 mai 2015, à 17 h. Assemblée générale annuelle à la Légion de St Stephen, 43 rue Queen, St Stephen (N.-B.). Un souper de rosbif sera servi avant l'assemblée. Coût du repas : 10 \$ pour les membres. Les non-membres peuvent participer (14 \$). Les membres de la section seront avisés environ deux semaines avant la réunion.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Le Comité des candidatures est à la recherche de candidatures de bénévoles pour trois postes (président, secrétaire et trésorier) qui seront présentées à l'assemblée générale annuelle de mai. Les trois personnes chevronnées qui sont en poste ont toutes trois offert d'aider à former leurs successeurs.

Veuillez faire parvenir les candidatures ou les intentions de bénévolat à Barry Murray, à bemurray@nb.sympatico.ca, d'ici le 1^{er} mai 2015.

CHALEUR ET DISTRICT (NB68)**ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Mercredi, 13 mai 2015, à 10 h – Assemblée générale annuelle et petit déjeuner. Endroit à déterminer. Veuillez confirmer votre présence d'ici le 5 mai 2015. Il y aura un vote sur les règlements administratifs révisés. Copie disponible sur demande. Pour en savoir plus ou confirmer votre présence, communiquez avec le président Clifford Boucher, au 506-546-3435 ou à cliff@nbnet.nb.ca

APPEL DE MISES EN CANDIDATURE

La section recherche des candidatures pour les postes de président, de trésorier et de trois administrateurs. L'élection aura lieu à l'assemblée générale annuelle. Si vous vous portez volontaire ou souhaitez présenter une candidature, veuillez en informer le président.

NOUVELLE-ÉCOSSE**SOUTH SHORE (NS71)****ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION**

Jeudi, 23 avril 2015, à 11 h 30. Assemblée générale annuelle et dîner de steak à l'étouffée, à la caserne des pompiers Oakhill, 2104 route 325. Accueil à

11 h 30, réunion à midi, dîner servi ensuite. Coût : 8 \$ par personne ; pas de billet à la porte. Paiement par chèque seulement, à recevoir d'ici le jeudi 16 avril.

À poster à Association nationale des retraités fédéraux, 450 rue Lahave, boîte 17, app. 214, Bridgewater (N.-É.), B4V 4A3.

Contact : Joanne Meisner 902-530-2483.

COLCHESTER EAST HANTS (NS72)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Dimanche, 19 avril 2015, à 14 h 30 : assemblée annuelle de la section, à la caserne de pompiers Truro. Au plaisir de vous y voir ! Un conférencier sera présent et le repas servi à table est gratuit pour tous les membres. Pour en savoir plus, communiquez avec le président, au 902-639-9969.

CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (NS73)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mercredi, 29 avril 2015, à 10 h. Assemblée générale annuelle (AGA) au Best Western Plus, ch. 15 Spectacle Lake, Dartmouth (N.-É.) Accueil de l'AGA à 10 h, accueil général à 11 h 30, dîner servi à 12 h 30. Les billets du dîner seront disponibles du 30 mars au 23 avril 2015. Vous pouvez venir prendre les billets au bureau de l'Association, 114 route Woodlawn. Coût des billets : 15 \$. Heures d'ouverture : de 10 h à 12 h 30, du lundi au vendredi. Vous pouvez également réserver des billets en composant le 902-463-1431. Note : Le nombre de billets de cet événement est limité.

APPEL DE MISES EN CANDIDATURE

Lors de l'AGA, on tiendra une élection pour des postes au CA. Pour présenter des candidatures, veuillez communiquer avec Brenda Allard, à ballard29@gmail.com.

OUEST DE LA VALLÉE DE L'ANNAPOLIS (NS75)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 7 mai 2015, à 11 h 30. Assemblée annuelle des membres, au hall Kingston Lions, 1482 ruelle Veterans, Kingston (N.-É.). Coût de 7 \$ pour les membres, 10 \$ pour les invités Conférencier (à déterminer). RSVP d'ici le 30 avril 2015, à naf75@gmail.com ou en appelant Carolyn ou Bill, au 902-765-8590.

SHELburne-YARMOUTH-CLARE (NS76)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 27 mars 2015, à 14 h 30. Assemblée générale annuelle à la section 61 de la Légion royale canadienne, au 75 rue Parade, Yarmouth (N.-É.). Appelez Les Silver, au 902-742-9401.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section Shelburne-Yarmouth-Clare recherche des administrateurs pour son exécutif. Les postes clés de président, de vice-président et de trésorier sont vacants et doivent être pourvus pour que la section continue à exister. S'ils ne sont pas pourvu lors de l'AGA de la section du 27 mars 2015, une réunion extraordinaire sera tenue, afin de commencer le processus de dissolution de la section. Si l'un de ces postes vous intéresse, communiquez avec Ray Arsenault, au 902-837-7436.

CUMBERLAND (NS78)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Vendredi, 24 avril 2015, à 12 h 30. Assemblée générale annuelle 2015 et dîner de dinde à l'église unie Trinity St. Stephen, rue Havelock, à Amherst. 10 \$ par personne, à l'entrée. Pour réserver votre repas, téléphonez sans tarder, à Vera (667-3255), à Gloria (667-1524) ou à Carol Ann (661-0596).

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section demande des candidatures pour son prix du mérite (Cumberland Branch Merit Award), institué pour reconnaître et honorer les membres de la section qui lui ont fourni des services exceptionnels et qui ont contribué de façon positive et valable à l'Association nationale des retraités fédéraux et à leur communauté. Communiquez avec Gordon Helm au 902-661-7502 ou Rick Harvey au 902-348-2080.

La section demande des candidatures pour un poste d'administrateur de la section. Tous les ans, le mandat de nos 12 administrateurs prend fin et il faut pouvoir leurs postes. La candidature des administrateurs actuellement en poste peut être présentée, mais un grand nombre d'entre nous vieillissent et votre section a besoin de nouveaux membres plus jeunes pour son conseil d'administration. Communiquez avec Gerard Cormier, président, au 902-254-2277, ou avec n'importe quel membre du CA.

REX GUY-ORCHARD VALLEY (NS79)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 30 avril 2015, à 12 h. Assemblée générale annuelle au Coldbrook & District Lions Club, 1416 ch. Bishop S., Coldbrook (N.-É.). Ce sera notre 30^e anniversaire et nous nous attendons à une bonne participation. RSVP d'ici le 20 avril 2015, pour confirmer le nombre de places nécessaires. Pour RSVP ou poser des questions, communiquez avec Dallas Moore, au 902-365-2189 ou à dalmoore1@eastlink.ca

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section Rex Guy-Orchard Valley demandera des candidatures et tiendra des élèves pour les postes de vice-président et de rédacteur du rapport de la section lors de son AGA du 30 avril 2015. Pour en savoir plus, communiquez avec Vivian Willmets, au 902-678-6373 ou à vivsteve@eastlink.ca. Comme il y a six réunions (ou moins) au cours de l'année, cela exige très peu de temps. Des connaissances en informatique seraient un atout.

NOVA NORD (NS80)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Jeudi, 7 mai 2015, à 14 h. Assemblée générale annuelle à la section New Glasgow de la Légion, 39 rue Provost N., New Glasgow (N.-É.). Conférencier spécial : représentant de Pharmacy First, une nouvelle pharmacie à Stellarton. Souper à la fortune du pot après la réunion. Pour en savoir plus, communiquez avec la 1^{re} vice-présidente Margaret Thompson, au 902-485-5119. Veuillez confirmer d'ici le 30 avril.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

CHARLOTTETOWN (PE82)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Mardi, 21 avril 2015, à 14 h. Assemblée générale annuelle au Farm Centre, av. University, à Charlottetown. Un conférencier sera présent. Les élections annuelles auront lieu. Les candidatures aux postes d'administrateurs ou de l'exécutif doivent parvenir à Reg Shields avant cette date. Pour en savoir plus, communiquez avec Reg Shields au 902-393-6667.

SUMMERSIDE (PE83)

ÉVÉNEMENTS DE LA SECTION

Lundi 16 mars 2015 et jeudi 27 avril 2015 (au besoin) à 14 h. Réunion de l'exécutif à l'édifice The Wing, à Summerside (Î.-P.-É.).

Lundi, 13 avril 2015, à 14 h. Assemblée générale annuelle à la Légion royale canadienne, 340 rue Notre-Dame, Summerside (Î.-P.-É.).

Lundi, 4 mai 2015, à 12 h. Assemblée générale (dîner). Endroit à déterminer.

APPELS DE MISE EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La section est à la recherche d'un vice-président et d'un secrétaire de séance. Appelez Cliff Poirier, au 902-724-2302.

IN MEMORIAM

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Duncan (BC03)

Robert Ralph Canning
Bernice Serle
A. Steward
Lillian Sparkes
Edward Warneken

Vancouver (BC08)

Vera Allsopp
Kenneth Bell
Alexander Beveridge
Caleen Breen
Allen Corenblum
G. Courtney
Ross Davies
Donald Dixon
George Elvidge
George Fryer
Ray Goon
Peter Grabowski
Douglas Holbrook
Doris Hopkins
Frederick Kennett
Doreen Kling
William MacKinnon
Shizuko Matsui
Ida McNamara
Ruth O'Brien
Mary Pattenaude
Nicolaas Peereboom
Gillian Trushel
Robert Vockeroth
Franklin Zahar

Victoria (BC09)

Ruth Clay
Peter S. Cox
Lorne Albert Gazley
Jacquelyn Haas Gibbs
Irmgard Kathleen Green
Cora Mae Haden
Doris Hryciuk
Flora Hope Hurdle
Herbert Cyril Image
F. Stuart Jordan
John K Lowdon
Constance R Madill
John Robert Mason

Helen Sheila Middleton
Iris Redford
Edna Mae Scherk
Lillian Sotheran
Margaret E. Stevenson
Estelle Sutherland
Evelyn G. Willison
Helen Waggoner
Margaret M. Guille

Chilliwack (BC02)

Donald Parkes
John Smith
Mary Smith
Louis Richard
Malcolm Fox
Victor Dipalo

Sidney et District (BC13)

John Martin Arnold
William Burgess
Roy Byrne
George Cox
Terry Elworthy
Bernard Gooding
Garry F. Hammond
Bill McConnell
Donna Niemy
James Pettyjohn
Gerald William Pinard
Neil Campbell Rhodes
Leonard Alfred Sale
William George Welbourn
William Henry Willbond
John Williamson
Geoffrey Roy Worrall

ALBERTA

Lakeland (AB92)

John D. Dickson
Jack Thompson
Jack Ward

SASKATCHEWAN

Saskatoon et District (SK25)

John O'Donnell
A. Priest

MANITOBA

Manitoba Ouest (MB30)

Donna Boutilier
Bert Delmage
Don Kines
Louise Pero
Thomas Purkess
John White
Harold Wainwright
Neil Rinn

Manitoba Est (MB91)

Sylvia Bjornson
Bernice Honke
Alexandra Ramsay
Hank Theunissen
Robert Wood

ONTARIO

Vallée Algonquin (ON33)

Haroldine Ashe
Mildred Ellenberger
Tuffer Gauthier
George Heath
Patrick Heaney
Gail Kaechler
Francis Keeling
Damien Larouche
Melba Markee
William McAlpin
Rita McGee
Denis McGuire
Earl Mohns
Angus Morgan
Graham Nash
John Quait
Bill Ramsey
Robert Seaman
Donald York
Allan Walton
Bruce Watson
Alfred Zoschke

Bluewater (ON36)

Derek Bahnsen
Conrad Danvers
Doris Hodgins
Murray Craig
Raymond Chaddock

Robert Jordan
Harold Smith
Walter Glover

Kingston et District (ON38)

J. Aldridge
Sandra Breen
Russel Chalk
Greta Dagg
Shirley Dodds
David Emmons
Nancy Franklin
Lorne Hassard
Daniel MacDonald
Ronald Morris
J.D. Keith Nicholson
J. Robertson
Jean Salter
A. Scott
Mary E. Sharp
Mary Watson
Willis Workman

London (ON40)

Warren William Allertston
Iris Ann Astles
Margaret Bettridge
Wilfred Gorman
Cecil S. Hynes
Klaus Janoscheck
J.R. Jobson
Major Raynor Jobson
Mary S. MacDougall
Thomas McGarry
Joyce Isobel Malcolm
Wilfred Marie
Henry Medcalf
J. R. Pearson
Mary Playford
Joan Marie Perry
John Richard Pearson
Daniel MacDonald
Abe Van Veen
Enid Sybil Wade
Clayton Warner

Péninsule du Niagara (ON41)

Fred Mahaffey
Angela McCauley

Quintrent (ON46)

Lawrence Garnett
Everett MacLean
Mel Sjostrom
Arthur Skidmore

Windsor (ON49)

Brian Hancrar (*member of branch executive*)

QUÉBEC

Québec (QC57)

Lucien Arseneault
Monique Hébert-Côté
Christine Larouche
Eliette Leblanc
André Trotier

Montréal (QC58)

Andrée Forest

Mauricie (QC61)

Carmen Cristoni
Madeleine Pothier

NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton (NB64)

Dorothy LeLacheur
Patrick Lawlor
Louyse Keating
Fay Horsman
Harbans Duggal

TERRE-NEUVE & LABRADOR

Charles Andrews
Jacques Bigeau
Cyril Blackwood
George Hapgood

NOUVELLE-ÉCOSSE

Shelburne-Yarmouth-Clare (NS76)

Corrine Boudreau
Maurice Bower
Helen d'Entremont
Harvey Eldridge
Seretha Fevens
Martin Muise

Ronald Scott
Charles Trask (*former member and long-time branch director*)

Rex Guy-Orchard Valley (NS79)

John « Kurt » Arseneault
Harold Dunn
Lavine « Janet » Justus
Howard « Butch » Leighton
Donald L. Young

North Nova (NS80)

G. Murray Clark,
Sr. CM,CDI

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Charlottetown (PE82)

Lila Coulson
Norman Nelson
MacLean
H. W. Foster MacKinnon

Summerside (PE83)

James Cameron
Karen Evans
Elaine Dale
Henry Dunville
Mary Willard



Les résidences pour retraités Chartwell et l'Association nationale des retraités fédéraux

*Un partenariat pour
vous simplifier la vie!*

Chez **Chartwell** nous avons qu'un objectif en tête : assurer le bonheur des retraités. Avec plus de 180 résidences à travers le pays, nous influençons positivement le bien-être de plus de 26 000 résidents

- Obtenez 12 % de rabais à la signature d'un bail de 12 mois.*
- Économisez 3 % sur votre loyer annuel pour les années suivantes.*
- Déjà résident? Économisez également 3 % par année.*

Pour trouver la résidence la plus près de chez vous, appelez-nous au **1-844-727-8679** ou visitez chartwell.com

dédiés à votre **MIEUX-ÊTRE™**



*12 % de rabais uniquement valide sur les nouveaux baux. Économisez 3 % sur le loyer annuel pour les années suivantes. Les résidents actuels qui sont membre de ANRF économisent 3 % sur le loyer par année. Certaines conditions s'appliquent.

Assurance voyage MEDOC^{MD}

**Une assurance voyage sans tracas
que vous souscrivez une fois par an.
Imaginez ce que vous pouvez faire!**

Saisissez toutes les occasions qui s'offrent à vous

en accédant à l'assurance voyage MEDOC^{MD} grâce à Johnson Inc. Plus de 70 000 membres d'une association professionnelle profitent déjà des garanties suivantes :

- > Garantie pour un nombre illimité de voyages (jusqu'à 40 jours chacun) avec la possibilité de bénéficier d'une couverture prolongée pour des voyages plus longs
- > Garantie d'annulation, d'interruption ou de report du voyage pouvant aller jusqu'à 12 000 \$
- > Garantie sans égard à l'âge, à l'état de santé ou aux affections médicales antérieures*

Explorez tout ce que la vie vous offre en sachant que vous pouvez compter sur la garantie de l'assurance voyage MEDOC^{MD}.

TARIFS EXCLUSIFS

POUR LES MEMBRES
D'UNE ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

JOHNSON

ASSURANCES HABITATION+
AUTOMOBILE+VOYAGE

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou une soumission sans frais et sans obligation de votre part, rendez-vous au www.johnson.ca/retraitesfederaux ou

composez le
1-855-733-6815

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire autorisé en assurance. Les assurances MEDOC^{MD} sont souscrites par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et gérées par Johnson. Johnson et la RSA sont des sociétés de propriété commune. L'assistance voyage est fournie par Global Excel Management Inc. * Une clause de stabilité de l'état de santé pendant 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures pour l'option Santé Standard du Régime complémentaire; d'autres restrictions peuvent également s'appliquer. Les modalités, conditions, limites et exclusions qui s'appliquent à la garantie décrite sont définies dans la police. Le libellé du contrat d'assurance prévaudra.